



Direction générale de la mobilité et des routes – DGMR
Division management des transports – MT
Domaine Offre et projets de transports publics

Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

241031_ConsultationH25_Réponses aux interventions_v1.5.docx
DCIRH – DGMR – MT / DOPTP | JNe - MBd

Lausanne, le 31 octobre 2024

Projet d’horaire 2025 : Consultation d'horaire
Réponses aux interventions (version 1.5)

SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS

Table des matières

Informations générales	5
Préambule	5
Transports ferroviaires	6
CFF – trafic Grandes lignes	6
100 Lausanne - Sion - Brig	6
150 Genève-Aéroport - Genève - Nyon - Morges - Lausanne	9
210 Lausanne - Yverdon-les-Bains - Neuchâtel - Biel/Bienne	10
150/210 Genève-Aéroport - Genève - Nyon - Morges - Yverdon-les-Bains	11
250 Lausanne – Romont – Fribourg – Berne.....	12
CFF – trafic régional : RER Vaud / RER Fribourg Freiburg / S-Bahn Bern / REG Yverdon-les-Bains - Bienne / TER Vallorbe - Frasne	13
201 Cully - Lausanne - Yverdon-les-Bains - Grandson (RER Vaud, lignes R1, R2)	13
202 Le Brassus/Vallorbe - Le Day - Lausanne - Aigle - St-Maurice (RER Vaud, lignes R3, R4)	13
203 Lausanne - Palézieux - Romont - Fribourg/Freiburg (RER Fribourg, lignes S40, S41)	18
204 Vevey - Puidoux – Palézieux (RER Vaud, ligne R7)	20
205 Allaman - Lausanne - Palézieux - Payerne - Murten/Morat (RER Vaud, lignes R8, R9)	21
210 Lausanne - Yverdon-les-Bains - Neuchâtel - Biel/Bienne (R13 Yverdon-les-Bains - Neuchâtel - Bienne).....	24
252 Yverdon-les-Bains – Payerne – Fribourg/Freiburg (RER Fribourg Freiburg : ligne S30).....	24
355 Payerne - Murten/Morat - Kerzers – Bern (S-Bahn Bern, Linien S5, S52)	26
TER Pontarlier – Frasne – L’Abergement-Ste-Marie – Vallorbe (exploitation SNCF)	28
Autres demandes.....	28
Autres entreprises ferroviaires (EF).....	29
R11 Orbe - Chavornay (cadre 211).....	29
R12 Ste-Croix - Yverdon-les-Bains (cadre 212).....	30
R30 Montreux – Château-d’Œx – Gstaad – Zweisimmen – Lenk im Simmental (cadre 120)	33
R34 Montreux – Les Avants – Château-d’Œx (cadre 120).....	33
R35 Vevey - Blonay - Les Pléiades (cadre 112).....	35
R37 Montreux - Glion - Caux - Rochers-de-Naye (cadre 121)	36
R55 Nyon - St-Cergue - La Cure (cadre 155).....	37
R71 Aigle - Le Sépey - Les Diablerets (cadre 124)	39
R74 Bex - Villars-sur-Ollon - Col-de-Bretaye (cadre 127)	40
Funiculaire Cossonay-Penthalaz - Cossonay-Ville (cadre 2003).....	41
Funiculaire Vevey - Chardonne - Mont-Pèlerin (cadre 2050)	41
Transports routiers	42
CarPostal.....	42
220 Chernex – Villard-sur-Chamby – L’Alliaz (cadre 10.220)	42
361 Lucens – Moudon – Epalinges (direct) (cadre 10.361)	42
362 Moudon – Mézières VD – Epalinges Croisettes (– Lausanne) (cadre 10.362)	42
365 (Moudon –) Mézières VD – Forel – Lausanne Sallaz (– Lausanne) (cadre 10.365).....	43
366 Montpreveyres – Mézières VD – Carrouge VD – Vucherens – Syens (cadre 10.366)	43
381 Palézieux – Forel (Lavaux) – Cully (cadre 10.381)	44
385 Servion – Oron-la-Ville – Palézieux – La Rogivue (cadre 10.385)	44
410 Cossonay-Penthalaz – Cheseaux (cadre 10.410).....	44
414 Echallens – Bettens – Cossonay-Penthalaz (cadre 10.414)	45
435 Thierrens – Epalinges (cadre 10.435).....	45
440 Echallens – Moudon (cadre 10.440)	45
535 Avenches – Salavaux – Cudrefin – Ins (cadre 20.535).....	46
560 Payerne – Grandcour – Chevroux (cadre 20.560)	46
561 Romont FR – Sédeilles – Payerne (cadre 20.561)	47
564 Granges-près-Marnand - Sédeilles (cadre 20.564)	48
620 Yverdon-les-Bains – Orges – Grandson – Grandevent – Vuitebœuf (cadre 10.620)	48
625 Yverdon-les-Bains – Mauborget (cadre 10.625)	49
629 Yverdon-les-Bains – Grandson (lignes 620, 625, 630, 635) (cadre 10.629).....	50

630 Yverdon-les-Bains – Grandson – Concise – Gorgier-St-Aubin (cadre 10.630)	50
635 Yverdon-les-Bains – Grandson – Concise – Provence (cadre 10.635)	51
660 Yverdon-les-Bains – Thierrens (cadre 10.660)	51
665 Yverdon-les-Bains – Ursins – Bercher (cadre 10.665)	52
675 Yverdon-les-Bains – Suchy – Chavornay (cadre 10.675)	52
689 Yverdon-les-Bains – Arnex (cadre 10.689)	52
720 Allaman – Aubonne – Gimel (cadre 10.720)	53
722 Etoy – Lavigny – St-Livres (– Aubonne) (cadre 10.722)	54
723 Gimel – Signal-de-Bougy – Aubonne – Allaman (cadre 10.723)	55
727 Yens – Etoy – Allaman – Aubonne – Lavigny (cadre 10.727)	55
729 Allaman – Aubonne – Gimel (cadre 10.729)	56
765 Eclépens – La Sarraz – St-Loup (cadre 10.765)	56
835 Gland – Gilly – Rolle (cadre 10.835)	56
840 Rolle – Gimel – St-George (cadre 10.840)	57
841 Green Bus Rolle (GBR) (Le Vernay) (cadre 10.841)	57
MBC : Transports de la région Morges-Bière-Cossonay	57
701 Tolochenaz – Morges – St-Sulpice VD – Ecublens VD – Lausanne (cadre 10.701)	57
704 Echichens – Morges (cadre 10.704)	58
706 Tolochenaz, Les Noyers – Morges, Casino (cadre 10.706)	58
726 Morges – Lavigny (cadre 10.726)	58
730 Morges – Cottens – Cossonay-Ville (cadre 10.730)	58
735 Morges – Aclens – Cossonay-Ville – La Sarraz – Orny (cadre 10.735)	59
760 La Sarraz – Cossonay-Ville (cadre 10.760)	59
tl : Transports publics de la région lausannoise	60
001 Ecublens VD EPFL/Collardon – Lausanne Maladière – Lausanne Blécherette (cadre 10.001)	60
003 Lausanne – Le Mont-sur-Lausanne (cadre 10.003)	60
006 Lausanne Maladière – Mont d’Or – Cécil – Victor-Ruffy – Praz-Séchaud (cadre 10.006)	60
008 Le Mont-sur-Lausanne – Lausanne – Pully (cadre 10.008)	60
013 Lausanne Montbenon – St-François – Mousquines – Verdeil (cadre 10.013)	61
024 Lausanne Tour Haldimand-Lac – Ouchy-Olympique - Bourdonnette (cadre 10.024)	61
042 Lausanne Le Foyer – Pont-de-Chailly - Sallaz (cadre 10.042)	61
048 Pully gare – Perraudettaz – Les Liaudes – Daillettes (cadre 10.048)	61
054 Renens VD – Cheseaux-sur-Lausanne – Le Mont-sur-Lausanne – Epalinges (cadre 10.054)	62
058 Renens (VD) – Mex (VD) – Cossonay-Penthalaz (cadre 10.058)	63
060 Lausanne – Cugy VD – Bottens – Froideville (cadre 10.060)	63
TPC : Transports publics du Chablais	63
143 Aigle – Corbeyrier – Luan (cadre 12.143)	63
144 Aigle – Ollon VD – Villars-sur-Ollon (cadre 12.144)	64
145 Ollon VD – Panex – Plambuit (cadre 12.145)	65
152 Fenalet-sur-Bex – Bex – Les Plans-sur-Bex (cadre 12.152)	65
175 Château-d’Œx – Col des Mosses – Le Sépey – Leysin (cadre 12.175)	66
TPF : Transports publics fribourgeois	66
463 N24 Bulle – Romont – Ursy – Palézieux (cadre 20.463)	66
473 Romont FR – Ursy – Palézieux (cadre 20.473)	66
478 Romont FR – Hennens (cadre 20.478)	66
481 Palézieux – Attalens – Bossonnens (cadre 20.481)	67
TPN : Transports publics nyonnais	67
803 Nyon Petite Prairie – hôpital – gare – plage – Colovray (cadre 10.803)	67
810 Nyon – Crassier – La Rippe (– Chésereux) (cadre 10.810)	68
813 Crassier – Coppet – Chavannes-des-Bois (cadre 10.813)	68
815 Nyon – Gingins (cadre 10.815)	69
818 Nyon – Divonne-les-Bains – Gex (cadre 10.818)	69
Travys : Transport Vallée de Joux, Yverdon-les-Bains, Ste-Croix	70
601 Yverdon-les-Bains – Cheseaux-Noréaz (cadre 10.601)	70
611 Yverdon-les-Bains – Chamblon – Champvent (cadre 10.611)	70
613 (Cheseaux-Noréaz –) Yverdon-les-Bains – Vallorbe (– Le Brassus) (cadre 10.613)	71
615 L’Auberson – Ste-Croix – Les Rasses – Bullet – Mauborget (cadre 10.615)	71

VMCV: Transports Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve	73
201 Vevey – La Tour-de-Peilz – Montreux – Villeneuve VD – Rennaz (cadre 10.201)	73
203 La Tour-de-Peilz centre – Vassin – Crausaz – Gérénez – centre (cadre 10.203).....	73
204 Montreux – Clarens – Chailly-Montreux (cadre 10.204).....	74
204 / 205 / 206 Desserte de Montreux (cadres 10.204, 10.205 et 10.206).....	74
207 La Tour-de-Peilz – Chailly-Montreux – Novalles – Blonay (cadre 10.207).....	74
208 La Tour-de-Peilz – Chailly-Montreux – Fontanivent – Blonay (cadre 10.208).....	74
208 La Tour-de-Peilz – Chailly-Montreux – Fontanivent – Blonay (cadre 10.208).....	75
209 La Tour-de-Peilz – Vevey (cadre 10.209).....	75
211 Vevey – Corsier-sur-Vevey – Corseaux (cadre 10.211)	75
213 Vevey – Jongny – Monts-de-Corsier – Châtel-St-Denis (cadre 10.213).....	77
217 Vevey – Jongny – Attalens – Palézieux (cadre 10.217)	77
290 Vevey – La Tour-de-Peilz – Montreux – Villeneuve VD (bus nocturne) (cadre 10.290)	78
Autres demandes	78
Divers.....	78
Transports lacustres	79
CGN : Compagnie générale de navigation sur le Léman.....	79
3100 Lausanne-Ouchy - St-Gingolph (cadre 3100)	79
3150 Lausanne-Ouchy - Genève (cadre 3150).....	79
N1 Lausanne-Ouchy - Genève (cadre 3151)	79
N2 Lausanne-Ouchy - Thonon-les-Bains (cadre 3152).....	80
N3 Nyon - Nernier - Yvoire (cadre 3153).....	80

Informations générales

Les horaires 2025 des transports publics seront valables du 15 décembre 2024 au 13 décembre 2025.

Vous pouvez trouver des informations complémentaires sur les pages suivantes :

- Site de l'Etat de Vaud - [page dédiée à l'horaire CFF 2025](#),
- Site de l'Etat de Vaud - [conférence de presse sur l'horaire CFF 2025](#) donnée le 22 mai 2024 à Fribourg,
- Site des CFF - [Un nouvel horaire pour la Suisse occidentale dès 2025](#).

Préambule

La Division management des transports de la DGMR (DGMR-MT) a l'avantage de porter à votre connaissance les réponses aux interventions formulées entre le 23 mai et le 9 juin 2024 relatives au projet d'horaire 2025 sur la plateforme Internet mise à disposition par la Confédération (www.tp-info.ch/fr/projet-horaire).

→ Environ 530 interventions concernant les lignes parcourant le territoire vaudois ont été enregistrées.

Les interventions concernant le « Trafic Grandes lignes » des Chemins de fer fédéraux (CFF) leur ont été transmises pour analyse. Leur éventuelle prise en compte est de la compétence de la Confédération par son Office fédéral des transports (OFT). *Vous retrouverez les interventions concernant le trafic « Grandes lignes » ainsi que les réponses des CFF sur fond gris.*

Les requêtes concernant le trafic régional ont été transmises aux entreprises de transport concernées. Leur mise en place éventuelle, en fonction de leur faisabilité technique et financière, a été traitée par la DGMR-MT durant l'été 2024, en collaboration avec les entreprises de transport.

Finalement, les interventions concernant les lignes de bus urbaines ont aussi été transmises aux entreprises pour prise de connaissance. Les décisions concernant leur prise en compte sont de la compétence des Communes desservies. *Vous retrouverez les interventions concernant le trafic urbain et les éventuelles réponses des entreprises sur fond bleu.*

HORAIRES DEFINITIFS 2025

Les horaires électroniques sont en ligne sur le site des CFF : <http://www.cff.ch> (prière de saisir une date à partir du 15 décembre 2024).

Les cadres horaires 2025 au format de l'indicateur officiel seront disponibles en ligne dès le 11 novembre 2024 au plus tard à cette adresse : <https://www.tp-info.ch/fr/horaire-actuel>.

Transports ferroviaires

CFF – trafic Grandes lignes

<p>100 Lausanne - Sion - Brig</p> <p><i>Pour réaliser d'importants travaux sur la ligne du Simplon : En soirée dès 21h et du dimanche au jeudi, la desserte RE33 est suspendue depuis Lausanne et sera reprise par les trains R3 et R4 prolongés à St-Maurice</i></p>	
<p>Avec un départ de Milano Centrale anticipé de 15 minutes, les connexions Frecciarossa depuis Adria, Florence, Bologne et Rome ainsi qu'Intercity depuis Livourne, Côte ligure, Gênes seront perdues. Cela allongera les temps de parcours d'une à deux heures.</p> <p>Pourquoi ne pas avancer le départ des EC de seulement 5 à 10 minutes pour maintenir ces correspondances ?</p>	<p>Sur l'axe du Simplon (trains Milano-Brig-Genève/Basel), la ponctualité est insatisfaisante depuis un certain temps et a de nouveau nettement baissé fin 2023. Les EuroCity (EC) à destination de la Suisse arrivent à Domodossola avec un retard moyen d'environ 15 minutes. Les retards fréquents ne répondent pas à nos normes de qualité. Les CFF et leurs partenaires ferroviaires italiens ainsi que le gestionnaire d'infrastructure italien analysent en détail les raisons des retards et travaillent ensemble à des améliorations.</p> <p>À titre de mesure de stabilisation, il a été décidé avec les partenaires italiens que les trains EC en direction de Brig-Genève/Basel partiront de Milano Centrale environ un quart d'heure plus tôt en 2025. Cela allongera certes le temps de trajet de 15 minutes mais assurera qu'ils circulent à l'heure en Suisse (temps tampon à l'entrée en Suisse).</p> <p>Mesure supplémentaire, l'arrêt Gallarate (IT) ne sera pas réintroduit et l'arrêt Stresa (IT) ne sera proposé que sporadiquement. En raison du départ anticipé de Milano Centrale et de l'allongement du temps de trajet sur l'axe du Simplon, ces trains devraient arriver en Suisse à l'heure. Cela permettra de réduire les correspondances manquées en Suisse, en particulier à Brig. Les rares correspondances à Milano Centrale seront effectivement perdues. Cependant, la plupart des voyageurs prévoient déjà plus de temps pour changer de train à la gare de Milano Centrale.</p>
<p>La suppression de tous les EuroCity durant l'été 2025 pendant les travaux entre Domodossola et Milan est inadmissible (forte demande)</p> <p>Détournement par le St-Gothard, ou via Novara, création de 2 EC quotidiens Genève - Bern - Gothard - Milano, bus Genève - Milano très inconfortables et trop lents</p>	<p>En collaboration avec le partenaire de coopération Trenitalia, la possibilité de déviation par l'opérateur d'infrastructure italien a été examinée. En raison des exigences de l'itinéraire, des longs tronçons à voie unique et de l'utilisation élevée des capacités due au trafic de marchandises, il n'est pas possible de dévier certains EuroCity (EC) via Borgomanero et Novara.</p> <p>Une déviation via le Gothard n'est pas non plus possible. Étant donné que le trafic de marchandises est également affecté par la fermeture et que des chantiers sont également prévus sur le Gothard, aucun sillon supplémentaire n'est disponible pour les EC. Pour les voyageurs de Suisse romande, des bus entre Domodossola et Milano seront à nouveau prévus ; les CFF examinent également la possibilité de proposer des bus directs Genève - Milano en 2025.</p>

100 Lausanne - Sion - Brig	
<p>Dégradation de la liaison Lausanne – Milano faite en 3h45 (3h03 en 1996). A quand des relations plus rapide (en moins de 3h) et plus fréquentes (7 fois par jour)</p> <p>Relations Zürich – Milano en 3h17 pas attractives</p> <p>Un nouveau matériel roulant serait le bienvenu en remplacement de l'actuel (saleté, toilettes défectueuses, pas d'eau, pannes à répétition)</p>	<p>Afin d'améliorer la ponctualité en Suisse romande et en raison de la ponctualité insuffisante des EuroCity de Milano vers la Suisse, les CFF ont décidé de faire circuler l'EC en direction de la Suisse avec un départ anticipé de 15 minutes de Milano Centrale.</p> <p>Cela permettra d'avoir une réserve à Brigue pour circuler à l'heure en Suisse. Grâce à ces mesures, les CFF sont convaincus que les EC fonctionneront également de manière plus stable et plus fiable. Ils sont conscients que cela augmentera les temps de trajet, mais les CFF considèrent que la fiabilité et la ponctualité des liaisons sont des critères plus importants.</p> <p>Un changement dans l'utilisation du matériel roulant n'est pas prévu, mais les ETR feront l'objet d'un réaménagement de la part de Trenitalia et les CFF espèrent que cela augmentera le confort.</p>
<p>Prolonger les RE33 au départ de Lausanne à 2h01 et 3h01 (circulant le week-end) jusqu'à Montreux, les 17 minutes à Vevey pour le rebroussement devraient être suffisantes</p>	<p>Ces deux trains RE33 attendent en effet 17 minutes à Vevey. Le temps est trop court pour que le train puisse aller à Montreux et revenir pour reprendre son sillon. Cette proposition sera à nouveau étudiée par les CFF en cas de futurs développements de l'offre.</p>
<p>Pour quelles raisons les RE33 (18443 et 18445) au départ de Lausanne (nightlife) s'arrêtent-ils à Vevey et ne continuent pas à Montreux et Villeneuve les weekends ?</p>	<p>Un prolongement du parcours sur la Riviera nécessiterait des ressources supplémentaires en personnel et en matériel roulant, ce qui engendre des coûts. A noter que l'offre RER Vaud de nuit est une bonne alternative à cette situation (départs de Lausanne à 1h34 et 2h34). En cas de développement de l'offre grandes lignes ces prochaines années, les CFF tâcheront de prendre ce point en considération.</p>
<p>Ajouter des trains matinaux au départ de Vevey, par exemple en amorçant de Vevey, les trains RE33 quittant Lausanne à 3h51 et 4h51</p>	<p>La première liaison IR1702 Vevey – Genève-Aéroport part de Vevey à 5h28 ou 5h30 selon les jours. Pour le moment, il n'est pas prévu de faire circuler des trains plus tôt depuis la Riviera pour Genève-Aéroport en semaine en raison de la faible demande et des coûts d'une telle offre. Les samedis, dimanches et jours fériés, un train quitte Vevey à 3h33 pour atteindre Genève-Aéroport à 4h52.</p> <p>Les CFF étudient à ce stade un développement de l'offre pour Genève-Aéroport le week-end dans les prochaines années.</p>

100 Lausanne - Sion - Brig	
<p>En 2025, les EC Milano - Genève n'utiliseront leur sillon qu'environ 90 jours sur 365. Et les 275 autres jours, l'IR95 et le R3 sont inutilement décadencés de 7 à 16 minutes. L'IR95 ne s'arrêtera pas à Montreux, mais 10 minutes à Morges</p> <p>Les dégâts sur la cadence suisse à cause de trains aussi sensibles aux retards est trop importante</p>	<p>La complexité des contraintes pour la circulation de l'EC est élevée. Afin de pouvoir faire circuler l'EC sur l'ensemble du parcours suisse et italien, un choix a dû être fait. La décision de décadencer de quelques minutes l'IR95 et la R3 quatre fois par jour et par sens a été prise.</p> <p>Toutefois, la chaîne de transport est maintenue avec les autres entreprises sur l'ensemble du parcours. A noter que lors de suppression des EuroCity durant de longues périodes (exemple : travaux en Italie ou en Suisse), la possibilité d'inscrire l'arrêt à Montreux sur les IR95 sera envisagée par CFF. En revanche, la remise en cadence des trains IR95 ou R3 ne sera pas activée par les CFF.</p>
<p>Les IR95 devraient pouvoir également circuler en cadence et s'arrêter à Montreux, aussi lorsque les EC roulent</p>	<p>L'arrêt Montreux est supprimé quatre fois par jour, au lieu de celui de Vevey, dans le sens Montreux → Lausanne. L'EuroCity apporte une alternative à cette suppression d'arrêt.</p>
<p>Le sillon de l'IR1929 est catastrophique en raison des dépassements à Vevey et St-Maurice, il n'a pas d'effets de délestage des trains encadrants</p>	<p>Merci pour les propositions de sillons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lausanne départ 17h34, à distance derrière RE33 18479, Sion arrivée 18h43 (à distance sur R91 6227), R4 24467 départ Lausanne 2 minutes après la cadence <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lausanne départ 17h41, Vevey 17h58, course lente jusqu'à Aigle (sans arrêt) derrière R4 24467 (R4 24467 à Aigle sans conflit sur voie 3 et derrière IR90 1829 pour Bex, là 4 minutes de rebroussement), St-Maurice passage 18h26 derrière R91 6129 (celui-ci év. à droite), Martigny arrêt 18h36/37, Sion 18h50 <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> • Derrière le train principal IR90 1829, symétriquement au train en sens contraire IR 1904 le matin <p>Avec la réduction des voies en gare de Lausanne (travaux de la gare), il était initialement prévu de supprimer ce train pour les prochaines années. Mais dans le cadre du changement d'horaire 2025, ce train a finalement été maintenu. Sa possible suppression en 2026 sera analysée par les CFF.</p> <p>La meilleure solution a été recherchée, en tenant compte des nombreux trains sur ces deux lignes et le plan d'occupation très chargé des voies en gare de Lausanne. Le décalage de l'IR1929 de quelques minutes aurait comme conséquences de décaler plusieurs autres trains de voyageurs ou marchandises, d'augmenter les risques de retard et de ruptures de correspondances avec les autres entreprises.</p>

100 Lausanne - Sion - Brig	
Les "Verbier-Express" RE 3560 et 3561 devraient également circuler en été ou toute l'année le week-end	<p>Cette offre est en étude aux CFF. Afin de pouvoir la produire, les CFF doivent régler des contraintes de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sillons disponibles sur le parcours Martigny - Le Chable, • Trouver des solutions si des trains RegioAlps ne peuvent pas circuler (par exemple entre Le Châble et Sembrancher) et tenir compte du matériel roulant. • Tenir compte des nombreux travaux qui ont lieu durant la période estivale.
Pourquoi y'a-t-il des trous de desserte entre Bex et Martigny ?	<p>En 2025, il y aura une desserte horaire entre Bex et Martigny avec les RegioExpress RE33 Annemasse – Lausanne – Martigny sans trou de desserte.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bex xxh09 – St-Maurice xxh12/13 – Martigny xxh23 • Martigny xxh35 – St-Maurice xxh45/46 – Bex xxh50 <p>Commentaire DGMR-MT : <i>Il est possible dans l'autre demi-heure de faire cette relation via Aigle, mais sans avantage tarifaire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Bex xxh36 – Aigle xxh42/47 – Martigny xxh04 (par R4 et IR95) • Martigny xxh54 – Aigle xxh11/16 – Bex xxh22 (par IR95 et R4) <p><i>Une cadence à 30 minutes jusqu'à Martigny de tous les RE33 n'est pas possible par manque de matériel roulant.</i></p>

150 Genève-Aéroport - Genève - Nyon - Morges - Lausanne	
Arrêter les RE33 à Prilly-Malley entre 20h et 8h, ainsi que ceux de nuit le week-end pour une liaison matinale vers Genève-Aéroport	<p>Il n'est pas prévu d'arrêter les RE33 à Prilly-Malley. Il est nécessaire de tenir compte de l'infrastructure ferroviaire et des quais qui font 217m de long, alors que plusieurs trains RE33 ont une longueur de 250 ou 300m. De plus, la perte de temps de 2 minutes environ décalerait l'offre sur une bonne partie du parcours Genève-Martigny, avec des conséquences sur les autres trains.</p>
Les IR95 doivent circuler de manière cadencée dans le sens Genève-Brig, sans arrêt prolongé à Morges, lorsqu'un EC Genève-Milano circule. Le matin, les IR1707 et 1711 sont concernés, ce qui est désagréable aux heures de pointe	<p>La complexité des contraintes pour la circulation de l'EuroCity (EC) est élevée. Afin de pouvoir faire circuler l'EC sur l'ensemble du parcours suisse et italien un choix a dû être fait.</p> <p>La décision de décaler de quelques minutes l'IR95 4 fois par jour a été prise. Toutefois, la chaîne de transport est conservée avec les autres entreprises sur l'ensemble du parcours.</p>

150 Genève-Aéroport - Genève - Nyon - Morges - Lausanne	
<p>La gare de Morges est négligée par les CFF en termes de trafic Grandes lignes, aucun IC1 ou IR90 ne s’y arrêtera alors que c’est une gare stratégique, porte d’entrée des Hautes Ecoles. De plus, le temps de parcours s’allongera vers Yverdon-les-Bains</p>	<p>La gare de Morges est desservie par 4 trains grandes lignes par heure (IR15, IR95 et 2xRE33), offrant un train environ toutes les 15 minutes vers Lausanne ainsi que vers Genève.</p> <p>Avec l’horaire 2025, le temps de trajet augmente pour la relation vers Yverdon-les-Bains et la fréquence des liaisons directes entre Morges et Yverdon-les-Bains est réduite. Une négociation avec la branche fret a permis d’offrir les trains directs IR57 sur cet axe le matin et le soir (4 dans un sens, 2 dans l’autre sens).</p>
<p>L’ajout de trains supplémentaires le matin entre Gland et Yverdon-les-Bains est une bonne nouvelle, pourquoi pas de trains supplémentaires aussi vers Lausanne ?</p>	<p>En effet, les nouveaux trains IR57 (Neuchâtel ↔ Genève-Aéroport) s’arrêteront nouvellement à Gland. Cette mesure offrira plus de capacité sur l’axe Genève-Gland-Morges, permettant ainsi de délester légèrement les RE33 sur le parcours cité.</p> <p>Malheureusement la ligne Genève-Lausanne est fortement chargée entre les trains voyageurs et marchandises et il n’est pas possible d’ajouter plus de trains vers Lausanne ces prochaines années.</p>
<p>Le décadencement des IC1 à Genève est très dommageable</p>	<p>Pour le trafic grandes lignes, certaines variations de minutes par rapport à la cadence sont nécessaires pour permettre la circulation des trains internationaux, notamment sur les marches IC1 et IR95.</p>
<p>Le temps de parcours entre St-Prex et Genève s’allongera d’une manière démesurée</p>	<p>Le parcours en 36 minutes n’est effectivement plus possible, car les IC5 circuleront toutes les 30 minutes d’Yverdon-les-Bains vers Lausanne (abandon par les CFF de la liaison Yverdon-les-Bains – Morges – Genève).</p> <p>Commentaire DGMR-MT : <i>En revanche, aux heures de pointe, il y aura des relations possibles toutes les 30 minutes par la ligne de bus 724 (St-Prex – Allaman) en correspondance à Allaman avec les RE33 vers Genève, avec un temps de parcours de 50 ou 53 minutes.</i></p>

210 Lausanne - Yverdon-les-Bains - Neuchâtel - Biel/Bienne	
<p>Manque un train IC5 au départ de Lausanne pour Yverdon-les-Bains à 23h34</p>	<p>Par rapport à l’horaire 2024, la cadence 30 minutes de l’IC5 à Yverdon est prolongée en 2025 d’une heure jusqu’à 23h30. Le dernier IC5 dessert ensuite Yverdon à 0h30. Une liaison IC5 supplémentaire avec desserte d’Yverdon-les-Bains à 0h00 ne se justifie pas du point de vue de la demande selon les CFF.</p>

210 Lausanne - Yverdon-les-Bains - Neuchâtel - Biel/Bienne	
Temps de parcours trop long entre Lausanne et Bienne	Avec 2 trains IC5 circulant chaque heure entre Lausanne et Bienne, l'offre est significativement améliorée sur cet axe. Toutefois, il y a un temps de trajet plus long de 8 minutes en raison notamment de l'arrêt à Renens et des nouveaux calculs de temps de parcours établis pour améliorer la robustesse et la ponctualité des IC5. L'arrêt à Renens est nécessaire pour donner des correspondances vers Genève et Genève-Aéroport (IC1/IR90) permettant d'assurer la chaîne de transport Pied-du-Jura – Arc lémanique.
Temps d'arrêt insuffisant à Yverdon-les-Bains pour les IC5, dégradant d'autant la ponctualité	Les temps d'arrêt des IC5 sont prévus avec des réserves suffisantes pour assurer la ponctualité des trains au plus proche de la réalité.
Le samedi, il n'y a pas de train direct Lausanne – Yverdon-les-Bains - Bienne à 23h15	Dans l'horaire 2024, l'IC5 avec le numéro de train 1545 circule à 23h14 tous les jours de la semaine. Dans le nouvel horaire 2025, ce train circulera également tous les jours de la semaine à 23h04. En outre, le samedi, des trains circuleront de Lausanne à Yverdon-les-Bains aussi à 23h08 (RER), 23h39 (RER), 0h04 (IC5), 0h08 (RER) ainsi que 1h08 et 2h08 (SN).

150/210 Genève-Aéroport - Genève - Nyon - Morges - Yverdon-les-Bains	
L'allongement de la liaison entre Morges et Yverdon-les-Bains ou Bienne est inadmissible, notamment une longue attente à Renens Pourquoi ne pas arrêter les IC1 et IR90 aussi à Morges	En effet, les temps de trajet se prolongent pour les relations évoquées : <ul style="list-style-type: none"> • Morges – Bienne passe de 61 à 86 minutes • Bienne – Morges passe de 60 à 85 minutes Malheureusement, le temps de correspondance à Renens ne peut pas être amélioré à l'heure actuelle et l'arrêt à Morges des IR90 ou IC1 n'est actuellement pas possible en raison de la capacité du réseau (succession des trains entre Genève et Lausanne). De plus, l'ajout d'arrêts supplémentaires entre Lausanne et Genève sur les IC1/IR90 n'est pas souhaité par les CFF.
L'ajout de trains supplémentaires le matin entre Gland et Yverdon-les-Bains est une bonne nouvelle, pourquoi pas de trains supplémentaires aussi vers Lausanne ?	En effet, les nouveaux trains IR57 (Neuchâtel ⇔ Genève-Aéroport) s'arrêteront nouvellement à Gland. Cette mesure offrira plus de capacité sur l'axe Genève-Gland-Morges, permettant ainsi de délester légèrement les RE33 sur le parcours cité. Malheureusement la ligne Genève-Lausanne est fortement chargée entre les trains voyageurs et marchandises et il n'est pas possible d'ajouter plus de trains vers Lausanne ces prochaines années.

150/210 Genève-Aéroport - Genève - Nyon - Morges - Yverdon-les-Bains	
Suppression des liaisons directes entre Genève et Yverdon-les-Bains et obligation de changer à Renens inadmissibles	<p>Lors des travaux de planification de l'horaire 2025, il est tout de suite apparu que la liaison directe entre Genève et Yverdon-les-Bains ne pourrait pas être conservée. Une structure d'horaire avec changement à Renens entre les trains IC5 et IC1/IR90 est rapidement apparue comme la moins mauvaise des solutions. Cette structure permet à la fois une cadence à 30 minutes vers Lausanne depuis Yverdon-les-Bains qui satisfera 80% de la demande de transport. Pour les autres voyageurs, une relation avec changement, mais possible toutes les 30 minutes sera possible.</p> <p>Après négociations avec la branche fret, il a été possible de conserver six liaisons quotidiennes entre Genève-Aéroport et Neuchâtel (IR57) et vice-versa en utilisant un sillon marchandises. Il y en aura deux par sens les week-ends. Par ailleurs, des essais pour une correspondance quai-à-quai seront réalisés en mars 2025. Les CFF souhaitent pouvoir offrir une correspondance quai-à-quai à terme, mais l'horizon et les conditions restent encore à définir.</p>
Le rétablissement de trains directs de Genève à Neuchâtel à certaines heures est à saluer. En effet, la durée du trajet étant cruciale, 1h26 avec changement n'était pas acceptable pour une distance de 90 km	<p>Le temps de parcours avec l'horaire 2025 des trains IR57 est de 1h28 entre Genève et Neuchâtel. Mais le temps de parcours via Renens est de 1h16, inférieur au temps avec l'IR57 et comparable avec l'actuel (1h09), certes avec un changement en plus, mais possible toutes les demi-heures. Dans l'autre sens, 1h25 entre Neuchâtel et Genève (IR57), 1h16 via Renens (1h13 actuellement).</p> <p>Pour rappel, la réintroduction de trains IR57 entre Neuchâtel et Genève-Aéroport a été rendue possible à la seule condition d'utiliser un sillon marchandises. Donc,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le sillon est celui prévu pour un train marchandises : cela explique le temps de parcours prévu pour ces trains. • Les 12 sillons IR57 prévus en semaine sont en partage de capacité fret/voyageurs et doivent être renégociés chaque année avec la branche fret. <p>Les temps de parcours prévus en 2025 sont donc les meilleurs que les CFF peuvent produire.</p>

250 Lausanne – Romont – Fribourg – Berne	
Introduction d'une liaison directe entre Lausanne et Bellinzona les vendredis soir (dp. Lausanne vers 18h40), qui serait le pendant de celle du dimanche soir circulant dans l'autre sens	<p>Une relation directe entre le Tessin et la Romandie a effectivement été mise en place le dimanche soir ces dernières années.</p> <p>Malheureusement, il n'est pas possible d'offrir une liaison Romandie - Tessin le vendredi soir en raison de conflits de sillons sur l'axe du Gothard.</p>

CFF – trafic régional : RER Vaud / RER Fribourg / Freiburg / S-Bahn Bern / REG Yverdon-les-Bains - Bienne / TER Vallorbe - Frasnè

201 Cully - Lausanne - Yverdon-les-Bains - Grandson (RER Vaud, lignes R1, R2)	
Porter la cadence de desserte à 30 minutes aux haltes d'Épendes et Essert-Pittet	L'horaire 2025 a permis de développer l'offre avec une desserte de deux trains par heure à Bavois et Eclépens. En revanche, les temps de parcours ne permettront pas d'introduire encore un arrêt supplémentaire par branche R1 et R2 entre Yverdon-les-Bains et Chavornay. Par ailleurs, selon le plan d'utilisation du réseau ferroviaire 2025 (PLUR 2025, p. 122), il n'est pas possible d'offrir une cadence à la demi-heure dans ces haltes.
Allongement du temps de parcours entre Bienne et Bussigny.	Le temps de parcours entre Bienne et Bussigny oscille entre 66 et 71 minutes en 2024, avec une bonne correspondance à Yverdon-les-Bains. En revanche, en 2025, les sillons régionaux Grandson – Lausanne devront être décalés de 15 minutes pour s'insérer dans le nœud de Lausanne. Dès lors, la relation la plus rapide sera via Renens, avec certes un allongement de temps de parcours (79 à 81 minutes).
Manque de liaisons depuis Epesses, Rivaz et Saint-Saphorin vers Yverdon-les-Bains	La structure actuelle de l'horaire ne permet pas de telles liaisons. En revanche, dès 2025, il sera possible de prendre les RER4 depuis ces gares vers Renens et de changer en 8 minutes sur les IC5 vers Yverdon-les-Bains et Neuchâtel. Idem dans l'autre sens.

202 Le Brassus/Vallorbe - Le Day - Lausanne - Aigle - St-Maurice (RER Vaud, lignes R3, R4)	
<p><i>Pour rappel, il y aura d'importants travaux de modernisation sur la ligne de la Vallée de Joux en 2025, nécessitant l'interruption des circulations ferroviaires entre Le Day et le Brassus, du 12 avril au 2 novembre 2025. Un cadre-horaire spécialement conçu pour cette période a été établi et porte le numéro 202.1</i></p> <p><i>De plus, en soirée dès 21h et du dimanche au jeudi, la desserte RE33 est suspendue depuis Lausanne et sera reprise par les trains R3 et R4 prolongés à St-Maurice.</i></p>	
Améliorer les horaires pour le retour des gymnasiens de Renens vers la Vallée de Joux en fin de journée	Au préalable, en raison des travaux de modernisation des gares du Sentier et du Lieu (ligne Le Pont – Le Brassus) qui auront lieu ces prochaines années, il ne sera plus possible d'offrir une cadence ferroviaire à 30 minutes aux heures de pointe (pas de possibilité de croiser ailleurs qu'au Pont) entre Vallorbe et Le Brassus. Pour compenser cela et compléter l'offre d'un train par heure entre Lausanne/Renens et La Vallée de Joux (RER Vaud, ligne R4), la DGMR-MT a décidé de prolonger la ligne de bus 613 Yverdon-les-Bains – Vallorbe vers Le Brassus. Cette ligne 613 offrira des correspondances vers La Vallée de Joux avec les trains de la ligne RER3 à Vallorbe. Ainsi, la superposition des services R3+613 et R4 offrira une cadence à 30 minutes aux heures de pointe élargies entre Renens et La Vallée de Joux.

202 Le Brassus/Vallorbe - Le Day - Lausanne - Aigle - St-Maurice (RER Vaud, lignes R3, R4)	
<p>Pour quelle raison le service horaire a-t-il été basculé de 30 minutes dans la Vallée de Joux ?</p>	<p>En raison des travaux de modernisation des gares du Sentier et du Lieu qui auront lieu ces prochaines années, il ne sera plus possible d'offrir une cadence ferroviaire à 30 minutes aux heures de pointe (pas de possibilité de croiser ailleurs qu'au Pont).</p> <p>La DGMR-MT, en accord avec les écoles de la Vallée de Joux, a privilégié le calage des horaires des trains R4 sur les flux scolaires principaux, en raison du nombre élevé d'élèves. Les arrivées aux alentours de 8h et départs vers 12h et 16h de Chez-le-Maître-Ecoles feront que la structure horaire retenue sera celle qui verra les trains se croiser vers la minute 28 au Pont (au lieu de 58 actuellement).</p> <p>Aux heures de pointe de semaine, il y aura des bus supplémentaires au départ de Vallorbe en direction du Brassus (en correspondance avec les trains R3 de Lausanne), voir aussi horaire de la ligne 613 (Cheseaux-Noréaz –) Yverdon-les-Bains – Vallorbe (– Le Brassus)</p>
<p>Pourquoi les RegioExpress 3590 et 3595 St-Maurice – Lausanne – St-Maurice de fin de semaine sont-ils supprimés ?</p>	<p>Après avoir mené des études avec les CFF, la DGMR-MT a décidé de reprendre ces trains nocturnes dans le RER Vaud. Ils circuleront dans la cadence de la ligne R4, avec desserte de toutes les haltes. Ainsi au départ de Lausanne, l'offre sera la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • R4 24497 dp Lausanne à 0h34 (circule tous les jours), • SN 13835 dp Lausanne à 1h35 (nocturne en remplacement du RE3595), • SN 13845 dp Lausanne à 2h34 (nocturne, train existant et maintenu). <p>Et dans le sens inverse (avec aussi une desserte de toutes les haltes) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • R4 24488 arr Lausanne à 0h26 (circule tous les jours), • SN 13832 arr Lausanne à 1h25 (nocturne en remplacement du RE3590), • SN 13842 arr Lausanne à 2h25 (nocturne, train existant et maintenu).
<p>Demande de desservir Territet et Veytaux-Chillon toutes les 30 minutes</p>	<p>Les importants travaux des CFF prévus en gare de Lausanne, qui seront réalisés dans les prochaines années, auront des conséquences sur la capacité du nœud ferroviaire de Lausanne-Renens, ainsi que sur les tronçons adjacents. De plus, la ligne du Simplon est proche de la saturation. Cela signifie que sur cette ligne, les haltes de Territet et Veytaux-Chillon ne pourront pas disposer d'une cadence à la demi-heure, bien qu'une telle desserte soit souhaitée par le Canton et inscrite dans la référence attendue pour le RER Vaud dans le Plan Directeur cantonal (PDCn – Fiches A21).</p> <p>Par ailleurs, selon le plan d'utilisation du réseau ferroviaire 2025 (PLUR 2025, p. 122), il n'est pas possible d'offrir une cadence à la demi-heure dans ces haltes. La difficulté d'ajouter des arrêts provient notamment de la densité du trafic sur ce tronçon.</p>

202 Le Brassus/Vallorbe - Le Day - Lausanne - Aigle - St-Maurice (RER Vaud, lignes R3, R4)	
Pourquoi les <i>RegioExpress</i> 3586 et 3590 St-Maurice – Lausanne de fin de soirée sont-ils supprimés ?	A l'horaire 2025, le RE33 18486 Martigny 22h35 – Lausanne 23h28 circulera les vendredis et samedis soir (en remplacement du RE3560, environ 10 minutes plus tôt) et continuera même jusqu'à Genève-Aéroport. Le RE3590 sera remplacé par le SN13832 St-Maurice 0h29 – Lausanne 1h25 du RER Vaud.
Pourquoi les trains de renforts au départ de La Tour-de-Peilz à 7h11 (RE3554) et 7h47 (RE3556) sont-ils supprimés ?	Les deux trains mentionnés n'étaient pas affichés dans le projet d'horaire soumis à la consultation, car certains points étaient encore en négociation. Au final, ils circuleront comme suit à l'horaire 2025 : <ul style="list-style-type: none"> • Le RE3554 desservira la Tour-de-Peilz à 7h21 avec une arrivée à Lausanne à 7h42. • Le RE3556 circulera également, mais il ne pourra malheureusement plus desservir La Tour-de-Peilz. <p>Pour augmenter la capacité de transport, la DGMR-MT et les CFF travaillent à l'engagement de matériel à deux niveaux dès l'horaire 2026 sur la desserte RER de la Riviera.</p>
Manque de liaisons depuis Eppesses, Rivaz et Saint-Saphorin vers Yverdon-les-Bains	La structure actuelle de l'horaire ne permet pas de telles liaisons. En revanche, dès 2025, il sera possible de prendre les RER4 depuis ces gares vers Renens et de changer en 8 minutes sur les IC5 vers Yverdon-les-Bains et Neuchâtel. Idem dans l'autre sens.
Demande de desserte des haltes d'Eppesses, Rivaz et Saint-Saphorin à 30 minutes Faire en sorte que tous les trains RER effectuent tous les arrêts entre Lausanne et Vevey (desserte à 30 minutes de toutes les gares)	Les importants travaux des CFF prévus en gare de Lausanne, qui seront réalisés dans les prochaines années, auront des conséquences sur la capacité du nœud ferroviaire de Lausanne-Renens, ainsi que sur les tronçons adjacents. De plus, la ligne du Simplon est proche de la saturation. Cela signifie que sur cette ligne, les haltes d'Eppesses, Rivaz et Saint-Saphorin ne pourront pas disposer d'une cadence à la demi-heure, bien qu'une telle desserte soit souhaitée par le Canton et inscrite dans la référence attendue pour le RER Vaud dans le Plan Directeur cantonal (PDCn – Fiches A21). Par ailleurs, selon le plan d'utilisation du réseau ferroviaire 2025 (PLUR 2025, p. 122), il n'est pas possible d'offrir une cadence à la demi-heure dans ces haltes. La difficulté d'ajouter des arrêts provient notamment de la densité du trafic sur ce tronçon.
Les correspondances à Bex ne permettront plus aux élèves de Gryon et Bex (arrivée à Bex 8h11) de se rendre au Lycée-Collège de St. Maurice pour 8h40	Etant donné qu'il n'est pas possible de retarder le RE33 (départ 09 pour Martigny), la DGMR-MT a commandé une desserte supplémentaire de St-Maurice les jours de semaine (sauf jours fériés) par un prolongement du R4 24419), départ de Bex à 8h23 et arrivée à St-Maurice à 8h27.

202 Le Brassus/Vallorbe - Le Day - Lausanne - Aigle - St-Maurice (RER Vaud, lignes R3, R4)	
Pourquoi les RegioExpress 3554 et 3556 St-Maurice – Lausanne du matin sont-ils supprimés ?	<p>Les RE 3554 St-Maurice 6h49 – Lausanne 7h42 et RE 3556 St-Maurice 7h08 – Lausanne 8h07 seront maintenus du lundi au vendredi. A noter que le RE3554 s’arrêtera nouvellement à Burier (7h18) tandis que le RE3556 se fera dépasser à Aigle (attente 9 minutes) par le RE33 18410.</p> <p>Les voyageurs de St-Maurice et Bex devraient donc plutôt utiliser le RE33 18410. Par ailleurs, le RE 3556 ne pourra plus desservir Roche et La Tour-de-Peilz et aura pour terminus Lausanne.</p>
Pourquoi les trains RE 3567 et 3569 ont-ils été supprimés ?	<p>Les trains 3567 et 3569 circuleront à l'horaire 2025. Ils n'ont pas été publiés dans le cadre de la présente consultation du projet d'horaire, car de nombreux conflits devaient encore être réglés pour permettre leurs circulations.</p> <p>En 2025, ils circuleront aux horaires suivants en semaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lausanne 16h52 – St-Maurice 17h40 • Lausanne 17h19 – St-Maurice 18h07 <p>Ces trains circuleront sans arrêt entre Lausanne et Vevey, puis effectueront halte à la Tour-de-Peilz, Burier, Clarens, Montreux, Villeneuve, Aigle et Bex.</p>
Le décadencement des trains R3 n'est pas admissible entre Vevey et Bex	<p>Ce décadencement de la R3 entre Bex et Vevey sera nécessaire lors de la circulation des trains EuroCity entre la Suisse et l'Italie (dépassement du R3 par l'EC à Vevey). C'est la moins mauvaise solution trouvée pour maintenir les trains R3 et ne pas devoir les supprimer entre Vevey et Bex.</p> <p>La DGMR-MT n'est pas satisfaite de cette solution et travaillera avec les CFF pour améliorer cette situation à l'horizon 2030.</p>

202 Le Brassus/Vallorbe - Le Day - Lausanne - Aigle - St-Maurice (RER Vaud, lignes R3, R4)

Les liaisons entre Lausanne et St-Saphorin via Vevey ne seront plus possibles

Avec l'horaire 2024, les liaisons suivantes sont effectivement possibles entre Lausanne et Saint-Saphorin :

- Lausanne xxh27 - Saint-Saphorin xxh44 (par R3)
- Lausanne xxh50 - Vevey xxh05/08 - St-Saphorin xxh11 (par IR18XX et R3)
- St-Saphorin xxh11 - Lausanne xxh30 (par R3)
- St-Saphorin xxh44 - Vevey xxh49/55 - Lausanne xxh10 (par R3 et IR 18XX)

Les changements de l'horaire 2025 sont structurellement très importants. La desserte de St-Saphorin en 2025 se fera par la ligne R4 (toujours à la cadence horaire). Une desserte supplémentaire par la R3 ne sera pas possible, car la R3 n'aura pas le temps pour un arrêt supplémentaire. Pour les années suivantes, la situation sera réévaluée en fonction notamment des éventuelles améliorations d'éléments d'infrastructure (à Vevey) ou de la structure de l'horaire 2026 qui permettra l'engagement de trains à deux niveaux sur les lignes desservant les branches du RER vers Grandson et Bex.

Concernant la seconde liaison via Vevey qui existe à l'horaire actuel, cette dernière ne pourra pas être conservée. En effet, elle n'avait pas été planifiée dans la conception de l'horaire, mais elle est une chance de la structure de l'horaire actuel. Ce genre de correspondance non planifiée sont données sans garantie de compatibilité ascendante (c'est-à-dire avec possibilité de les conserver dans les horaires futurs). A l'horaire 2025, cette fonctionnalité ne pourra plus être offerte car la trame horaire de la ligne R4 sera décalée d'environ 7 minutes par rapport à la situation actuelle ; les deux trains R4 se croiseront donc vers Vevey, n'offrant plus de solution de correspondance avec les IR pour former une cadence 30 minutes en alternance en direct depuis Lausanne ou via Vevey.

La situation restera inchangée pour les horaires 2025 et 2026. Les CFF et la DGMR-MT regrettent cette situation et chercheront activement des solutions pour l'horizon 2027.

A noter que la DGMR-MT et les CFF ont rencontré une délégation municipale de la Commune de Saint-Saphorin en date du 28 août 2024 pour évoquer cette thématique et expliquer en détail la problématique, suite aux réactions enregistrées lors de la consultation du projet d'horaire 2025.

203 Lausanne - Palézieux - Romont - Fribourg/Freiburg (RER Fribourg, lignes S40, S41) <i>Les numéros de lignes ne sont pas encore confirmés par l'Office fédéral des transports et pourraient encore changer d'ici au 15 décembre 2024.</i>	
La Commune de Lutry regrette la dégradation d'offre pour Bossière	<p>La desserte Bossière en 2025 se fera par la S41 : avec <u>toujours</u> une cadence horaire en direction de Lausanne (aucune dégradation) et <u>nouvellement également</u> en direction de Romont et Fribourg.</p> <p>La seconde liaison via Grandvaux existante à l'horaire 2024 est une conséquence de la structure de l'horaire, sans garantie de compatibilité ascendante. A l'horaire 2025, avec le nouvel horaire des lignes S40 et S41, cette fonctionnalité ne pourra plus être offerte.</p>
La Commune de Lutry regrette que la desserte de La Conversion ne soit pas améliorée, puisqu'elle est considérée comme une centralité secondaire dans le projet d'agglomération	<p>La Conversion bénéficiera toujours, avec l'horaire 2025, d'une desserte cadencée d'un train toutes les 30 minutes (statu quo avec l'horaire 2024) ce qui est en accord avec les objectifs de desserte du Canton.</p> <p>En effet, une desserte à 30 minutes pour La Conversion est inscrite dans la référence pour le RER Vaud dans le Plan Directeur cantonal (PDCn – Fiches A21).</p>
Les gares RER de l'Est de Lausanne ne sont plus desservies par des trains qui traversent Lausanne – Prilly-Malley – Renens, à la place ce sont les trains de la Broye qui obtiennent ce privilège Les liaisons sans changement depuis l'Est lausannois vers Renens – Allaman disparaissent	<p>En 2025, les trains S40 et S41 rebrousseront à Lausanne sur la voie 70 en cul-de-sac. En raison de la capacité limitée des voies à Lausanne, il ne sera pas possible de faire transiter davantage de trains vers Renens. L'horaire à Lausanne des lignes S40 et S41 ne permettrait pas de les faire transiter efficacement, puisqu'elles se retrouveraient ensuite en conflit avec des trains grandes lignes entre Morges et Allaman.</p> <p>En revanche, le transit des lignes R8 et R9 sera possible à Lausanne, sans conflit jusqu'à Allaman. Une clientèle importante, c'est-à-dire tous les clients de la Broye entre Palézieux et Payerne, bénéficiera de cette amélioration.</p> <p>Les clients des lignes S40 et S41 devront donc changer à Lausanne. En revanche, les correspondances seront bonnes (4 à 7 minutes) vers les IC1/IR90 en direction de Renens, Genève et Genève-Aéroport. Et pour les autres liaisons de l'Est lausannois vers Prilly-Malley – Allaman, elles s'effectueront avec un changement à Lausanne et un allongement du temps de parcours d'une vingtaine de minutes.</p>
Correspondance entre le S41 24500 Romont – Lausanne 4h46 et le RE vers Genève-Aéroport	<p>Attention ce train (S41 – R24500) circulera avec un horaire anticipé durant une certaine période de l'horaire 2025 en raison de travaux nocturnes entre Puidoux et La Conversion (du lundi au vendredi du 8 avril au 12 décembre 2025).</p> <p>Après analyse, les CFF feront circuler le train 24500 une minute plus tôt, avec une arrivée à Lausanne à 04h45 permettant ainsi la correspondance sur le RE33 de 04h50.</p> <p>A noter que cette relation supplémentaire ne sera offerte que du lundi au vendredi et uniquement durant les travaux, et qu'elle ne sera pas pérennisée par la suite.</p>

203 Lausanne - Palézieux - Romont - Fribourg/Freiburg (RER Fribourg, lignes S40, S41)	
<p>Rendre la halte de Moreillon conforme aux normes d'accessibilité (LHand) en construisant deux nouveaux quais plus proche du village de Puidoux</p>	<p>La reconstruction d'un arrêt ne fait pas partie des sujets considérés dans le cadre de la consultation du projet d'horaire.</p> <p>Néanmoins, la gare de de Moreillon sera mise aux normes LHand ces prochaines années. La planification exacte n'est pas encore connue.</p>
<p>Inverser un sillon S40et R8 ou S41 et R9 pour accélérer les liaisons Glâne – Lausanne</p>	<p>Avec l'horaire 2025, les lignes R8 et R9 seront diamétralisées à Lausanne. Cela veut dire que les trains poursuivront vers Allaman. Sur la section Lausanne – Allaman, la marche des trains sera serrée et nécessitera l'engagement de matériel Flirt pour assurer une bonne tenue de l'horaire avec de nombreux arrêts (il se peut qu'il y ait quelques trains assurés en heures creuses par des rames Dominos moins performantes).</p> <p>Par ailleurs, la production des lignes S30 Yverdon-les-Bains – Payerne – Fribourg et S40/41 Fribourg – Romont – Palézieux – Lausanne sera assurée par un couplage des deux sections à l'exploitation, qui augmentera la robustesse de la ligne Payerne – Fribourg. Un parc dédié de 17 rames Domino3 (trois caisses) permettra de renforcer quasiment tous les trains (avec 2 rames de 3 caisses accouplées) aux heures de pointe. L'exploitation de ces enchainements sera assez complexe, il ne serait donc pas souhaitable pour les CFF de le « mixer » avec celle des lignes R8 et R9. De plus, les rames assurant la ligne S40 basculeront sur la ligne S41 à Lausanne, permettant de réduire le besoin d'une rame dans le roulement. Ce qui ne serait plus possible avec cette proposition.</p> <p>Finalement au niveau de la stratégie de desserte voulue par le Canton de Vaud, il est préférable que les voyageurs en provenance de la Broye, dont le temps de parcours est déjà relativement long, disposent de deux liaisons accélérées par heure entre Palézieux et Lausanne. Si des voyageurs en provenance de la Broye souhaitent atteindre une halte intermédiaire, il sera possible de changer de trains toutes les demi-heures à Palézieux (R8 ⇔ S40 et R9 ⇔ S41). Depuis Romont, les trains IR15 offriront une liaison rapide chaque heure en 34 minutes vers Lausanne (uniquement arrêt à Palézieux). La ligne S40 effectuera le même parcours (Romont – Lausanne) en seulement 37 minutes en desservant notamment Vauderens.</p>

204 Vevey - Puidoux – Palézieux (RER Vaud, ligne R7)	
<p>Augmenter la cadence de la ligne à 30 minutes, rendu possible par la suppression de desserte de Vevey-Funi et Corseaux-Cornalles</p>	<p>Il est impossible de porter la cadence à 30 minutes sur cette ligne à simple voie sans construire un point de croisement à Chexbres. Pour rappel, la suspension de la desserte des haltes de Corseaux-Cornalles et de Vevey-Funi sera nécessaire pour assurer la correspondance à Palézieux avec la ligne du Plateau (IR15) et à Vevey avec ligne du Simplon (IR95) dès l'horaire 2025.</p>
<p>Les nouveaux horaires de la ligne R7 ne conviennent pas aux gens qui travaillent à Vevey</p>	<p>La DGMR-MT a cherché à renforcer l'offre ferroviaire entre Chexbres et Vevey avec des bus (ligne 218) intercalés en direction de Vevey le matin. Dans l'autre sens, le bus 218 prendra en charge les voyageurs de Corseaux, car la desserte de leur halte sera suspendue, pour les emmener à Chexbres où ils auront une correspondance vers Palézieux (R7) puis Berne (IR15). Ainsi le matin, les liaisons Chexbres – Vevey seront les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Départ à 5h37 du bus 218 pour Vevey (arrivée 5h55) • Départ à 6h16 du train R7 pour Vevey (arrivée 6h26) • Départ à 6h37 du bus 218 pour Vevey (arrivée 6h55) • Départ à 7h16 du train R7 pour Vevey (arrivée 7h26) • Départ à 7h37 du bus 218 pour Vevey (arrivée 7h55) • Départ à 8h16 du train R7 pour Vevey (arrivée 8h26), etc...
<p>Perte des liaisons Corseaux – Chexbres</p>	<p>En fin de journée, la desserte sera identique par effet miroir. Là aussi l'offre ferroviaire sera renforcée avec des bus intercalés en direction de Chexbres. Dans l'autre sens, le bus 218 prendra en charge les voyageurs pour Corseaux en provenance de Chexbres / Palézieux (R7) ou Berne (IR15), cela donnera :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Départ à 15h34 du train R7 pour Palézieux (arrivée à Chexbres 15h40) • Départ à 16h00 du bus 218 pour Chexbres (arrivée 16h18) • Départ à 16h34 du train R7 pour Palézieux (arrivée à Chexbres 16h40) • Départ à 17h00 du bus 218 pour Chexbres (arrivée 17h18) • Départ à 17h34 du train R7 pour Palézieux (arrivée à Chexbres 17h40) • Départ à 18h00 du bus 218 pour Chexbres (arrivée 18h18) • Départ à 18h34 du train R7 pour Palézieux (arrivée à Chexbres 18h40) • Départ à 19h00 du bus 218 pour Chexbres (arrivée 19h18) • Départ à 19h34 du train R7 pour Palézieux (arrivée à Chexbres 19h40) <p>➔ L'horaire de toutes les liaisons prévues (bus/train) est détaillé ici. <i>Attention aux périodes de circulation des bus : les courses avec un code 10 circuleront la semaine et les courses avec un code 11 circuleront le week-end.</i></p>
<p>Assurer une correspondance à Palézieux depuis la Broye</p>	<p>La nouvelle configuration de la ligne R7 permettra des correspondances d'un côté à Palézieux avec l'IR15 (pour Fribourg, Berne, ...) et de l'autre côté à Vevey avec l'IR95 (pour le Chablais et le Valais). Il ne sera dès lors pas possible de décaler le départ de ce train de Palézieux, car il manquerait alors la correspondance à Vevey. Depuis Châtillens, une correspondance sera possible à Palézieux entre le bus 385 et les trains R7.</p>

204 Vevey - Puidoux – Palézieux (RER Vaud, ligne R7)	
Assurer une desserte nocturne de Corseaux-Cornalles	<p>Etant donné que le service de la ligne de bus 211 se terminera vers 23h (lundi, samedi) et même 20h (dimanches et fêtes), la DGMR-MT a demandé aux CFF d'analyser quels trains pourraient s'arrêter à Corseaux-Cornalles en soirée. Après analyse, il sera uniquement possible d'arrêter les trains suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous les jours R7 24793 : Vevey 23h34 – Corseaux-Cornalles 23h36 • Nuits ve/sa, sa/di, veilles de fêtes/fêtes le R7 24797 : Vevey 0h34 – Corseaux-Cornalles 0h36
Maintenir la desserte des arrêts de Vevey-Funi et Corseaux-Cornalles	<p>La suspension de desserte des haltes de Corseaux-Cornalles et de Vevey-Funi est nécessaire pour assurer la correspondance à Palézieux avec la ligne du Plateau (IR15) et à Vevey avec ligne du Simplon (IR95) dès l'horaire 2025. Il ne sera pas possible d'offrir des arrêts sur demande pour ces deux gares car les CFF devront garantir les correspondances à Vevey et à Palézieux.</p> <p>Un rétablissement de la desserte de Corseaux-Cornalles sera possible lorsque les installations de sécurité auront été remplacées entre Puidoux et Palézieux, permettant de faire circuler des trains à 2 minutes d'intervalle. Ce rétablissement est envisagé pour décembre 2027.</p>
Allongement des liaisons entre Chexbres et La Tour-de-Peilz ou Burier	<p>La ligne R7 Vevey-Puidoux sera prolongée à Palézieux et son horaire adapté pour permettre une double correspondance (IR95 à Vevey et IR15 à Palézieux). L'horaire de la R7 se trouvera ainsi contraint et une correspondance courte à Vevey sur le RER (ligne R4) ne sera pas possible ; elle se fera en une vingtaine de minutes. Le bus 201 permettra toutefois un trajet de/vers La Tour-de-Peilz ou Burier avec une correspondance sur la R7 à Vevey ou le bus 218 à Vevey, Bergère.</p>

205 Allaman - Lausanne - Palézieux - Payerne - Murten/Morat (RER Vaud, lignes R8, R9)	
<p><i>Pour rappel, il y aura d'importants travaux de modernisation sur la ligne de la Broye en 2025, nécessitant l'interruption des circulations ferroviaires entre Palézieux et Payerne entre le 14 février et le 9 juin 2025. Un cadre-horaire spécialement conçu pour cette période a été établi et porte le numéro 205.1</i></p>	
Il est curieux de constater que le train R8 part de Lucens à la minute 14, alors que le train croiseur R9 arrive à la minute 15	<p>Il y a parfois de légères différences entre les minutes techniques (pour l'exploitation ferroviaire) et les minutes commerciales communiquées aux clients. Les minutes commerciales sont arrondies afin d'avoir des minutes pleines et doivent permettre un départ ponctuel.</p> <p>Dans ce cas précis, la R8 partira de Lucens à la minute 15.1 directement après l'arrivée de la R9 à la minute 14.9 (minutes techniques).</p> <p>Le départ de la R8 est indiqué dans l'horaire à la minute 14 (commerciale). Cela est nécessaire afin que le mécanicien ait le temps de procéder à la fermeture des portes et de partir ensuite ponctuellement à la minute 15.1.</p>

205 Allaman - Lausanne - Palézieux - Payerne - Murten/Morat (RER Vaud, lignes R8, R9)	
<p>Desserte à la cadence à 30 minutes pour les haltes de Denges-Echandens, Lonay-Préverenges et Morges-St-Jean</p>	<p>Demande récurrente</p> <p>Les importants travaux des CFF prévus en gare de Lausanne, qui seront réalisés dans les prochaines années, auront des conséquences sur la capacité du nœud ferroviaire de Lausanne-Renens, ainsi que sur les tronçons adjacents. Cela signifie que sur la ligne Lausanne – Genève les haltes de Denges-Echandens, Lonay-Préverenges et Morges-St-Jean ne pourront pas toutes disposer d’une cadence à la demi-heure, bien qu’une telle desserte soit inscrite dans la référence attendue pour le RER Vaud du Plan Directeur cantonal (PDCn – Fiches A21).</p> <p>Par ailleurs, selon le plan d’utilisation du réseau ferroviaire 2025 (PLUR 2025, p. 122), il n’est possible d’offrir une cadence à la demi-heure qu’à une seule de ces trois haltes. La difficulté d’ajouter des arrêts provient notamment de la densité du trafic sur ce tronçon à proximité de la gare de Lausanne-triage.</p> <p>Pour l’horaire 2025, la décision de privilégier Lonay-Préverenges a été prise par le commanditaire de l’offre de transport en concertation avec les Communes concernées et Région Morges.</p>
<p>Mauvaise desserte pour les gymnasiens de la Côte se rendant à Etoy, avec une correspondance de 24 minutes à Allaman</p>	<p>La DGMR-MT et les CFF sont conscients de cette situation liée à la structure de l’offre entre Lausanne et Genève. La proposition d’arrêter des RE33 en gare d’Etoy n’est pas possible. En effet, les quais d’Etoy sont prévus pour des trains faisant 150m (RER Vaud) alors que les rames RE33 peuvent faire jusqu’à 300m.</p> <p>Cependant, la DGMR-MT a trouvé une solution pour les gymnasiens d’Etoy. Le <u>matin uniquement</u>, un train à deux étages d’une longueur de 100m sera disponible. Il effectuera le trajet suivant : Genève - Versoix - Coppet - Nyon - Gland - Rolle - Etoy (arrivée 8h15). Les horaires du gymnase seront adaptés (début des cours à 8h35). Il s’agit du RE3565, financé par le Canton de Vaud. Les retours de fin de journée seront possibles avec la ligne de bus 724 Etoy - Allaman en correspondance avec les RE33 à Allaman.</p>
<p>Maintenir les lignes R8 (Payerne) et R9 (Kerzers) comme avec l’horaire 2024, et avec du matériel Domino</p>	<p>Dans la Broye, les possibilités de croisement limitées contraignent fortement l’horaire (voie unique). Bien que cela ait été l’objectif initial des CFF, il ne sera plus possible avec le nouvel horaire 2025 d’offrir des relations sans changement de Lausanne à Kerzers en raison de conflits avec le trafic marchandise en gare d’Avenches ainsi qu’entre Avenches et Morat. En contrepartie, l’offre pour Avenches et Morat en direction de Berne a pu être améliorée (voir cadre 355 Payerne - Murten/Morat - Kerzers – Bern).</p> <p>L’engagement de rames Flirt sur cette ligne sera ainsi nécessaire pour la stabilité de l’horaire entre Allaman et Lausanne. Ces rames sont plus performantes en termes d’accélération et permettront donc de tenir un horaire plus serré. Faisant figure d’exception, quelques trains de la R8 seront toutefois encore produits en Domino en 2025.</p>

205 Allaman - Lausanne - Palézieux - Payerne - Murten/Morat (RER Vaud, lignes R8, R9)	
Les trains de la ligne R8 doivent circuler toute l'année entre Payerne et Lausanne, car il n'y a aucune raison de supprimer le R8 sur ce tronçon si l'exploitation Palézieux – Payerne est arrêtée	Le maintien de la R8 entre Lausanne et Palézieux durant les travaux avec interruption totale entre Palézieux et Payerne a été étudié et ne sera pas possible. En effet, il n'y aura pas de voie disponible en gare de Palézieux permettant de conserver la rame entre une arrivée depuis Lausanne (minute 45) et un retour direction Lausanne (minute 15). La R9 pourra quant à elle être maintenue durant les travaux en utilisant la voie 3 qui sera disponible car la R7 ne circulera pas dans cette demi-heure.
Lors des travaux entre Palézieux et Payerne, la ligne R8 est interrompue à Lausanne et des correspondances tomberont à Palézieux	<p>Le maintien de la R8 entre Lausanne et Palézieux durant les travaux avec interruption totale entre Palézieux et Payerne a été étudié et ne sera pas possible. En effet, il n'y aura pas de voie disponible en gare de Palézieux permettant de conserver la rame entre une arrivée depuis Lausanne (minute 45) et un retour direction Lausanne (minute 15). La R9 pourra quant à elle être maintenue durant les travaux en utilisant la voie 3 qui sera disponible car la R7 ne circulera pas dans cette demi-heure.</p> <p>Durant ces travaux, les voyageurs entre Palézieux et Lausanne utiliseront la S40 (départ Palézieux xx.19 / arrivée Palézieux xx.40). Des bus de substitution circuleront à la cadence 30 minutes entre Palézieux et Payerne avec correspondance sur les trains RER à Palézieux. Une correspondance sur l'IR ne sera pas possible, car celui-ci ne circulera plus dans le même quart d'heure que le trafic RER.</p> <p>En outre, la ligne 361 (bus directs) circulant entre Lausanne, Croisettes et Lucens sera renforcée et prolongée vers Payerne (extension de l'offre de la ligne 361 durant la période des travaux).</p>
Il manque le train nocturne Lausanne – Payerne	Une erreur s'est glissée dans le cadre horaire 251. Le train nocturne SN13839 Lausanne (dp 1h28) – Payerne – Morat est maintenu. A noter qu'en raison d'important travaux du 9 février au 14 juin 2025, la ligne sera interrompue. Le service ferroviaire sera remplacé par bus (voir 205.1).

210 Lausanne - Yverdon-les-Bains - Neuchâtel - Biel/Bienne (R13 Yverdon-les-Bains - Neuchâtel - Bienne)	
Desserte de Grandson par les trains de la ligne R13	<p>Avec l'horaire 2024, la ligne R13 circule de manière très limitée avec seulement 6 relations par sens en semaine et aucune relation le weekend. La nouvelle ligne R13 circulera dès 2025 chaque heure en semaine et le weekend, et reliera Bienne à Yverdon-les-Bains en passant par Neuchâtel.</p> <p>En tant que co-commanditaire de l'offre de transport régional de voyageurs (TRV), la DGMR-MT avait demandé une desserte de toutes les haltes sur le territoire vaudois (Yverdon-les-Bains, Grandson et Concise) dans le cadre des travaux de planification de l'horaire 2025. Les CFF ont analysé la faisabilité de cette demande, mais n'ont pas pu y répondre favorablement en raison de la capacité en ligne (notamment la simple voie le long du Lac de Bienne) ainsi que des contraintes de correspondances et de rebroussement à Yverdon-les-Bains, Neuchâtel et à Bienne. Il est aussi à noter que cette évolution de l'offre est accompagnée d'un assainissement technique de l'horaire afin de mieux correspondre à la réalité de la circulation des trains, ce qui explique une distribution revue de l'horaire le long de la ligne. Toutefois, l'horaire prévoit une correspondance systématique à Yverdon-les-Bains entre les trains R13 et les IC5 ; c'est un élément essentiel pour l'attractivité de cette offre régionale. En 2025, il ne sera pas possible de desservir davantage qu'un arrêt vaudois, avant le renouvellement du matériel roulant à l'horizon 2033. Le choix s'est porté sur la halte de Concise qui aurait perdu sinon toute desserte ferroviaire, alors que Grandson sera desservie toutes les 30 minutes par les lignes R1 et R2 du RER Vaud en direction de Lausanne. Finalement, Grandson perdra six dessertes par sens en semaine vers Neuchâtel et Yverdon-les-Bains.</p> <p>Une alternative sera toujours possible par Yverdon-les-Bains et une correspondance sur les lignes 630 et 635 de CarPostal (au lieu des trains du RER Vaud qui seront décalés de 15 minutes par rapport aux IC5), qui offriront une possibilité de relier Yverdon-les-Bains à Grandson toutes les demi-heures et du lundi au dimanche. Ces bus seront calés sur les croisées de trains IC5 aux minutes 00 et 30 à Yverdon-les-Bains, offrant ainsi des liaisons rapides vers Renens/Lausanne et Neuchâtel/Bienne.</p>

252 Yverdon-les-Bains – Payerne – Fribourg/Freiburg (RER Fribourg I Freiburg : ligne S30)	
Il manque un train au départ de Fribourg à 14h34 ce qui est dommageable	<p>De manière générale, une cadence d'un train toutes les 30 minutes sera déployée sur cette ligne du début à la fin de service.</p> <p>Toutefois, à l'horaire 2025 comme actuellement, un trou de cadence sera nécessaire l'après-midi en raison de la circulation d'un train marchandises entre Fribourg et Grolley. L'offre sur cette ligne sera effectivement fortement contrainte par les possibilités limitées de croisement (voie unique entre Givisiez et Grolley), et donc la S30 ne pourra pas circuler lorsque le train marchandises circule, conformément au PLUR 2025 (voir n°3.20 et 3.21, p. 17).</p>

252 Yverdon-les-Bains – Payerne – Fribourg/Freiburg (RER Fribourg I Freiburg : ligne S30)	
<p>Rétablir une desserte de la halte d'Yverdon-Champ-Pittet</p>	<p>Concernant la halte d'Yverdon-Champ-Pittet, la suspension de la desserte ferroviaire permettra d'assurer les correspondances des trains régionaux en provenance de Fribourg et Payerne avec les trains grandes lignes InterCity IC5 à Yverdon-les-Bains vers Renens et Lausanne ainsi que vers Neuchâtel et Bienne.</p> <p>Ce sont les chiffres de fréquentation qui ont amené à favoriser les correspondances à Yverdon-les-Bains plutôt qu'à maintenir une desserte de Champ-Pittet. En effet, sur la base des statistiques 2023, 650 voyageurs par jour comptent sur une correspondance à Yverdon-les-Bains, principalement vers Lausanne, contre environ 80 voyageurs par jour qui utilisent la halte d'Yverdon-Champ Pittet, dont environ 50 sont des élèves du gymnase ou de la HEIG-VD.</p> <p>Ce choix a également été préféré à celui de la suspension la desserte de la halte d'Yvonand (640 voyageurs par jour), centre régional avec une interface de transport et des connexions avec les lignes de bus régionales 650 et 655. Les contraintes posées par une infrastructure à voie unique et un nombre de points de croisements limité ne permettent pas d'autres alternatives.</p> <p>Ainsi, au changement d'horaires, ces voyageurs devront transiter par la gare d'Yverdon-les-Bains, et utiliseront la ligne de bus urbaine qui dessert la HEIG-VD et le gymnase, sans surcoût (mêmes zones Mobilis). L'horaire 2025 se veut évolutif et la desserte de Champ-Pittet sera réintroduite dès que possible.</p>
<p>Le premier départ de Cheyres à 5h14 est trop tard pour arriver à Vevey à 6h40</p>	<p>Avec le nouvel horaire 2025, il a fallu décaler de 15 minutes tous les horaires des trains dans la Broye pour assurer les correspondances à Yverdon-les-Bains avec les trains IC5 pour Renens – Lausanne. Cela implique des changements pour l'offre à Cheyres : le premier train est 15 minutes plus tôt en direction d'Yverdon-les-Bains, mais 15 minutes plus tard en direction de Payerne par rapport à l'horaire 2024.</p> <p>Une nouvelle possibilité est offerte avec le S30 Cheyres 5h44 – Yverdon-les-Bains 5h56, changement sur IC5 Yverdon-les-Bains 5h59 – Renens 6h18, changement sur le RE33 Renens 6h24 – Vevey 6h45.</p> <p>Il y aura bien un train S30 Cheyres 5h14 – Yverdon 5h26, commandé par les Cantons de Vaud et Fribourg. En revanche, la circulation d'un train IC5 avec un départ à 05h29 d'Yverdon-les-Bains en direction de Lausanne a été étudiée par les CFF et estimée non réalisable en raison de coûts excessifs.</p> <p>Il n'est pas non plus possible d'avancer le premier train Payerne – Yverdon-les-Bains de 15 minutes car il n'y aurait pas de possibilité de croiser le train S30 14308 quittant Yverdon-les-Bains à 5h04 pour Payerne. En fait, il faudrait avancer le premier train de 30 minutes, créant une attente à Yverdon-les-Bains d'environ 20 minutes avant le départ du R1 24113 pour Lausanne.</p>

252 Yverdon-les-Bains – Payerne – Fribourg/Freiburg (RER Fribourg I Freiburg : ligne S30)	
<p>Manque un train IC5 au départ de Lausanne pour Yverdon-les-Bains à 23h34 pour donner une dernière correspondance sur le S30 14394 quittant Yverdon pour Payerne à 0h04</p> <p>Retarder le train S30 14394 départ 0h40 pour relever le dernier IC5 1547 de Lausanne arrivant à Yverdon-les-Bains à 0h30 (ou 0h35)</p>	<p>A l'horaire 2025, la cadence 30 minutes de l'IC5 à Yverdon sera prolongée d'une heure jusqu'à 23h30. Le dernier IC5 desservira ensuite Yverdon-les-Bains à 0h30. Une liaison IC5 supplémentaire avec desserte d'Yverdon-les-Bains à 0h00 ne se justifie pas du point de vue de la demande selon les CFF.</p> <p>Dès lors, les Cantons de Vaud et de Fribourg ont demandé aux CFF de retarder le train S30 14394 pour attendre l'IC5 1547 arrivant à Yverdon-les-Bains entre 0h30 et 0h35 (selon les jours). Après étude approfondie entre le planificateur de la ligne et les services opérationnels, il ressort que le décalage de la course 14394 se heurte malheureusement à des contraintes de production qui, pour l'heure, empêchent la mise en œuvre de cette mesure à l'horaire 2025.</p> <p>Les contraintes de production identifiées sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le roulement des rames Domino assurant les prestations des lignes S30, S40 et S41 est de base fortement contraint (matériel roulant sans accouplement automatique, longue ligne de production, entretien en collaboration CFF-tpf à Givisiez ou Bienne, lavage à Planchy) • Le décalage de la course nécessiterait une adaptation des enchaînements dans le roulement des rames Domino qui aurait pour conséquence un dépassement de l'intervalle kilométrique maximal entre deux entretiens. • Des risques opérationnels augmentés en gare de Fribourg en raison des manœuvres nécessaires, par le fait que le garage des rames se ferait sur des voies en cul-de-sac (ordre des rames garées important dans la succession des engagements, décroisement de roulements compliqué). <p>Les CFF analyseront à nouveau cette demande pour l'horaire 2026, avec l'expérience des premiers mois d'exploitation de cette nouvelle production.</p>

355 Payerne - Murten/Morat - Kerzers – Bern (S-Bahn Bern, Linien S5, S52)	
<p>Les correspondances à Morat pour le flux Payerne ou Avenches ↔ Neuchâtel doivent être rétablies</p>	<p>Avec l'horaire 2025, les correspondances seront rétablies tous les jours et chaque heure entre Avenches et Neuchâtel (S5 Avenches - Berne ↔ S20 Fribourg - Neuchâtel) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avenches xxh05 – Morat xxh13/ xxh18 – Neuchâtel xxh42 • Neuchâtel xxh17 – Morat xxh40/ xxh45 – Avenches xxh53 <p>De plus, la semaine, aux heures de circulation des trains de renforts S52, une relation Payerne ↔ Neuchâtel sera possible avec un changement à Morat en 9 à 13 minutes sur les trains S21 Fribourg - Neuchâtel.</p>

355 Payerne - Murten/Morat - Kerzers – Bern (S-Bahn Bern, Linien S5, S52)	
<p>Pourquoi est-ce que la ligne S5 termine à Avenches ?</p>	<p>La ligne S5 du S-Bahn Bern permettra une relation horaire tous les jours de la semaine entre Berne et Avenches, ce qui sera une amélioration significative par rapport à l'horaire 2024.</p> <p>La capacité en ligne sur la section Morat – Payerne n'est pas garantie par le plan d'utilisation du réseau 2025 (PLUR 2025, p. 122) pour prolonger les trains S5 chaque heure au-delà de Morat (sillon en gris). Toutefois, étant donné que les trains S5 Bern – Kerzers – Avenches ne seront pas en conflit avec d'autres circulations jusqu'à Avenches, ils ont pu être commandés chaque heure à l'horaire 2025.</p> <p>En revanche, pour permettre à la ligne de circuler au-delà d'Avenches, il faudrait un point de croisement supplémentaire dans le secteur de la gare de Domdidier. Un prolongement de la ligne au-delà de Domdidier nécessiterait aussi l'engagement d'une rame supplémentaire pour assurer les rotations. Pour ces deux raisons, la ligne S5 est limitée à Avenches.</p>
<p>Faire circuler la ligne S52 Berne – Kerzers – Murten – Payerne toutes les heures ainsi que le week-end</p>	<p>Ces trains de renfort seront offerts entre Payerne, Corcelles-Nord, Dompierre, Domdidier, Avenches et Berne via Kerzers en heures de pointe de semaine <u>lorsque le trafic marchandises n'utilise pas les sillons disponibles</u>. Ces trains seront couplés/découplés à Kerzers avec la branche de/vers Ins.</p> <p>Les trains de renforts S52 seront en partage de capacité avec le trafic marchandises, conformément au PLUR 2025 (voir n°3.13, p. 17). Les trains voyageurs « manquants » en heures de pointe laisseront la place aux trains de marchandises.</p> <p>Aucun train supplémentaire ne pourra être ajouté à l'horaire 2025. Les négociations avec la branche fret ont déjà eu lieu. Celles-ci devront être reconduites chaque année.</p> <p>Concernant la circulation de trains S52 aussi le week-end, les Cantons de Vaud et Fribourg ne sont pour le moment pas en mesure de les financer.</p>

TER Pontarlier – Frasne – L’Abergement-Ste-Marie – Vallorbe (exploitation SNCF)	
<p>Comment seront positionnés les TER Pontarlier – Frasne – Vallorbe en 2025 ?</p> <p>Et comment ensuite poursuivre vers la Vallée de Joux étant donné que les trains de renfort seront supprimés entre Vallorbe et Le Brassus</p>	<p>En raison des travaux de modernisation des gares du Sentier et du Lieu qui auront lieu ces prochaines années, il n’est plus possible d’offrir une cadence ferroviaire à 30 minutes aux heures de pointe (pas de possibilité de croiser ailleurs qu’au Pont).</p> <p>Pour compenser les liaisons sans changement de Vallorbe à la Vallée de Joux, la ligne 613 (Cheseaux-Noréaz –) Yverdon-les-Bains – Vallorbe (– Le Brassus) sera prolongée de Vallorbe au Brassus en passant par le Mont d’Orzeires.</p> <p>La SNCF et la Région Bourgogne-Franche-Comté ont décidé de se caler dans le cadencement suisse et ont repositionné les TER de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 18130 Pontarlier 5h05-Frasne-L’Abergement-Ste-Marie-Vallorbe 5h38 • 895702 Pontarlier 5h57-Frasne 6h14 (encore à confirmer par SNCF) ⇔ changer sur 18133 Frasne 6h19-Vallorbe 6h38 • Car TER 33574 Vallorbe 16h20 Frasne 17h17 • 18140 Vallorbe 17h20-L’Abergement-Ste-Marie-Frasne-Pontarlier 17h52 • 18142 Vallorbe 18h20-Frasne 18h39 ⇔ changer sur Car TER Frasne 18h45 - Pontarlier 19h15 (encore à l’étude par SNCF) <p>Le matin, à l’arrivée des TER à Vallorbe, il y aura un train R4 pour Lausanne à 5h42 et 6h42 ainsi qu’un bus 613 vers le Brassus à 5h46 et 6h46.</p> <p>Le soir, des bus 613 arriveront à 16h10, 17h10 et 18h10 depuis Le Brassus et des trains R4 de Lausanne à 16h15, 17h15 et 18h15</p>

Autres demandes	
<p>Création d’une ligne de RER Morges - Yverdon</p>	<p>Cette demande ne fait pas l’objet de la consultation du projet d’horaire 2025.</p> <p>Toutefois, la DGMR-MT et les CFF analysent la faisabilité de telles liaisons dans le cadre du développement du réseau ferroviaire défini dans la Stratégie cantonale ferroviaire. Si la mesure est pertinente elle pourra être déposée dans le cadre d’une prochaine étape d’aménagement (horizon 2045-50).</p>

Autres entreprises ferroviaires (EF)

R11 Orbe - Chavornay (cadre 211)	
Manque correspondance à Orbe de/vers le dernier R1 Lausanne – Grandson (SN 13840)	<p>Le train de nuit SN 13840 est décalé d'environ 40 minutes par rapport à l'horaire actuel. Les prestations aujourd'hui assurées en sous-traitance bus à CarPostal ne pourront plus être maintenues en raison du décalage trop important par rapport aux fins de service des lignes régulières de CarPostal.</p> <p>En revanche, il y aura un nouveau train pyjama (SN13830) Lausanne 1h08 – Chavornay 1h36 qui sera relevé par le dernier R11 (26896) Chavornay 1h39 – Orbe 1h47.</p>
Manque correspondance à Orbe de/vers le dernier R1 Grandson – Lausanne (24199)	<p>Le R2 24 24284 Lausanne 23h39 – Chavornay 0h06 donne une correspondance sur le R11 Chavornay 0h09 – Orbe 0h17.</p> <p>Puis la navette repart d'Orbe à 0h21 pour atteindre Chavornay à 0h29 qui donne une correspondance à 0h32 pour Lausanne sur le R1 24199 désheuré, ainsi que le R1 24186 pour Grandson à 0h36.</p>
Assurer les correspondances à Chavornay toutes les heures sur le train pour Lausanne qui part à la minute 25 du lundi au samedi	<p>Une demande pour un cadencement systématique avec arrivée à la minute 21 pour correspondance sur les trains R1 241XX du lundi au samedi ne peut pas être satisfaite si simplement.</p> <p>En raison de la configuration du nœud de correspondance à Chavornay, l'introduction d'une cadence stricte à 30 minutes avec une seule rame imposerait une attente de 11 à 12 minutes en gare de Chavornay (flux Orbe ↔ Lausanne), ce qui est jugé non acceptable en regard de la faible longueur de la ligne (temps de parcours Orbe-Chavornay 8 à 9 minutes).</p> <p>En journée, une liaison horaire efficace de/pour Lausanne sera offerte (4' de battement) et une liaison horaire de/pour Yverdon sera assurée dans l'autre demi-heure (7' de battement).</p>

R12 Ste-Croix - Yverdon-les-Bains (cadre 212)

Suppression de la desserte ferroviaire des haltes d'Yverdon William Barbey, La Brinaz, Valeyres-sous-Montagny et Essert-sous-Champvent en journée la semaine

Le nouvel horaire CFF 2025 change complètement les contraintes de correspondances à Yverdon-les-Bains. Lorsque les CFF ont informé l'entreprise Travys et la DGMR-MT de ces changements importants, des solutions horaires ont été recherchées pour s'adapter à la nouvelle situation. Deux variantes ont été étudiées avec l'infrastructure actuelle, c'est-à-dire avec des croisements possibles seulement dans les gares d'Essert-sous-Champvent, Vuitebœuf, Baulmes et Trois-Villes :

- La variante statu quo (pas de changement) :
Elle aurait permis de maintenir les croisements à l'horaire à Vuitebœuf et Trois-Villes, et donc de maintenir une cadence à 30 minutes de toutes les haltes. Mais elle aurait donné des correspondances en 17 minutes à Yverdon-les-Bains en direction de Lausanne et de Bienne, ce qui n'a pas été jugé admissible compte tenu du temps d'attente ; les correspondances sur les trains régionaux vers Lausanne n'auraient pas non plus été garanties en raison d'un temps de correspondance insuffisant (2').
- La variante décalage de 15 minutes :
Un décalage de toute la trame horaire de 15 minutes aurait permis de conserver les croisements à l'horaire à Vuitebœuf et Trois-Villes, mais aurait donné des correspondances en 2 minutes à Yverdon-les-Bains en direction de Lausanne et de Bienne, ce qui n'a pas été jugé admissible, en raison du faible temps à disposition et du risque élevé de manquer les correspondances.

Dès lors, pour augmenter le temps de correspondance en gare d'Yverdon-les-Bains, la seule solution consiste à accélérer les trains entre le point de croisement de Vuitebœuf et Yverdon-les-Bains sans desservir les haltes intermédiaires. Travys a réalisé plusieurs essais pour assurer la faisabilité de cet horaire et déterminer le nombre de dessertes de haltes à suspendre lorsque la cadence à 30 minutes est produite.

L'infrastructure actuelle ne permet pas d'autres variantes d'horaires à 30 minutes. Toutefois, la desserte de toutes les haltes entre Vuitebœuf et Yverdon-les-Bains pourra à nouveau être effective lorsque le point de croisement à Six-Fontaines sera réalisé. Si tout se déroule comme prévu, dès décembre 2027 (horaire 2028), l'horaire prévu sur l'Yverdon-Ste Croix permettra une desserte de toutes les haltes avec une cadence à 30 minutes en plus de bonnes correspondances à Yverdon-les-Bains. Le croisement des trains se fera à Essert-sous-Champvent et Six-Fontaines.

Le Canton n'a aucune volonté de fermer définitivement des haltes et souhaite pouvoir offrir à nouveau la cadence à 30 minutes pour chaque halte dès que possible sur cette ligne, dès que le point de croisement de Six-Fontaines sera exploitable.

R12 Ste-Croix - Yverdon-les-Bains (cadre 212)	
<p>Suppression de la desserte ferroviaire des haltes d'Yverdon William Barbey, La Brinaz, Valeyres-sous-Montagny et Essert-sous-Champvent en journée la semaine (suite)</p>	<p>Durant la période transitoire (horaires 2025, 2026 et 2027), la variante horaire « décalage de 15 minutes » décrite ci-dessus sera appliquée, avec une accélération des trains par la suspension de la desserte des haltes d'Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Montagny, La Brinaz et William Barbey lorsque la cadence 30 minutes est offerte. Ainsi, du lundi au vendredi entre 6h et 21h, la desserte des haltes susmentionnées n'est plus assurée temporairement par le train, mais est substituée par bus. Pour Essert-sous-Champvent, l'offre de la ligne 611 Yverdon-les-Bains – Chamblon – Champvent est améliorée pour reprendre la desserte d'Essert-sous-Champvent (24 courses par sens entre 6h et 21h). Pour Valeyres-sous-Montagny, La Brinaz et William Barbey, une ligne de bus B12 (Valeyres – Yverdon) est temporairement mise en place avec 26 allers-retours entre 6h et 21h. Les temps de parcours pour cette ligne de bus ont été testés pendant les heures de pointe par Travys et un parcours évitant les embouteillages en entrée d'Yverdon-les-Bains a été proposé par Travys. Après 21h en semaine ainsi que tout le weekend, la desserte ferroviaire est maintenue une fois par heure dans toutes les haltes avec des croisements de trains à Baulmes.</p> <p>Travys et la DGMR-MT ont organisé une séance d'information aux municipalités des Communes de la ligne de l'Yverdon – Ste Croix (+Bullet) le 11 avril 2024 à Baulmes afin de donner des explications sur les tenants et aboutissants de cette situation.</p> <p>Cette solution, certes pas idéale mais transitoire, permet d'assurer le transport des voyageurs : environ 2000 voyageurs par jour entre Ste-Croix, Baulmes et Vuitebœuf et Yverdon-les-Bains et environ 300 entre Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Montagny, La Brinaz et William Barbey et Yverdon-les-Bains.</p> <p>Le Canton souhaite un rétablissement de l'offre ferroviaire d'ici à fin 2027 au plus tard.</p>
<p>Correspondances trop longues à Yverdon-les-Bains le week-end</p>	<p>Les temps de correspondance seront allongés pour maintenir une exploitation de l'ensemble des haltes/gares à la cadence horaire. Un croisement des trains à Baulmes permettra la mise en place d'un système symétrique (nœud 30 à Yverdon-les-Bains et Ste-Croix) et un maintien de l'ensemble de la chaîne de transport (Baulmes avec ligne 686, Ste-Croix avec ligne 615, jusqu'à Mauborget où il y aura des correspondances avec ligne 625 qui redescendra sur Grandson et Yverdon-les-Bains, ainsi que sur Couvet à la belle saison).</p> <p>Un croisement à Essert-sous-Champvent (départ Yverdon 35/arrivée 53) bien qu'améliorant les correspondances à Yverdon-les-Bains sur les trains Grandes Lignes, ne serait pas symétrique et ne permettrait pas d'assurer de manière optimale les chaînes de transports régionales dans toutes les directions. Les renforts de cadence à 30 minutes le week-end seront rétablis dès la construction du point de croisement à Six-Fontaines (fin 2027), au même titre que la desserte des haltes du bas de la ligne en semaine.</p>

R12 Ste-Croix - Yverdon-les-Bains (cadre 212)	
<p>Conserver le croisement à Vuitebœuf le week-end car Baulmes n'est pas idéal en termes d'accessibilité</p>	<p>Un croisement à Vuitebœuf n'est pas possible sans maintenir le même système horaire qu'en semaine (suppression des haltes sur le bas de la ligne) ou en allongeant encore plus les correspondances à Yverdon-les-Bains (plus que 15 minutes). Un croisement des trains à Baulmes permettra la mise en place d'un système symétrique (nœud 30 à Yverdon-les-Bains et Ste-Croix) et un maintien de l'ensemble de la chaîne de transport (Baulmes avec ligne 686, Ste-Croix avec ligne 615, jusqu'à Mauborget où il y aura des correspondances avec ligne 625 qui redescendra sur Grandson et Yverdon-les-Bains).</p> <p>Avant l'horaire 2016, les croisements avaient lieu systématiquement à Baulmes. Cette problématique de quai 2 non adapté est connue de l'entreprise Travys. Aujourd'hui déjà, des croisements ont parfois lieu à Baulmes en cas de retard du train descendant sans que cela ne pose de problème particulier.</p> <p>Au niveau de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, lorsque le voyageur s'est annoncé, alors le train concerné sera géré par le Centre d'Exploitation et envoyé sur la voie 1 qui est conforme.</p>
<p>Arrivée des bus B12 et train R12 critique à 7h55 pour les gymnasiens</p>	<p>Une séance de coordination avec les représentants du gymnase, de la DGMR-MT et Travys a eu lieu pour trouver des solutions. Une modification de l'horaire du train n'est pas envisageable et une modification de l'entrée/sortie des cours n'est pas recommandée (cet horaire a été défini en fonction des arrivées de la majorité des autres lignes régionales).</p> <p>Solution proposée : Un bus sur la ligne 601 sera mis en place au départ de la gare à 8h00. Il attendra les arrivées du train R12 de Ste-Croix et du bus B12 de Valeyres (arrivées 7h55), pour l'entrée des cours de 8h15 au gymnase. En cas de retard du train R12 ou du bus B12, des instructions spécifiques peuvent être fournies au conducteur Travys afin de bien attendre les correspondances. Un monitoring sera effectué dès le changement d'horaire pour vérifier le bon fonctionnement du système.</p>
<p>Ajout d'une course au départ de Ste-Croix à 4h51 la semaine</p>	<p>L'ensemble de la grille horaire a été retardé d'environ 15 minutes en raison du nouveau nœud de correspondance à Yverdon-les-Bains. La nouvelle course de 5h43 arrive en effet 13' plus tard à Yverdon-les-Bains. Cependant, avec cette course, la liaison vers Renens-Lausanne est nettement améliorée grâce à la liaison sur l'IC5 : arrivée Renens 6h18 (au lieu de 6h25 en 2024) et Lausanne 6h26 (au lieu de 6h34 en 2024). Compte tenu de ces nouvelles relations, le potentiel de clients pour un train plus tôt au départ de Ste-Croix a été jugé insuffisant.</p> <p>En outre, ajouter cette paire de courses serait peu compatible avec la mise en place des tours de service des conducteurs et engendrerait un coût supplémentaire trop important en regard de la fréquentation pour les commanditaires (OFT et Canton).</p>

R12 Ste-Croix - Yverdon-les-Bains (cadre 212)	
Introduire une cadence intégrale à 30 minutes en semaine	Malgré la pertinence de ce complément d'offre pour les clients et la faisabilité au niveau de l'adéquation offre/demande de l'OFT, ce complément n'est actuellement pas possible pour garder de la réserve pour des sillons de « respiration » nécessaires pour les travaux planifiés (sinon : augmentation des travaux de nuit, et important risque de détérioration de l'infrastructure). A terme (horizon encore à déterminer en fonction de la fréquentation), il est prévu de d'augmenter l'amplitude de la cadence à la demi-heure.

R30 Montreux – Château-d'Œx – Gstaad – Zweisimmen – Lenk im Simmental (cadre 120)	
R34 Montreux – Les Avants – Château-d'Œx (cadre 120)	
<p>Les correspondances à Montbovon, sont soit trop courtes soit trop longues</p> <p>Des consignes doivent être données au personnel pour assurer les correspondances courtes, ou alors il faut prévoir du quai-à-quai</p>	<p><i>Demande récurrente</i></p> <p>L'entreprise MOB prend acte de la demande. L'horaire 2025 permettra d'améliorer la stabilité des correspondances et des mesures seront mises en œuvre pour que les correspondances soient le plus confortables possible pour les clients, compte tenu des contraintes techniques.</p> <p>A noter que des correspondances quai-à-quai ne pourront pas être organisées pour toutes les relations simultanément, notamment lorsque deux trains MOB se croisent en gare de Montbovon. Par ailleurs, l'entreprise MOB veillera à ce que les correspondances apparaissent correctement dans l'horaire définitif.</p> <p>Même en optimisant le temps de correspondance, il faudra environ 45 minutes pour relier Château-d'Œx à Bulle en train. De plus, en raison des horaires tpf liés au nœud de Bulle, ainsi qu'au temps de parcours entre Montbovon et Château-d'Œx, il est impossible de réduire davantage ce temps de correspondance.</p>
Ajouter l'arrêt des trains GoldenPassExpress à Rossinière et Rougemont	La politique d'arrêt a été discutée et décidée en amont entre Cantons, lors des travaux de planification pour l'introduction de l'offre GPX. Pour le Canton de Vaud, seul l'arrêt à Château-d'Œx avait été retenu, pour éviter de prendre des clients aux trains des lignes R30 et R34 qui ont déjà une fréquentation critique.
Adapter la marche du train 2207 pour garantir une arrivée suffisamment tôt à Fontanivent afin que l'accès au gymnase de Burier des élèves du Pays d'Enhaut soit amélioré	<p>Après des échanges avec la Direction du Gymnase de Burier, la DGMR-MT a demandé au MOB de modifier la marche du train 2207 qui sera donc décadencé du lundi au vendredi dès Château-d'Œx :</p> <ul style="list-style-type: none"> Château-d'Œx 6h56 (au lieu de 7h04) – ... – Montbovon 7h13 (au lieu de 7h20) – ... – Fontanivent 7h55 (au lieu de 8h07) <p>Cette adaptation permettra de donner correspondance au bus VMCV 208 (course 8008), quittant Fontanivent à 8h01, pour une arrivée à La Tour-de-Peilz, gymnase à 8h12.</p>

R30 Montreux – Château-d'Œx – Gstaad – Zweisimmen – Lenk im Simmental (cadre 120)	
R34 Montreux – Les Avants – Château-d'Œx (cadre 120)	
Croisement en gare d'Allières des trains 2207 et 2208 à sécuriser	<p>A noter qu'avec l'horaire 2025, la marche du 2207 a dû être adaptée pour les gymnasiens du Pays d'Enhaut se rendant à Burier (voir requête ci-dessus).</p> <p>Selon les horaires et compte-tenu des prescriptions de circulations des trains (PCT), le train 2208 (avec des écoliers fribourgeois) arrivera en premier et s'arrêtera sur la voie 2, contre le bâtiment voyageurs (BV). Ainsi, l'embarquement (a priori par la porte avant du train) sera totalement sécurisé. Le train 2207 arrivera (en deuxième) sur la voie 3, suivi immédiatement par le départ du 2208. L'embarquement-débarquement du 2207 s'effectuera sur le quai de la voie 3, également en sécurité, une fois le 2208 parti. L'entreprise MOB s'engage à prendre des mesures pour le confort des clients.</p> <p>Les week-ends, le croisement des trains 2207 et 2208 sera prévu aux Sciernes.</p>
Prolongement des trains R34 Montreux – Château d'Oex vers Gstaad aux heures de pointe de semaine	<p>Ces prolongements sont en l'état impossibles par manque de matériel roulant. En effet, il faudrait une rame de plus pour prolonger/amorcer le service R34 vers/de Gstaad.</p> <p>De plus, le Canton de Berne n'a pour le moment pas prévu de développement de l'offre sur cette ligne et ne peut donc pas financer d'augmentation d'offre pour la prochaine période horaire 2025-2026.</p>
Réduction de l'offre le matin entre Les Avants et Montreux	<p>La réduction d'offre entre Les Avants et Montreux (pas d'arrivée vers 6h10) résulte de la « fusion » des courses 2203 et 2303 pour des raisons de production (rames courtes le soir), en vue de réduire les coûts sur la ligne R34. Cette mesure demandée par l'OFT et la DGMR-MT vise à augmenter le taux de couverture des charges par les recettes, qui est critique pour cette ligne. Même si l'ajout d'une course Les Avants 5h48 – Montreux 6h17 serait techniquement possible, l'entreprise MOB et la DGMR-MT n'ont pas retenu cette option. Toutefois, la DGMR-MT a demandé au MOB d'adapter les horaires de la course 2203 pour améliorer les temps de parcours et l'offre matinale. Ainsi, les arrivées à Montreux seront les suivantes : 5h43, 6h28, 7h17 et 7h43.</p>
Prolonger le dernier train du soir systématiquement vers Rougemont (train 2242 départ 23h43 de Montreux)	<p>La demande de la Commune de Rougemont de prolonger le train 2242 (départ Montreux 23h43) systématiquement (tous les jours) et avec possibilité de monter/descendre à chaque halte intermédiaire entre Château-d'Œx et Rougemont ne peut pas être acceptée pour le moment en raison d'une fréquentation insuffisante (moins de 5 voyageurs par course effectuée). A noter qu'entre le 10 décembre 2023 et le 31 juillet 2024, 32 courses sur les 74 possibles ont été demandées pour Rougemont.</p> <p>Aux horaires 2025 et 2026, ce train circulera donc toujours au-delà de Château-d'Œx (départ à 1h00) les nuits vendredi/samedi, samedi/dimanches et veilles de fêtes/fêtes – <u>uniquement</u> lorsque des voyageurs seront présents au départ de Château d'Œx et seulement pour les laisser descendre aux arrêts sur demande jusqu'à Rougemont.</p>

R30 Montreux – Château-d'Œx – Gstaad – Zweisimmen – Lenk im Simmental (cadre 120)

R34 Montreux – Les Avants – Château-d'Œx (cadre 120)

<p>Fermeture du guichet de Château d'Oex</p>	<p><i>Pour rappel, la volonté de fermer le point de vente de la gare MOB à Château-d'Oex au 31 janvier 2024 avait été communiquée en juin 2023 par la direction du MOB. Une décision motivée notamment par une baisse du chiffre d'affaires, l'augmentation des coûts de distribution et les nouvelles habitudes d'achat des voyageurs, lesquels se tournent davantage vers des solutions numériques, un phénomène qui s'est vu renforcé par la crise du Covid.</i></p> <p>Mesures de transition</p> <p>Consciente de l'importance du service offert à la population par le point de vente, en particulier pour les seniors, et soucieuse d'accompagner ce changement de la manière la plus harmonieuse qui soit, l'entreprise MOB a décidé de mettre en place un certain nombre de mesures dans la période successive à la fermeture. Quatre ateliers « mobilité » ont été mis sur pied l'hiver passé en collaboration avec Pro Senectute pour faciliter l'usage du train et se familiariser avec les spécificités qui lui sont liées. Ces ateliers seront dans la mesure du possible pérennisés pour 2025.</p> <p>Entre mars et septembre 2024, le MOB a proposé « un guichet ponctuel » sur la Commune. Cette action prévoyait la présence, deux heures par semaine, d'un agent commercial fournissant des informations sur la vente des abonnements, l'organisation de voyages internationaux ou encore les offres de loisirs.</p> <p>Guichet ponctuel</p> <p>Concernant la vente des tickets de transport, un nouvel automate E-Pos, acceptant la monnaie, a été installé à la gare en lieu et place de l'ancien. En collaboration avec la Commune de Château-d'Œx, une solution a été mise en place par la Poste et les Transports publics fribourgeois (TPF) : il est désormais proposé aux clientes et clients de renouveler leurs abonnements Mobilis et d'acheter des titres de transport nationaux au guichet postal selon les horaires d'ouverture de ce dernier, qui sont plus étendus que le guichet ponctuel.</p> <p>Finalement, de concert avec la direction des écoles, la vente et la préparation des abonnements pour les élèves du Pays-d'Enhaut se fait désormais via le Rail Center de Montreux. Un système déjà instauré avec succès dans d'autres sites.</p>
---	--

R35 Vevey - Blonay - Les Pléiades (cadre 112)

<p>Avancer la course 1302 de 2 minutes pour assurer la correspondance pour Genève sur IR1804</p>	<p>Demande acceptée par l'entreprise MVR et la DGMR-MT.</p> <p>La paire de courses 1301/1302 sera décadencée et avancée de 3' pour correspondances à Vevey sur l'IR90 vers Genève-Aéroport (arrivée MVR à 5h52, départ IR à 5h56).</p>
---	--

R35 Vevey - Blonay - Les Pléiades (cadre 112)	
<p>Allongement du temps de parcours de La Chiésaz à Burier de 19 à 32 minutes pour le début des cours au gymnase de Burier</p>	<p>Actuellement (horaire 2024), le temps de parcours est attractif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Chiésaz 7h33 – Vevey 7h46/7h49 – Burier 7h52 <p>L'horaire 2025 amènera des modifications structurelles importantes et l'ensemble des horaires du RER Vaud sera contraint en de nombreux endroits, principalement dans le nœud de Lausanne – Renens. Par ailleurs, l'entreprise MVR a choisi la grille horaire entre Vevey et Blonay pour assurer des correspondances à Vevey les meilleures possible en direction de Lausanne ainsi que pour produire une cadence aux 15 minutes entre Vevey et Blonay en tenant compte des contraintes de l'infrastructure disponible (voie unique, trois points de croisements).</p> <p>Après plusieurs analyses d'horaires menées par MVR, il a été décidé de ne pas modifier la grille horaire entre Vevey et Blonay, au risque de dégrader l'offre pour un plus grand nombre de clients. L'offre sera donc la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Chiésaz 7h27 – Vevey 7h40/7h54 – Burier 7h59.

R37 Montreux - Glion - Caux - Rochers-de-Naye (cadre 121)	
<p>La correspondance est trop courte à Montreux entre les R3 (arrivée minute 30) et les trains pour Glion - Caux</p>	<p>L'entreprise MVR et la DGMR-MT ont privilégié la correspondance entre les RE33 (arrivée à Montreux à la minute 20) et les R37 (départs minute 34 dès 8h34), ce qui laissera suffisamment de temps aux voyageurs (loisirs / tourisme). Pour les clients locaux en provenance de Vevey et des haltes avant Montreux, une relation rapide avec correspondance courte sera offerte (arrivée R3 à la minute 30, départ R37 à la minute 34).</p> <p>Le système cff.ch indiquera toujours la correspondance la plus courte, donc c'est celle entre le RER (ligne R3) et le R37 qui apparaîtra. MVR recommandera aux touristes de plutôt utiliser les RE33, offrant une correspondance large à Montreux.</p> <p>La DGMR-MT a demandé au MOB de suivre la réalisation des correspondances dans les premiers mois d'exploitation et la situation sera réévaluée si elle n'apporte pas satisfaction.</p>
<p>Le départ de Glion nouvellement à 7h09 est trop tôt pour les écoliers de Montreux</p>	<p>En raison des nouveaux horaires CFF 2025, la grille horaire de la ligne R37 a été basculée de 15 minutes environ.</p> <p>Pour les écoliers de Glion, il y a une alternative par le funiculaire avec un temps équivalent au train actuel, avec une heure de départ plus tardive que l'actuelle (7h41 au lieu de 7h25) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Funi Glion 7h41 – Territet 7h47 / R3 Territet 7h53 – Montreux 7h55

R55 Nyon - St-Cergue - La Cure (cadre 155)

Les travaux de mise en conformité de la gare de Genolier ont pu débuter au cours de l'été 2024. Ces travaux, qui vont durer jusqu'à la fin de l'été 2025, ont pour objectif d'aménager une gare de croisement, dotée d'un passage inférieur. Dès le 28 octobre 2024, les croisements des trains ne seront plus possibles en gare de Genolier, jusqu'au changement d'horaire de décembre 2025 au plus tard. L'horaire 2025 a été planifié de manière à n'avoir aucun croisement en gare de Genolier.

- ➔ Dès le lundi 28.10.2024 et jusqu'à nouvel avis : Les trains régionaux Nyon <> Genolier (18 paires de trains par jour du lundi au vendredi) sont supprimés entre Givrins et Genolier et remplacés par des bus. Cette substitution par bus s'explique par le fait que dans le cadre de la modernisation de la gare de Genolier les installations de sécurité existantes doivent être modifiées, pour maintenir l'exploitation conformément aux phases travaux. La réalisation de ce travail est liée à l'obtention de la DAP complémentaire. La conséquence principale de la non-obtention de cette DAP est l'impossibilité des trains navettes de rebrousser à Genolier. Ils doivent donc rebrousser à Givrins. D'où la mise sur pied de bus navettes entre ces 2 gares.
- ➔ Dès la fin des travaux de modification des IS jusqu'au changement d'horaire de décembre 2025 : Les trains régionaux Nyon <> Genolier (18 paires de trains par jour, du lundi au vendredi), circuleront à nouveau entre Nyon et Genolier. Cependant, leurs départs de Genolier en direction de Nyon devront être anticipé de 5 minutes, afin de pouvoir croiser le train Nyon – St-Cergue / La Cure en gare de Givrins. Les trains de Genolier à Nyon stationneront durant 5 minutes en gare de Givrins, et reprendront leur horaire original de Givrins à Nyon.

<p>Ajout de trains plus tôt le matin entre La Cure et Nyon</p>	<p>L'offre matinale a dû être retravaillée, notamment en raison de la mise hors service de la navette actuelle qui effectue les relations entre La Cure et St-Cergue lorsqu'il y a plus d'une paire de courses par heure.</p> <p>La première course La Cure 5h50 - St-Cergue 6h04 est avancée de 23 minutes par rapport à 2024. Cela permet une arrivée à Genève à 7h05 (en 2024 à 7h26) et Lausanne à 7h29 (en 2024 à 7h41).</p>
<p>Renforcement de l'offre le soir sur le tronçon St-Cergue - La Cure</p>	<p>La dernière course pour La Cure quitte Nyon à 20h59. Le manque de fréquentation actuellement au-delà de St-Cergue sur les dernières courses ne justifie pas l'ajout de prestations plus tardives pour le moment.</p>
<p>Augmenter le temps de correspondance à 7 minutes pour le flux Genève ↔ Nyon ↔ St-Cergue</p>	<p>Les correspondances à Nyon doivent être assurées vers Genève ainsi que vers Morges, Renens et Lausanne principalement. Cet exercice est très complexe à Nyon en raison de la ligne à simple voie entre La Cure et Nyon ainsi que la cadence au quart d'heure sur le bas de la ligne qui contraignent la grille horaire.</p> <p>Après de nombreuses analyses menées entre la DGMR-MT et le NStCM, la grille proposée à la consultation d'horaire est la plus adaptée aux conditions de correspondances à Nyon.</p> <p>Une correspondance sera assurée en 5 minutes entre les RE33 (Annemasse – Genève) qui arriveront aux minutes 24 et 54 et les R55 Nyon - St-Cergue / La Cure quittant Nyon au 29 et 59. Il serait impossible d'ajouter deux minutes sans casser toute la grille horaire.</p>

R55 Nyon - St-Cergue - La Cure (cadre 155)	
Améliorer le calage du train nocturne 298 afin d'assurer toutes les correspondances de Genève et Lausanne	<p>Les horaires CFF de soirée ont été modifiés trop tardivement pour que le NStCM puisse en tenir compte dans le projet soumis à consultation publique.</p> <p>En principe, avec l'horaire 2025 définitif, les trains RE 18443 de Genève et RE18444 de Lausanne arriveront tous deux à Nyon à 1h24. Le dernier NStCM sera donc prévu avec un départ à 1h30.</p>
Ajout d'une course au départ de Genolier à 15h44 pour donner une correspondance à Nyon avec IR15 2529 vers Lausanne et Berne (dp 16h09)	<p>Avec le décalage de la trame horaire de 7 minutes, il manquerait en effet un départ juste avant 16h du secteur d'emplois de L'Asse – Vuarpillière en direction de Nyon.</p> <p>La DGMR-MT a donc demandé au NStCM d'ajouter cette course en vue de l'établissement de l'horaire définitif 2025 (Genolier 15h39 – Nyon 15h58).</p>
Le temps de trajet entre Arzier et Renens n'est pas attractif, encore moins dans le sens inverse	<p>Les correspondances à Nyon doivent être assurées vers Genève ainsi que vers Morges, Renens et Lausanne principalement. Cet exercice est très complexe à Nyon en raison de la ligne à simple voie entre La Cure et Nyon ainsi que la cadence au quart d'heure sur le bas de la ligne qui contraignent la grille horaire.</p> <p>Après de nombreuses analyses menées entre la DGMR-MT et le NStCM, la grille proposée à la consultation d'horaire est la plus adaptée aux conditions de correspondances à Nyon.</p> <p>L'horaire 2025 du NStCM est « asymétrique », permettant une utilisation rationnelle des moyens de production pour maîtriser les coûts. Cette planification asymétrique a pour conséquence des correspondances suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le matin le R55 La Cure/St-Cergue donnera correspondance sur le RE33 qui s'arrêtera à Renens, offrant ainsi un temps de parcours Arzier - Renens de 68 minutes (contre 75 à 79 minutes avec l'horaire 2024) • Le soir, les correspondances seront assurées d'abord entre les IR 90/95 (qui ne s'arrêteront pas à Renens) et le R55 Nyon - St-Cergue/La Cure donnant un temps de parcours Renens – Arzier de 80 minutes (contre 73 à 76 minutes avec l'horaire 2024), avec effectivement une attente de 25 minutes à Nyon entre les trains RE33 et le R55.
Des garages à vélo sécurisés seront-ils installés à la gare de Genolier ?	<p>Selon l'entreprise NStCM, il est prévu d'installer deux abris à vélos totalisant 25 places.</p>

R55 Nyon - St-Cergue - La Cure (cadre 155)	
<p>Le temps d'attente à Nyon (trajet Le Muids-Lausanne) est passablement augmenté, passant de 7 minutes à 12 minutes</p>	<p>Les correspondances à Nyon doivent être assurées vers Genève ainsi que vers Morges, Renens et Lausanne principalement. Cet exercice est très complexe à Nyon en raison de la ligne à simple voie entre La Cure et Nyon ainsi que la cadence au quart d'heure sur le bas de la ligne qui contraignent la grille horaire. Après de nombreuses analyses menées entre la DGMR-MT et le NStCM, la grille proposée à la consultation d'horaire est la plus adaptée aux conditions de correspondances à Nyon.</p> <p>Le NStCM est conscient que le temps de correspondance augmentera à Nyon, rendant le temps de parcours de/vers Lausanne légèrement moins attractif. Mais il s'agit du meilleur compromis pour également offrir des correspondances de/pour Genève.</p>
<p>Prolonger les navettes Nyon – Genolier à Arzier pour améliorer l'attractivité de la ligne</p>	<p>Il est vrai que la fréquentation progresse de manière encourageante entre Genolier et Arzier. Mais une extension de l'offre est impossible à moyen terme en raison du taux de couverture largement insuffisant des charges par les recettes critique. L'Office fédéral des transports ne participerait plus au déficit d'exploitation de la ligne si celui-ci descend en-dessous de 20%. Une augmentation de l'offre n'est pas possible pour le moment. De plus, il serait nécessaire d'engager une composition et un pilote supplémentaires, ce qui engendrerait des coûts importants. L'extension de la desserte au quart d'heure vers Arzier est inscrite dans la stratégie de ligne à moyen terme.</p>

R71 Aigle - Le Sépey - Les Diablerets (cadre 124)	
<p>La Commune d'Ormont-Dessous souhaite que l'arrêt sur demande de « La Leydery » soit réintégré et que l'arrêt des Fontannelles ne soit pas suspendu</p>	<p>La direction des TPC a signifié par écrit à la Municipalité d'Ormont-Dessous que l'entreprise ne peut pas entrer en matière sur l'introduction d'un arrêt officiel à La Leydery. Les arguments principaux sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il faudrait y aménager un quai LHand et des accès à la halte. Sans quai, la sécurité pour les piétons n'est pas garantie. • Les horaires futurs devront se réaliser avec 2 convois, ce qui exclut toute augmentation du temps de trajet et tout arrêt supplémentaire. <p>Concernant la halte des Fontannelles, la mise à niveau coûteuse du point d'arrêt aux normes d'accessibilité (LHand) et la très faible fréquentation de la halte ont conduit les TPC à suspendre cette desserte dès l'horaire 2025.</p>

R74 Bex - Villars-sur-Ollon - Col-de-Bretaye (cadre 127)	
Demande de rétablir des courses sans changement entre Bex et Bretaye	<p>L'offre de trains sans changement entre Bex et Bretaye ne peut pas être produite de manière robuste pour des questions de disponibilité du matériel roulant. Les TPC regrettent de ne pouvoir satisfaire cette demande dont l'intérêt en termes d'offre pour la clientèle est évident. Mais le risque que l'entreprise TPC ne parvienne pas à produire ces liaisons sans changement est important.</p> <p>Les remontées mécaniques (TVGD : Télé Villars-Gryon-Diablerets) regrettent cette situation mais préfère également ne pas prendre le risque de communiquer sur une offre qui ne pourrait pas forcément être produite au final, ce qui amènerait beaucoup de confusion pour les clients.</p> <p>La DGMR-MT, comme les TPC et TVGD, souhaite pouvoir réintroduire à l'avenir ces liaisons sans changements. Plusieurs projets allant dans ce sens sont en cours de planification : nouvelle gare de Villars et modernisation du matériel roulant.</p>
Accès au gymnase de St-Maurice pour les élèves de Villars, Gryon et les hameaux de Bex	<p>Un décadencement des départs de Bex (toujours minute 16, hors train 526 en correspondance avec « Vos Alpes Express ») n'est pas souhaité par les TPC et la DGMR-MT, s'il existe une autre alternative.</p> <p>Solution retenue : la DGMR-MT a demandé aux CFF de prolonger le train R4 24419 en direction de St-Maurice en semaine : Bex 8h23 – St-Maurice 8h27, assurant ainsi la correspondance du R74 509 arrivé à 8h11 à Bex.</p>
Prolonger la dernière course 696 jusqu'à Gryon	<p>Le taux de couverture des charges par les recettes est critique pour la ligne R74 ; cette situation ne permet pas l'ajout de prestations ferroviaires supplémentaires pour le moment.</p>
Première arrivée à Lausanne possible à 6h58 en 2025 (au lieu de 6h39 avec l'horaire actuel)	<p>La remarque est pertinente ; la DGMR-MT a demandé aux TPC d'anticiper la première course (503) de 12 minutes environ pour une arrivée à 5h58 à Bex, afin de donner correspondance sur les trains IR1704 (arrivée à Lausanne à 6h46) et R3 24308 vers La Riviera.</p> <p>Par conséquent, la course de sens contraire (504) est aussi décalée : nouvelle marche avec arrivée à Villars à 6h15 et correspondance sur le bus 144 de 6h18.</p>

Funiculaire Cossonay-Penthalaz - Cossonay-Ville (cadre 2003)	
Manque une course du funiculaire pour prendre le premier train pour Lausanne (R2 24211, dp 5h04 de Cossonay-Penthalaz)	<p>La suggestion est pertinente et l'horaire du funiculaire est adapté depuis le démarrage du service :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cossonay-Ville 4h55 – Cossonay-Penthalaz (funi) 4h59 donnera la course 24211 du train R2 départ 5h04, arrivée à Lausanne à 5h20 (mais il ne sera pas possible de donner aussi le premier départ du R1 24200 de 4h56 pour Grandson) ; • Cossonay-Ville 5h00 – Cossonay-Penthalaz (funi) 5h04 donnera la course 24411 du train R4 départ 5h11, arrivée à Lausanne à 5h26 ; • Etc.

Funiculaire Vevey - Chardonne - Mont-Pèlerin (cadre 2050)	
Meilleure calage des horaires du funiculaire et du bus 212 pour mieux accéder à Fenil-sur-Corsier	<p>Une coordination entre VMCV et MVR a eu lieu en août 2024, et a débouché sur les ajustements suivants du funiculaire VCP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous les horaires du VCP ont été décalés « en bloc » de +1 minute. <u>Avantages</u> : stabilité des correspondances Bus->Funi (dans ce sens notamment) et légère amélioration des délais d'attente entre le VCP et la ligne 212. • Recalage des courses Pyjama du funi VCP, avec dernière course retardée à 01.40 et ajout d'une course à 01.10 <u>Avantages</u> : coordination avec les courses du réseau nocturne VMCV, notamment la ligne 290 (remplaçant la 201) <p>Au final, la situation des correspondances VCP/212, bien que pas parfaite, apparaît plutôt satisfaisante. En tous les cas, il était impossible de faire beaucoup mieux sans engager des moyens supplémentaires (notamment du côté VMCV).</p>

Transports routiers

CarPostal

220 Chernex – Villard-sur-Chamby – L'Alliaz (cadre 10.220)	
Adapter l'horaire des courses de la ligne 220 à la course 2207 du MOB qui a été décalée	<p>La course 2207 du MOB a été décalée afin de garantir une arrivée à l'heure au gymnase de Burier pour les élèves venant du Pays-d'Enhaut et plus généralement du haut de la ligne.</p> <p>Cette modification a été effectuée tardivement et l'horaire de la ligne 220 n'a pas pu être adapté en conséquence pour la consultation d'horaire.</p> <p>L'horaire définitif est adapté :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Course 51020 : Villard-sur-Chamby 7h04 – Chamby 7h15 • Course 51030 : Chamby 7h15 – Villard-sur-Chamby 7h26 – Bains-de-l'Alliaz 7h29 • Course 51040/51060 : Bains-de-l'Alliaz 7h30 – Chernex 7h52 pour un départ du MOB à 7h54
Rabattre la ligne 220 à Fontanivent plutôt que Chernex	<p>Cette option sera étudiée pour une évolution future de la ligne, au plus tôt à l'horaire 2027.</p>

361 Lucens – Moudon – Epalinges (direct) (cadre 10.361)	
Desservir les arrêts Moudon, Verger et Moudon, Sorbiers	<p>Le principe de la ligne Lucens – Moudon – Epalinges est d'offrir un trajet rapide, le plus direct possible, entre Lucens/Moudon et Epalinges. A cette fin, le nombre d'arrêts y est intentionnellement limité. Par ailleurs, les arrêts Moudon, Sorbiers et Moudon, Verger sont desservis par la ligne 362 qui permet également des connexions avec les Croisettes. Ces deux lignes ont pour but d'être complémentaires.</p> <p>A ce stade, le trajet sans arrêt entre Moudon, gare et Lausanne, Vert-Bois/EHL est donc conservé. Un bilan sera toutefois effectué pour réanalyser la politique d'arrêt de la ligne 361 en vue des horaires ultérieurs.</p>

362 Moudon – Mézières VD – Epalinges Croisettes (– Lausanne) (cadre 10.362)	
Dévier la ligne 362 par Ropraz le soir	<p>La ligne 362 est principalement exploitée avec des autobus articulés qui ne peuvent pas desservir Ropraz. Prévoir des modifications de véhicules en cours de service pour permettre ce type d'évolution créerait de l'improductivité, avec des conséquences négatives sur les enchaînements de courses et les correspondances.</p>

365 (Moudon –) Mézières VD – Forel – Lausanne Sallaz (– Lausanne) (cadre 10.365)	
Augmenter l’offre entre Lausanne et Forel	<p>Un très fort développement d’offre a été opéré en 2022 dans le Jorat. En comparaison des horaires 2021 et 2022, entre la ligne 65 et la ligne 365, l’offre est passée de 22 paires de courses par jour en semaine, 16,5 le samedi et 16 le dimanche à respectivement 28,5 paires de courses par jour en semaine, 20,5 le samedi et 19 le dimanche, offrant à Forel une cadence horaire toute la journée du lundi au dimanche et une cadence demi-heure aux heures de pointe (matin et soir) en semaine.</p> <p>Au vu des résultats de fréquentation des lignes, la DGMR-MT estime prématurée la mise en œuvre de développements supplémentaires.</p>
366 Montpreveyres – Mézières VD – Carrouge VD – Vucherens – Syens (cadre 10.366)	
Desservir Ropraz après 20h, en semaine et le week-end	<p>La ligne 366 est aujourd’hui fragile en termes de respect des critères de cofinancement fixés par la Confédération, aussi bien en termes de fréquentation que de degré de couverture des charges par les recettes (très proche du minimum exigé de 10 %).</p>
Desservir Ropraz à 23h	<p>A court terme, la seule marge de manœuvre sans remettre en question de manière profonde l’offre de la ligne ni perdre son cofinancement fédéral est de remplacer la paire de courses de 14h (présentant une fréquentation très faible), en semaine, par les courses suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mézières VD, station 19h49 – Montpreveyres, village 20h09 (correspondance assurée avec la ligne 362 Epalinges, Croisettes 19h25 – Mézières VD, station 19h45) • Montpreveyres, village 20h10 – Vulliens 20h35 (correspondance assurée avec la ligne 362 Epalinges, Croisettes 19h52 – Montpreveyres, village 20h03 pour Ropraz et à Mézières VD, Station 20h11 pour Vuillens)
Mieux répartir les courses dans les deux directions (ex : desserte de Ropraz à 7h23 puis à 7h43 en semaine, passages des bus à 20 min d’intervalle le week-end)	<p>Le terminus de la ligne étant situé à Montpreveyres, cela explique les passages par Ropraz proches dans le temps entre les courses aller et les courses retour. Mieux répartir ces passages impliquerait soit des temps d’attente à Montpreveyres soit de revoir complètement la ligne et sa production, ce qui n’est pas envisagé pour l’horaire 2025.</p>

381 Palézieux – Forel (Lavaux) – Cully (cadre 10.381)	
Augmenter l'offre entre Forel et Grandvaux gare ainsi qu'entre Forel et Palézieux gare	<p>La ligne 381 est aujourd'hui fragile en termes de respect des critères de cofinancement fixés par la Confédération, aussi bien en termes de fréquentation que de degré de couverture des charges par les recettes (très proche du minimum exigé de 10 %).</p> <p>Sans une augmentation massive de sa fréquentation, un développement supplémentaire sera difficilement envisageable dans le cadre fixé par le transport régional de voyageurs. Ce n'est en tous cas pas envisagé par la DGMR-MT pour l'horaire 2025.</p>
Desservir l'arrêt Oron-la-Ville, Pré à l'Abbé le week-end	<p>L'arrêt Oron-la-Ville, Pré à l'Abbé n'apparaissait effectivement pas dans les arrêts desservis de la ligne 381 lors de la consultation d'horaire. Ceci est une erreur. Cet arrêt sera bien desservi le week-end.</p>

385 Servion – Oron-la-Ville – Palézieux – La Rogivue (cadre 10.385)	
Diminuer le temps de parcours entre Palézieux-Village, Centre et Palézieux, gare de 2 minutes pour permettre la desserte de Servion, Grange Rouge dans les deux sens	<p>Le temps de parcours de 8 minutes à l'horaire entre Palézieux-Village, Centre et Palézieux, gare contient une réserve : sur les lignes de CarPostal, les temps de parcours sont les mêmes en heures creuses et en heures de pointe alors que les temps effectifs de trajet varient en fonction du trafic et de l'affluence aux arrêts notamment. Les exploitants doivent donc serrer les minutages en début de ligne pour empêcher tout passage en avance et ajouter du temps de réserve à des endroits stratégiques, en particulier avant une gare où des correspondances doivent être garanties, ou au terminus. Ces 8 minutes sont donc nécessaires pour assurer les correspondances en cas de trafic dense et donc de retard.</p>

410 Cossonay-Penthalaz – Cheseaux (cadre 10.410)	
Demande de la Commune de Sullens d'ajouter des courses supplémentaires à 6h et 6h27	<p>CarPostal et la DGMR-MT sont conscients qu'une cadence à la demi-heure le matin serait appréciée par les habitants de Sullens, Bournens et Bouspens, mais des priorisations doivent être établies dans les développements.</p> <p>Selon les règles de la Confédération, il faudrait une fréquentation d'environ 800 voyageurs par jour, en semaine, sur le tronçon déterminant de la ligne pour justifier l'offre actuelle de 23 paires de courses par jour (ou environ 500 voyageurs par jour en tenant compte de la tolérance de 25 %). En 2023, la fréquentation se portait à 334 voyageurs par jour. Cette suroffre est admise jusqu'en 2026 grâce au financement exceptionnel apporté par le Canton dans le cadre du plan climat vaudois.</p> <p>Les Communes, si elles le souhaitent, ont la possibilité de financer des offres supplémentaires sur les lignes régionales qui desservent leur territoire.</p>

410 Cossonay-Penthalaz – Cheseaux (cadre 10.410)	
Demande de la Commune de Sullens de connecter Sullens à l'arrêt Villars-Ste-Croix, Croix du Péage	Une réflexion globale sur la desserte du secteur devra être conduite à l'horizon de mise en service du tramway jusqu'à Villars-Ste-Croix. Cette demande sera étudiée dans ce cadre.
414 Echallens – Bettens – Cossonay-Penthalaz (cadre 10.414)	
Demande des Communes de Daillens et St-Barthélemy d'ajouter une course à 19h16 au départ de Cossonay-Penthalaz	<p>Les développements amenés ces dernières années sur la ligne 414, notamment dans le cadre du Plan climat vaudois, vont bien au-delà de ce qui est admis compte tenu des critères de la Confédération. L'ajout de paires de courses supplémentaires ne pourra pas être fait à court terme sans augmentation conséquente de la fréquentation.</p> <p>Selon les règles de la Confédération, il faudrait observer une fréquentation d'environ 750 voyageurs par jour, en semaine, sur le tronçon déterminant de la ligne pour justifier l'offre actuelle de 22 paires de courses par jour (ou environ 500 voyageurs par jour en tenant compte de la tolérance de 25 %). En 2023, la fréquentation se portait à 283 voyageurs par jour. Cette suroffre est admise jusqu'en 2026 grâce au financement exceptionnel apporté par le Canton dans le cadre du plan climat vaudois.</p> <p>Les Communes, si elles le souhaitent, ont la possibilité de financer des offres supplémentaires sur les lignes régionales qui desservent leur territoire.</p>
435 Thierrens – Epalinges (cadre 10.435)	
Demande de la Commune de Jorat-Menthue de proposer une offre pyjama sur la ligne 435	Une paire de courses circulant en période nocturne (les vendredis et samedis soirs ainsi que veilles de jours fériés) est ajoutée sur la ligne 435 dès l'horaire 2025. La dernière course au départ de Thierrens arrivera à Epalinges, Croisettes à 0h55, donnant correspondance au bus 362 à 1h01 en direction de la gare de Lausanne. Puis la 435 repartira à 1h07 pour Thierrens en relevant le dernier m2.
440 Echallens – Moudon (cadre 10.440)	
Demande de la Commune de Jorat-Menthue de proposer une offre pyjama sur la ligne 440	<p>A ce jour, la stratégie cantonale consiste à proposer des courses nocturnes les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche sur les principales lignes du canton, comptant au moins une vingtaine de paires de courses par jour du lundi au vendredi. La ligne 440 n'entre pas dans ce cadre.</p> <p>Pour les lignes ne bénéficiant pas d'offre nocturne fixe, il est possible de faire appel au service PubliCar qui offre un service les vendredis et samedis soirs de 22h à 1h15.</p>

535 Avenches – Salavaux – Cudrefin – Ins (cadre 20.535)	
<p>Améliorer les correspondances Morat à Avenches au départ de Salavaux</p>	<p>Le nouvel horaire CFF 2025 revoit de manière importante la desserte de la gare d'Avenches. Alors qu'aujourd'hui les trains R9 pour Payerne/Lausanne et Kerzers se croisent autour de la minute 30, en 2025, la desserte de base, horaire, est assurée par les trains R9 qui sont décalés de 30 minutes environ l'un par rapport à l'autre (arrivée 15 de Lausanne, arrivée 43 de Morat). En complément, des trains S5 Avenches – Berne du S-Bahn Bern circulent chaque heure (Avenches : arrivée 53, départ 05). Aux heures de pointe de semaine, lorsque les contraintes fret le permettent, des trains S52 Payerne – Payerne – Avenches – Berne du S-Bahn Bern complètent l'offre, et se croisent à la minute 30 à Avenches.</p> <p>Après analyse de ces contraintes ferroviaires, ainsi que des contraintes scolaires, il a été décidé de maintenir les concepts horaires actuels des lignes 535, 538 et 540 avec arrivée et départ autour de la minute 30 à Avenches, optimisés avec les S52 quand ils circulent, et favorisant des correspondances en environ 15 minutes de/pour Payerne et Lausanne le reste du temps (R9).</p> <p>Les trains S52 ne pouvant circuler en permanence du fait du partage de capacité du sillon avec le fret et pour des raisons financières, cela signifie que durant les heures creuses de semaine ainsi que le week-end, le croisement des trains à la minute 30 n'existe pas. Sur la base des données de fréquentation actuelles de la gare d'Avenches il a été décidé de privilégier la destination Payerne/Lausanne, ce qui provoque des correspondances très longues pour Morat. Permettre ces correspondances nécessiterait soit de renoncer aux correspondances pour Payerne/Lausanne soit d'ajouter un véhicule et un conducteur à ces heures pour la production de la ligne, ce qui n'est économiquement pas soutenable.</p>

560 Payerne – Grandcour – Chevroux (cadre 20.560)	
<p>Adapter les horaires de la ligne aux horaires des écoliers du secondaire à Payerne</p>	<p>L'horaire de la ligne 560 et des autres lignes desservant Payerne a été coordonné avec les écoles de Payerne – primaire, secondaire et gymnase – qui adapteront leurs grilles horaires au moment du changement d'horaire. Le temps à midi pour les élèves rentrant à Chevroux est effectivement court, la Commune étant située en bout de ligne (arrivée 12h24, départ 12h58).</p>

561 Romont FR – Sédeilles – Payerne (cadre 20.561)

Demande de la Commune de Villarzel de rétablir la desserte de Rossens par la ligne 561

Le projet d'horaire soumis à la consultation pour la ligne 561 intégrait une simplification du tracé de la ligne, supprimant la desserte de l'arrêt Rossens, village ainsi que trois autres arrêts (Le Cachet, Les Râpes, La Rapette), pour permettre des correspondances optimisées sur les trains InterRegio à Romont.

Au vu des demandes reçues de la part de la Commune de Villarzel et de différents habitants concernés, ainsi que du soutien de certaines Communes également concernées par la ligne, la DGMR-MT et CarPostal ont proposé un nouveau concept d'horaire rétablissant une partie des dessertes de Rossens :

- Le matin, les courses en direction de Payerne passent toutes par Rossens ;
- En direction de Romont, les courses sont accélérées le matin entre Sédeilles et Villarzel afin de permettre les correspondances à Romont sur les trains InterRegio pour Lausanne (départ minute 46) ou Fribourg (départ minute 13), à l'exception de la première course qui est anticipée pour passer par Rossens et offrir une première arrivée à Romont à 5h42 ;
- L'après-midi, le système inverse est mis en place : les courses en provenance de Payerne passent toutes par Rossens alors que les courses en provenance de Romont sont accélérées entre Villarzel et Sédeilles afin de reprendre les correspondances depuis les trains IR (arrivée minute 45 depuis Fribourg et minute 13 depuis Lausanne) ;
- Vers midi, la demande est moins orientée et les besoins liés aux flux scolaires font qu'il est nécessaire de passer par Rossens à l'aller comme au retour. De fait, les correspondances à Romont ne sont plus assurées sur les IR mais sur les trains régionaux.
- De même, le week-end, toutes les courses passent par Rossens et offrent des correspondances sur les trains régionaux à Romont.

Cet horaire est complété par l'ajout de 3 courses par jour sur la ligne 462 Romont FR – Sédeilles – Rosé – Avry Centre entre Sédeilles et Romont :

- Sédeilles 6h47 – Romont 6h58
- Romont 17h05 – Sédeilles 17h12
- Romont 18h05 – Sédeilles 18h12

Cette ligne permet donc d'offrir des liaisons supplémentaires vers Romont pour Rossens à 7h et 8h le matin ainsi qu'à 16h, 17h et 18h le soir. Du fait des contraintes de correspondances à Rosé, les correspondances à Romont sont offertes sur les trains régionaux.

Ce nouveau projet d'horaire permet de répondre à tous les besoins des écoliers et étudiants de Payerne ainsi qu'aux besoins des pendulaires pour Payerne mais aussi aux principaux besoins des pendulaires via Romont.

564 Granges-près-Marnand - Sédeilles (cadre 20.564)	
Demande de la Commune de Villarzel de rétablir le départ de la première course de Sédeilles plutôt que Seigneux	La première course de la ligne 564 a été optimisée avec un départ depuis Seigneux, permettant d'éviter la circulation du bus sur quelques kilomètres à vide au vu de l'absence de fréquentation observée sur cette offre actuellement. Les premières courses de la ligne 561 permettent une première arrivée à Payerne à 5h56 et à Lausanne 6h20, donc plus tôt qu'avec la 564.

620 Yverdon-les-Bains – Orges – Grandson – Grandevent – Vuiteboeuf (cadre 10.620)	
Demande de la Commune de Champagne de revenir au projet faisant passer la ligne par la route entre Fiez et Champagne et desserte de l'arrêt vers le Denner plutôt que par la route de Fontaines, notamment pour des questions de sécurité	<p>À la suite de différentes coordinations avec les parties prenantes des lignes 620 et 625, en particulier l'Association scolaire intercommunale de Grandson et environs, la Commune de Champagne et la Commune de Fiez, un nouveau projet a été développé comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le passage systématique de la ligne 620 par Champagne via la route cantonale entre Fontaines-sur-Grandson et Champagne ; la ligne 620 ne dessert plus la commune de Fiez ; • Le maintien du tracé historique de la ligne 625 (via Fiez puis Péroset), avec une déviation par la route communale entre Fiez et Champagne, <u>uniquement</u> pour les courses transportant des élèves. <p>Ainsi, la ligne 625 pourra déposer/prendre les élèves à l'arrêt Chèzeaux situé vers le Denner. La ligne 620 maintiendra en revanche sa desserte de l'arrêt Champagne, collège.</p>
Desservir l'arrêt Fiez, village	<p>CarPostal a fait le choix de mettre en avant l'arrêt Fiez, collège plutôt que Fiez, village dans le cadre-horaire de la ligne 620 soumis à consultation publique, mais ce dernier figurait bien dans la liste des arrêts desservis en bas de page.</p> <p>Cela étant, à la suite de différentes coordinations avec les Communes du secteur une modification du projet d'horaire a dû être apportée pour les lignes 620 et 625, comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le passage systématique de la ligne 620 par Champagne via la route cantonale entre Fontaines-sur-Grandson et Champagne ; la ligne 620 ne dessert plus la commune de Fiez ; • Le maintien du tracé historique de la ligne 625 (via Fiez puis Péroset), avec une déviation par la route communale entre Fiez et Champagne, <u>uniquement</u> pour les courses transportant des élèves. <p>Ainsi, la Commune de Fiez sera desservie, en 2025, par la ligne 625 mais plus par la ligne 620. L'arrêt Fiez, village sera bien desservi.</p>

620 Yverdon-les-Bains – Orges – Grandson – Grandevent – Vuitebœuf (cadre 10.620)	
<p>Ajouter des courses pour les travailleurs et personnes âgées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour les trains de 5h43 et 6h13 à Vuitebœuf, • arrivant à 9h59 à Vuitebœuf et repartant à 10h04, • revenant de Vuitebœuf après 19h04, • le week-end, revenant de Vuitebœuf à 19h04 et d'Yverdon à 19h55 <p>Eventuellement sur réservation</p>	<p>L'offre en semaine sur la ligne Vuitebœuf a été progressivement portée de 8,5 paires de courses par jour en 2016 à 11 paires de courses par jour prévues en 2025. La charge sur le tronçon déterminant de 159 voyageurs par jour en semaine correspond à une offre de 10 paires de courses par jour selon la table de l'adéquation entre l'offre et la demande de la Confédération. Dans ce cadre, l'offre peut difficilement être étoffée, en particulier avec des courses à cadence demi-heure qui nécessiteraient l'engagement de conducteurs et véhicules supplémentaires.</p> <p>Un développement de l'offre en week-end ne peut pas non plus être réalisé, au risque de faire chuter le taux de couverture des charges par les recettes de la ligne. Si ce taux devait descendre en-dessous de la limite fixée à 10 % par la Confédération, cette dernière n'apporterait plus son cofinancement à la ligne, et les prestations de transport devraient alors être réduites.</p> <p>Depuis plusieurs années, le Canton a progressivement remplacé les prestations à la demande par des prestations fixes. Le coût de prestations sur réservation n'est pas suffisamment réduit par rapport à des prestations fixes pour permettre de rentrer dans les critères évoqués ci-avant.</p>
625 Yverdon-les-Bains – Mauborget (cadre 10.625)	
<p>Demande de la Commune de Fiez de revenir au projet d'horaire 2024</p>	<p>À la suite de différentes coordinations avec les parties prenantes des lignes 620 et 625, en particulier l'Association scolaire intercommunale de Grandson et environs, la Commune de Champagne et la Commune de Fiez, un nouveau projet a été développé comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le passage systématique de la ligne 620 par Champagne via la route cantonale entre Fontaines-sur-Grandson et Champagne ; la ligne 620 ne dessert plus la Commune de Fiez ; • Le maintien du tracé historique de la ligne 625 (via Fiez puis Péroset), avec une déviation par la route communale entre Fiez et Champagne, <u>uniquement</u> pour les courses transportant des élèves.
<p>Maintenir la desserte de Champagne nouvellement proposée tout en conservant celle de Fiez</p>	<p>La desserte de la Commune de Champagne et de la Commune de Fiez par la ligne 625 est possible seulement en passant par le Rte des Mûriers. La Commune de Fiez s'est opposée à un passage systématique des bus par cette route, jugée non adaptée au trafic de poids lourds.</p> <p>Un compromis a été trouvé consistant à faire passer la ligne 625 par Champagne <u>uniquement</u> aux heures de transport d'écoliers.</p>
<p>Demande de la Commune de Tévenon d'assurer une arrivée à l'heure au gymnase d'Yverdon</p>	<p>L'horaire du gymnase d'Yverdon sera adapté en fonction des nouveaux horaires CFF et de l'arrivée de la plupart des lignes régionales vers 7h50-7h55 à Yverdon-les-Bains le matin. La course 62506 arrivant à 7h50 à Yverdon-les-Bains est donc adaptée pour la première entrée du gymnase.</p>

625 Yverdon-les-Bains – Mauborget (cadre 10.625)	
Augmenter l'offre à Fiez en particulier et de manière générale dans les villages, notamment le week-end	<p>L'offre en semaine sur la ligne 625 a été progressivement portée de 10,5 paires de courses par jour en 2016 à 13 paires de courses par jour prévues en 2025. La charge sur le tronçon déterminant de 240 voyageurs par jour en semaine correspond à une offre de 12 paires de courses par jour selon la table de l'adéquation entre l'offre et la demande de la Confédération.</p> <p>Pour l'horaire 2025, sont ajoutées 3 paires de courses le samedi et 4 paires de courses le dimanche, dans le cadre du plan climat vaudois. Cette offre a été ajoutée après la consultation d'horaire.</p>

629 Yverdon-les-Bains – Grandson (lignes 620, 625, 630, 635) (cadre 10.629)	
Ajouter un premier départ donnant correspondance au premier train IR 57 de 5h42 pour Morges, Nyon, Genève	<p>Une course est ajoutée entre Concise 5h04 et Yverdon-les-Bains 5h35 sur la ligne 630 afin d'offrir cette première relation pour Morges, Gland, Nyon, Genève et Genève-Aéroport.</p>

630 Yverdon-les-Bains – Grandson – Concise – Gorgier-St-Aubin (cadre 10.630)	
Expliquer les aménagements nécessaires à Grandson pour permettre la correspondance entre le bus 630 et le RER Vaud à Grandson	<p>Pour garantir les correspondances entre les lignes 625, 630 et 635 et le RER Vaud à Grandson, un arrêt de bus doit être aménagé dans le sens en provenance d'Yverdon-les-Bains, hors chaussée, afin que les bus puissent attendre quelques minutes l'arrivée du train et garantir ainsi les correspondances en cas de retard du train sans gêner la circulation.</p> <p>A l'horaire, une temporisation de 2 minutes est prévue à cet arrêt, mais les bus pourraient avoir à attendre plus longtemps en cas de retard des trains. Dans tous les cas, il n'est pas admissible de bloquer le trafic durant ce temps, comme c'est le cas avec l'arrêt actuel de Grandson, gare. Dans l'autre sens, aucun aménagement n'est nécessaire.</p> <p>Une étude a été lancée conjointement entre la Commune et la DGMR pour définir une variante d'aménagement.</p>

635 Yverdon-les-Bains – Grandson – Concise – Provence (cadre 10.635)	
<p>Assurer la correspondance avec les trains IR57 pour Genève à 5h42 et 6h42 depuis Champagne</p>	<p>La ligne 635 assurera des correspondances avec les trains IC5 en direction de Lausanne dans un sens et Zurich dans l'autre qui se croisent autour de la minute 00 à la gare d'Yverdon-les-Bains. Afin de permettre la première relation matinale en direction de Genève, une course est ajoutée sur la ligne 630 : Concise 5h04 – Yverdon-les-Bains 5h35. Cette course desservira bien la Commune de Champagne et permettra donc la relation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Champagne 5h15 – Yverdon-les-Bains 5h35 (bus 630) • Yverdon-les-Bains 5h42 – Genève 6h43 (IR57) <p>Pour les relations plus tardives, une correspondance est prévue en 5 minutes à Renens entre les trains IC5 et IR/IC1, chaque 30 minutes. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Champagne 5h30 – Yverdon-les-Bains 5h50 (bus 635) • Yverdon-les-Bains 5h59 – Renens VD 6h18 (IC5) • Renens VD 6h23 – Genève 6h55 (IR90) <p>Ou encore :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Champagne 6h00 – Yverdon-les-Bains 6h20 (bus 630) • Yverdon-les-Bains 6h29 – Renens VD 6h48 (IC5) • Renens VD 6h53 – Genève 7h25 (IC1) <p>Il est également possible de changer à Grandson, gare sur les lignes R1 et R2 du RER Vaudois et obtenir la même connexion avec les trains IC1 et IR90 à Renens VD, selon les préférences de voyage de chacun.</p> <p>Le choix des connexions sur les trains IC5 permet de maximiser les relations offertes au vu des fréquentations actuelles. En 2022, les relations depuis la gare d'Yverdon-les-Bains en direction de Lausanne, Renens et Neuchâtel représentaient plus de 9 fois celles en direction de Genève. Les principales liaisons péjorées par rapport à l'horaire actuel sont Yverdon-les-Bains – Morges. Décaler ces courses afin de donner correspondances sur les trains IR57 péjorerait les autres relations d'une dizaine de minutes.</p>

660 Yverdon-les-Bains – Thierrens (cadre 10.660)	
<p>Raccourcir le temps de parcours entre Moudon et Yverdon-les-Bains Ajouter des relations entre Moudon et Yverdon-les-Bains le matin</p>	<p>La relation sans changement proposée par la ligne 660 entre Moudon et Yverdon-les-Bains ne rencontrait pas une fréquentation suffisante pour justifier son maintien à tout prix. Ainsi, il a été favorisé à l'horaire 2025 la mise en place d'une cadence demi-heure aux heures de pointe sur la ligne 660 entre Yverdon-les-Bains et Thierrens et la reprise de la desserte du tronçon entre Thierrens et Moudon par la ligne 562.</p> <p>Les relations entre Moudon et Yverdon-les-Bains sont offertes chaque demi-heure en train régional : R8/R9 jusqu'à Payerne puis S30 jusqu'à Yverdon-les-Bains, pour un temps de parcours total de 48 à 50 minutes contre 60 minutes avec la ligne 660 en 2024.</p>

665 Yverdon-les-Bains – Ursins – Bercher (cadre 10.665)	
Demande de la Commune de Valeyres-sous-Ursins de justifier la suppression du départ de 19h10 entre Yverdon-les-Bains et Bercher	<p>En semaine, il y a bien un départ d'Yverdon-les-Bains à 19h10 pour Bercher (ainsi qu'à 20h10 et 21h40).</p> <p>Le week-end, le soir, les départs sont à 18h10, 20h10 et 21h40.</p> <p>L'horaire 2025 voit l'offre de la ligne 665 passer de 14,5 paires de courses par jour en semaine et 8 le week-end en 2024 à 15,5 paires de courses par jour en semaine et 10 le week-end.</p>
Demande du service des écoles d'Yverdon-les-Bains d'avancer la course arrivant à Yverdon-les-Bains à 13h19 pour permettre un retour à l'école à 13h25 aux Rives	<p>La course 66516 est anticipée de 7 minutes, donnant une arrivée à Yverdon-les-Bains à 13h12. La correspondance avec le LEB à Bercher est maintenue, en 3 minutes. Les correspondances en gare d'Yverdon-les-Bains sont allongées.</p> <p>Par effet collatéral, la course précédente 66515 est également anticipée, de 5 minutes. A Yverdon-les-Bains, le départ à 12h05 offre des correspondances plus courtes depuis les trains IC5, en 5 à 7 minutes. A Bercher, la correspondance sur le LEB est allongée de 5 minutes.</p>

675 Yverdon-les-Bains – Suchy – Chavornay (cadre 10.675)	
Demande de la Commune de Chavornay d'adapter l'horaire aux besoins des écoliers le matin et le midi	<p>Les bus de doublure assurant une capacité de transport suffisante pour les élèves sont décalés afin de permettre des arrivées/départs optimaux par rapport aux horaires de l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour la première entrée du matin, le bus de doublure partira de Belmont-sur-Chavornay à 7h19 et desservira l'arrêt Chavornay, route de Corcelles à 7h30 pour une première sonnerie à 7h40 et un début des cours à 7h45, • Pour la sortie de 12h05, ce bus desservira l'arrêt Chavornay, route de Corcelles à 12h16 en direction de Belmont-sur-Chavornay (arrivée 12h27). <p>Ceci est possible car à l'horaire 2025 ces doublures sont prévues d'être réalisées avec des autobus articulés, d'une capacité d'environ 120 personnes, ce qui permettra de transporter tous les élèves. Si à l'avenir les doublures devront être effectuées avec des bus de taille standard, un compromis devra être trouvé pour maintenir des correspondances avec les trains en gare de Chavornay.</p>

689 Yverdon-les-Bains – Arnex (cadre 10.689)	
Demande du service des écoles d'Yverdon-les-Bains de proposer un retour aux élèves de Method, Suscévaz et Treycovagnes terminant les cours à 11h40	<p>La course 68015 partant initialement d'Yverdon-les-Bains à 11h37 est retardée de 15 minutes, avec un départ à 11h52.</p> <p>Cette course offre des correspondances avec la ligne R1 du RER Vaud en provenance de Lausanne.</p> <p>Ainsi, entre 11h et 12h, les départs d'Yverdon-les-Bains en direction d'Orbe sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 11h07 (ligne 682 Yverdon-les-Bains - Valeyres-s-Rances - Orbe - Agiez - Arnex) • 11h22 (ligne 681 Yverdon-les-Bains - Montagny - Orbe - Arnex) • 11h52 (ligne 680 Yverdon-les-Bains - Valeyres-sous-Rances - Orbe Gruvatiez)

689 Yverdon-les-Bains – Arnex (cadre 10.689)	
<p>Mettre un bus efficace entre Arnex et Yverdon avec correspondance confortable sur les IC5 pour Neuchâtel</p>	<p>Le concept d'horaire 2025 permet d'offrir une correspondance avec les IC5 pour Lausanne et Neuchâtel deux fois par heure à Yverdon-les-Bains avec les lignes 680 et 682, ce qui profite à toutes les communes entre Orbe et Yverdon-les-Bains. Dans ces conditions il ne faisait plus sens de maintenir la ligne rapide 681 Arnex – Orbe – Yverdon-les-Bains avec les mêmes correspondances à Yverdon-les-Bains que les lignes 680 ou 682, d'autant que cela ne permettrait plus de correspondances avec le RER Vaud à Arnex.</p> <p>Avec un temps de trajet équivalent, deux options sont possibles pour les liaisons Arnex – Neuchâtel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une fois par heure : par la ligne 682 et connexion sur les IC5 à Yverdon-les-Bains. Le temps de parcours est allongé par rapport à la situation actuelle avec la ligne 681 du fait du passage par Rances et Valeyres-sous-Rances, de correspondances plus larges et stables à Yverdon-les-Bains et d'un temps de parcours allongé de l'IC 5. • Deux fois par heure par le RER Vaud via Cossonay-Penthalaz et une correspondance en une quinzaine de minutes à Yverdon-les-Bains, sachant que les temps de correspondances entre trains à Cossonay-Penthalaz sont allongés en 2025 avec une meilleure fiabilité.
720 Allaman – Aubonne – Gimel (cadre 10.720)	
<p>Maintenir une liaison directe entre Allaman et St-George</p>	<p>Le nouvel horaire CFF crée un éclatement des passages de trains en gare d'Allaman et de nouvelles conditions d'accroche à la gare de Rolle qui ont nécessité de revoir le réseau en profondeur pour maintenir suffisamment de bonnes relations sur les différents trains RE et RER. Le projet d'horaire 2025 résulte d'un processus de consultation avec les Communes du secteur. Un compromis a dû être trouvé pour rendre raisonnables les moyens supplémentaires engagés.</p> <p>Ainsi, la desserte du tronçon entre Gimel et St-George est reprise par la ligne 840. Rétablir la desserte par la ligne 720 nécessiterait l'engagement d'un véhicule supplémentaire. CarPostal mettra tout en œuvre pour permettre le respect des correspondances à Gimel, place de l'Union entre les lignes 720 et 840.</p>
<p>Ajouter une course le matin pour le train de 5h30 vers Lausanne et au-delà vers les longues distances</p>	<p>Une course est ajoutée sur la ligne 720 : Gimel 5h04 – Allaman 5h30 permettant une connexion avec le train RE 18403 de 5h40 pour une arrivée à Zurich à 8h28.</p>

720 Allaman – Aubonne – Gimel (cadre 10.720)	
Maintenir la qualité d’offre actuelle à Montherod	<p>Le nouvel horaire CFF crée un décalage important des passages de trains en gare d’Allaman, ce qui a nécessité de revoir le réseau en profondeur pour maintenir suffisamment de bonnes relations sur les différents trains RE et RER. Le projet d’horaire 2025 résulte d’un processus de consultation avec les Communes du secteur.</p> <p>Pour maintenir les fonctionnalités actuelles le long de la ligne 720 il aurait fallu doubler les moyens engagés actuellement. Un compromis a dû être trouvé pour rendre raisonnables les moyens supplémentaires engagés :</p> <p>La ligne 720 propose 2 paires de courses par heure entre Gimel et Allaman, écartées d’une quinzaine de minutes, afin d’optimiser les correspondances en direction de Lausanne (RER puis RE) une fois par heure, et en direction de Genève (RE) une fois par heure.</p> <p>Quelques paires de courses par jour sont ajoutées afin d’offrir une desserte continue avec des correspondances optimisées dans les deux directions de 5h à minuit.</p> <p>Deux courses d’injection quittant le dépôt sont mises à l’horaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Montherod, Battoir 6h15 – Aubonne, gare 6h20 – Allaman, gare 6h27 avec correspondance en direction de Lausanne (RER) • Montherod, Battoir 7h25 – Aubonne, gare 7h30 avec correspondance sur ligne 727 Aubonne, gare 7h35 – Allaman 7h42 avec correspondance en direction de Genève (RE) <p>La desserte d’Aubonne est complétée avec de nouvelles lignes desservant le cœur de la Commune (ligne 723 Gimel – Pizy – Aubonne – Allaman et ligne 727 Yens – Etoy – Aubonne – Allaman – Lavigny) mais qui ne pouvaient être déviées par Montherod sans remettre en question leur exploitabilité ou leurs principes de correspondances.</p>

722 Etoy – Lavigny – St-Livres (– Aubonne) (cadre 10.722)	
Corriger la localisation de l’arrêt Grand-Bois sur Buchillon au lieu d’Etoy	Cette mention était une erreur dans le projet en consultation et a été corrigée.

723 Gimel – Signal-de-Bougy – Aubonne – Allaman (cadre 10.723)	
Demande de la Commune d'Aubonne de desservir Montherod par la ligne 723	<p>Le nouveau réseau retenu pour l'horaire 2025 est le résultat d'un travail approfondi de génération et d'évaluation de variantes de desserte, au niveau technique, et en collaboration avec les représentants locaux des Communes du secteur Ouest du district de Morges (ARCAM secteur 1 élargi).</p> <p>Dans la variante d'horaire retenue, la ligne 723 est prévue pour rouler 54 minutes par heure, avec 2 minutes seulement de rebroussement à Gimel et 4 minutes à Allaman. Le temps à disposition avec un véhicule ne permet donc pas à ce stade d'ajouter le moindre détour.</p> <p>Le détour par Montherod de la ligne 723 ajouterait de 2 à 4 minutes supplémentaires selon le sens et la variante et donc, en l'état, impliquerait l'engagement d'un véhicule supplémentaire ainsi que la modification des principes de correspondances en gare d'Allaman (la ligne 723 offre des correspondances de/pour Lausanne, en complémentarité avec la ligne 727 qui est orientée direction Genève et la 720 qui offre des correspondances 1 fois vers Genève et 1 fois vers Lausanne), et <i>in fine</i> tout l'équilibre du réseau choisi.</p> <p>Si les aménagements nécessaires à l'accélération de la ligne (au niveau des arrêts Signal-de-Bougy, Parc Pré Vert et Aubonne, gare) sont réalisés et qu'après quelques mois d'exploitation les premiers retours sur la stabilité horaire de la ligne sont positifs, la question sera reconsidérée.</p>

727 Yens – Etoy – Allaman – Aubonne – Lavigny (cadre 10.727)	
Permettre de bonnes connexions en direction de Nyon pour l'arrêt Etoy, Bas du Rossé	<p>A l'horaire 2025, l'arrêt Etoy, Bas du Rossé sera desservi par deux lignes de bus régionales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La ligne CarPostal 722 Etoy – Lavigny – St-Livres (-Aubonne), dont le tracé est revu par rapport 2024 ; • La nouvelle ligne CarPostal 727 Yens – Etoy – Allaman – Aubonne – Lavigny. <p>La nouvelle ligne 727 permettra des connexions avec les trains RegioExpress en direction de Genève à la gare d'Allaman. Ces trains partiront de la gare d'Allaman aux minutes 20 et 50 dès l'horaire 2025 et continueront à desservir les haltes de Rolle, Gland, Nyon et Coppet. La ligne 727 proposera pour commencer 12 allers-retours par jour, avec une cadence horaire aux heures de pointe.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Par exemple : départ ligne 727 d'Etoy, Bas du Rossé 7h32 – arrivée Allaman, gare 7h42 – départ du train RE33 d'Allaman à 7h50 – arrivée à Nyon à 8h04 <p>Une deuxième relation par heure sera possible (mais pas tout à fait à la cadence demi-heure) grâce à la ligne 722 et une correspondance avec la ligne 724 à la gare d'Etoy :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Par exemple : départ ligne 722 d'Etoy, Bas du Rossé 6h49 – arrivée Etoy, gare 6h58 – départ ligne 724 d'Etoy, gare 7h05 – arrivée ligne 724 à Allaman à 7h15 – départ du train RE33 d'Allaman à 7h20 – arrivée à Nyon à 7h34

729 Allaman – Aubonne – Gimel (cadre 10.729)	
Inquiétudes concernant la robustesse des horaires avec de faibles pauses aux extrémités	Les horaires proposés sont basés sur les temps de parcours actuels des lignes 720 et 725, qui ont une très bonne ponctualité générale. Les correspondances seront donc assurées, sauf événement particulier. Dans tous les cas, CarPostal monitorera la ponctualité de ces lignes, comme cela est fait en continu, mais de manière encore plus vigilante s’agissant d’une grande restructuration de l’offre.
Manque de courses pour maintenir une cadence semi-horaire en heures creuses	L’offre sur l’axe Allaman – Aubonne a passablement été étoffé en jouant sur la complémentarité entre les lignes 720, 723 et 727. Une cadence horaire n’est toutefois pas finançable à ce stade sur toutes les lignes et l’offre de courses aux heures de pointe a dû être privilégiée. Selon le succès rencontré par ces lignes, l’offre pourra évoluer par la suite sur les lignes 723 et 727.

765 Eclépens – La Sarraz – St-Loup (cadre 10.765)	
Assurer un service continu toute la journée ainsi que le week-end	Le niveau d’offre sur une ligne régionale ne dépend pas des sites desservis (deux gares, un hôpital, une école professionnelle) mais doit répondre à des critères d’adéquation entre l’offre et la demande ou encore de taux de rentabilité minimal définis par la Confédération et ce afin de bénéficier du cofinancement fédéral pour couvrir le déficit d’exploitation. En l’occurrence, la ligne présente déjà une suroffre par rapport aux critères de la Confédération et les critères de rentabilité minimale ne permettent pas encore d’envisager l’ajout de prestations le week-end.
Ajouter des courses depuis Orny pour prendre les trains de la Sarraz ou Eclépens à 6h30/40, 7h30/40 et 8h30/40 Permettre des retours vers 18h30/40	A l’horaire 2025, Orny sera desservi par la ligne 765 mais aussi par une nouvelle ligne 735 Morges – Cossonay – La Sarraz – Orny. Certains détours de la ligne 765 par Orny avaient été supprimés aux heures de desserte de la ligne 735 afin d’éviter des doublons, mais après nouvelle analyse, la complémentarité entre les horaires des deux lignes étant limitée, 6 passages par Orny seront rétablis aux heures de pointe par la ligne 765 : <ul style="list-style-type: none"> • À 6h19, 7h19, 8h01 en période de vacances scolaires / respectivement 8h19 en période scolaire en direction d’Eclépens, • À 15h48, 16h48, 17h48 et 18h48 en provenance d’Eclépens.

835 Gland – Gilly – Rolle (cadre 10.835)	
Proposer un départ sans réservation à 23h04 et 0h04 depuis Gland	Une paire de courses par jour est ajoutée en semaine, partant de Gland à 23h04 et de Rolle à 23h32. La course de 0h04 restera sur réservation.

840 Rolle – Gimel – St-George (cadre 10.840)	
Avancer les départs de St-George ou Gimel et supprimer le passage par Mont-sur-Rolle, Jeune Suisse pour fiabiliser les correspondances à Rolle	<p>Pour donner suite à la consultation d’horaire, une minute de temps de parcours a été ajoutée en direction de Rolle, gare nord. Les temps de parcours de la ligne sont aujourd’hui respectés en général, avec des retards plus fréquents sur 2 courses en hyperpointe du matin, de l’ordre d’une à deux minutes. En plus de la minute de temps de parcours ajoutée, les correspondances prévues en 6 minutes permettront de garantir les connexions avec les trains.</p> <p>Enlever la desserte de l’arrêt Jeune Suisse serait problématique car la ligne 721 ne passera pas systématiquement aux mêmes moments que la ligne 840. Anticiper davantage les départs de St-George engendrerait des temps d’attente très longs pour les correspondances en direction de Lausanne, qui seront déjà de 15 minutes.</p>

841 Green Bus Rolle (GBR) (Le Vernay) (cadre 10.841)	
Adapter l’horaire du GBR à l’horaire 2025 des CFF	<p><u>Réponse de l’entreprise</u> L’horaire proposé à la consultation était le même que l’horaire 2024, mais il sera modifié. En effet, le projet d’horaire est en cours d’établissement et sera adapté aux nouvelles heures de passage des trains. CarPostal s’excuse pour ce retard et la publication de l’horaire non-valide.</p>

MBC : Transports de la région Morges-Bière-Cossonay

701 Tolochenaz – Morges – St-Sulpice VD – Ecublens VD – Lausanne (cadre 10.701)	
Déplacer le terminus Tolochenaz, La Plantaz qui n’est pas approprié (gêne du trafic, manque de WC, nuisances)	<p><u>Réponse de l’entreprise</u> Les MBC comprennent les désagréments et s’en excusent. Les arrêts et infrastructures étant propriétés des Communes, ils peuvent leur remonter les remarques en vue d’une prise en compte pour les prochaines évolutions. De leur côté, les MBC sensibiliseront leur personnel roulant sur les désagréments afin qu’il soit plus attentif au bien-être des clients et des habitants.</p>
Passer à une cadence 15 min au lieu de 20 min le dimanche	<p><u>Réponse de l’entreprise</u> Actuellement les MBC n’ont pas assez de recul sur la fréquentation amenée avec la cadence 20 minutes mise en exploitation en 2024. Ils suivent la situation et répondront à la demande si la fréquentation est suffisante.</p>

704 Echichens – Morges (cadre 10.704)	
Retarder le bus de 6h32 à l'arrêt gare de Morges d'au moins 3 min pour fiabiliser les correspondances en cas de retard des trains	<p><u>Réponse de l'entreprise</u> Un échange est en cours avec l'Hôpital de Morges pour voir dans quelle mesure les MBC peuvent améliorer la situation. Des propositions ont été faites dans le sens demandé et doivent être validées.</p>

706 Tolochenaz, Les Noyers – Morges, Casino (cadre 10.706)	
Adapter l'horaire de la ligne aux horaires d'école	<p><u>Réponse de l'entreprise</u> Les horaires scolaires ont été faits en collaboration avec les groupements scolaires et ils n'ont pas encore été communiqués.</p>
Desservir l'arrêt Morges, Eglantines avec cette ligne	<p><u>Réponse de l'entreprise</u> Les MBC comprennent les désagréments et les regrettent. Les arrêts et infrastructures étant propriétés des Communes, ils peuvent leur remonter les remarques en vue d'une prise en compte pour les prochaines évolutions. Un réaménagement routier et urbain de l'ensemble du quartier est prévu par la Commune de Morges. Dans ce cadre, les principes de desserte par bus sont en cours de réflexion afin de répondre au mieux aux demandes des clients.</p>

726 Morges – Lavigny (cadre 10.726)	
Desservir l'arrêt Morges, Eglantines avec cette ligne	<p>La desserte fine du secteur est en cours d'étude par la Ville de Morges en collaboration avec les MBC. Cette demande sera traitée dans ce cadre.</p>

730 Morges – Cottens – Cossonay-Ville (cadre 10.730)	
Demande de la Commune d'Echichens de proposer une relation plus tardive le dimanche soir	<p>Une paire de courses supplémentaire sera ajoutée par rapport au projet soumis à la consultation d'horaire le dimanche soir permettant un départ de Morges à 22h52.</p>

730 Morges – Cottens – Cossonay-Ville (cadre 10.730)

<p>Demande de la Commune d'Echichens d'assurer la correspondance avec les trains R9 ou RE33 au départ de Morges</p>	<p>Toutes les courses Morges – Cossonay-Ville, centre assurent les correspondances avec les trains RegioExpress et régionaux, toutes les 30 minutes aux heures de pointe et toutes les 60 minutes en heures creuses.</p> <p>Les courses Morges – Colombier complémentaires, financées par les Communes, qui s'intercalent entre les courses Morges – Cossonay-Ville à la cadence horaire, sont orientées dans le sens des flux principaux. Ainsi, elles assurent des correspondances avec les trains RegioExpress et régionaux à la descente le matin et à la montée l'après-midi. Ce compromis est nécessaire pour éviter l'engagement d'un véhicule supplémentaire.</p>
--	---

735 Morges – Aclens – Cossonay-Ville – La Sarraz – Orny (cadre 10.735)

<p>Clarifier la desserte de Lussy-sur-Morges / Villars-Lussery</p>	<p>Une erreur de saisie des horaires a été remarquée trop tardivement pour être modifiée avant la consultation du projet d'horaire 2025. La ligne 735 desservira bien le village de Lussery-Villars, à son arrêt Lussery-Villars, chapelle et non celui de Lussy-sur-Morges.</p>
---	--

760 La Sarraz – Cossonay-Ville (cadre 10.760)

<p>Demande de la Commune de Ferreyres de diminuer les temps de correspondance à la gare de La Sarraz</p>	<p><i>Demande récurrente :</i></p> <p>L'horaire de la ligne 760 est construit sur la base de nombreuses contraintes : correspondances à la gare de La Sarraz de et vers Lausanne, compatibilité avec les horaires d'école tant à La Sarraz qu'à Cossonay, exploitation à l'aide d'un seul véhicule (hors doublures de capacité). Le résultat est un compromis basé sur ces contraintes.</p>
<p>Demande de la Commune de Moiry d'anticiper la course 402 qui arrive seulement 1 min avant le départ du train pour Lausanne</p>	<p>La course 60013 (ex 402) va en fait devoir être retardée de 4 minutes pour les besoins scolaires et ne pourra donc plus assurer la correspondance avec le train pour Lausanne (départ de La Sarraz à 13h10 manqué, prochain 13h40).</p> <p>Un monitoring sera mis en place pour vérifier la fréquentation de la course pour éventuellement adapter cette priorisation des besoins dans le cadre d'horaires futurs.</p>

tl : Transports publics de la région lausannoise

001 Ecublens VD EPFL/Collardon – Lausanne Maladière – Lausanne Blécherette (cadre 10.001)

<p>Eviter le passage par l'avenue des Figuiers des courses haut le pied de sortie de dépôt le matin avec le moteur d'appoint allumé</p>	<p><u>Réponse de l'entreprise</u> Ce point a été partagé avec l'exploitation qui arbitre aux mieux les contraintes techniques, environnementales et l'utilisation des ressources sur le réseau. Un nombre important de travaux dans l'agglomération avec impact sur la ligne de contact les contraint à devoir prendre des options qui impliquent l'utilisation de moteurs auxiliaires thermiques sur des trolleybus non équipés de batteries.</p>
--	---

003 Lausanne – Le Mont-sur-Lausanne (cadre 10.003)

<p>Desservir le collège du Rionzi avec cette ligne</p>	<p><u>Réponse de l'entreprise</u> Un nouvel arrêt est prévu à « Le Mont-sur-Lausanne, Rionzi/collège » dans le but de permettre la desserte du quartier mentionné. Cette modification est effective depuis la fin du mois de septembre 2024 et permet d'offrir une desserte optimale du quartier par la ligne 3.</p>
---	---

006 Lausanne Maladière – Mont d'Or – Cécil – Victor-Ruffy – Praz-Séchaud (cadre 10.006)

<p>Eviter le passage par l'avenue des Figuiers des courses haut le pied de sortie de dépôt le matin avec le moteur d'appoint allumé</p>	<p><u>Réponse de l'entreprise</u> Ce point a été partagé avec l'exploitation qui arbitre aux mieux les contraintes techniques, environnementales et l'utilisation des ressources sur le réseau. Un nombre important de travaux dans l'agglomération avec impact sur la ligne de contact les contraint à devoir prendre des options qui impliquent l'utilisation de moteurs auxiliaires thermiques sur des trolleybus non équipés de batteries.</p>
--	---

008 Le Mont-sur-Lausanne – Lausanne – Pully (cadre 10.008)

<p>Prolonger la ligne 8 jusqu'à Cugy pour décharger la ligne 60</p>	<p><u>Réponse de l'entreprise</u> La proposition sera étudiée pour le moyen terme et mis en relation avec l'ensemble des lignes de bus du secteur, dans le but de maintenir un niveau d'offre attractif pour l'ensemble des Communes, dans une perspective de croissance de la demande.</p>
--	--

013 Lausanne Montbenon – St-François – Mousquines – Verdeil (cadre 10.013)	
<p>Prolonger la ligne 13 aux heures de pointe jusqu'à l'arrêt Pont-de-Chailly via Serétan, Payot-Secrétan, Ours, Béthusy, Fauconnières</p> <p>Permettre des correspondances entre la ligne 13 et les lignes 7 et 42</p>	<p><u>Réponse de l'entreprise</u> Dans le cadre des études portant sur l'évolution globale du réseau, il est envisagé de désenclaver la ligne 13 pour permettre une accroche avec un axe-fort ou des lignes structurantes plus au nord. Les études sont menées en collaboration avec la Ville de Lausanne, dans le but de coordonner les besoins en aménagements routiers. Les tl ne peuvent pas s'avancer sur un horizon temporel précis.</p>
024 Lausanne Tour Haldimand-Lac – Ouchy-Olympique - Bourdonnette (cadre 10.024)	
<p>Prolonger la ligne 24 jusqu'à Pully-Port</p>	<p><u>Réponse de l'entreprise</u> L'extension de cette ligne est à l'étude et elle concerne ses deux extrémités. Cependant, les Communes concernées doivent réaliser des aménagements routiers, permettant à cette ligne de disposer d'un terminus. La nature des projets et leurs temporalités font l'objet actuellement d'un travail avec les Autorités concernées.</p>
042 Lausanne Le Foyer – Pont-de-Chailly - Sallaz (cadre 10.042)	
<p>Adapter la taille des bus à la fréquentation et augmenter la cadence de la ligne</p>	<p><u>Réponse de l'entreprise</u> Cette ligne connaît un succès fulgurant ; en effet, elle transporte plus d'un demi-million de voyageurs par an et sa tendance à la hausse reste perceptible. Pour l'engagement de véhicules plus grands, les tl sont tributaires des aménagements routiers qui sont de la responsabilité des Communes. Ils ont partagé ce point avec la Ville de Lausanne, dans l'objectif de trouver une solution à terme.</p>
048 Pully gare – Perraudettaz – Les Liaudes – Daillettes (cadre 10.048)	
<p>Adapter la taille des bus à la fréquentation et augmenter la cadence de la ligne</p>	<p><u>Réponse de l'entreprise</u> Les tl et la Commune de Pully travaillent étroitement à la recherche de solutions, en vue de pouvoir adapter la voirie pour y faire circuler des bus plus capacitaires, à un horizon 2027.</p>

048 Pully gare – Perraudettaz – Les Liaudes – Daillettes (cadre 10.048)	
Prolonger la ligne à Chailly et La Sallaz	<p>Réponse de l'entreprise</p> <p>Les tl prennent note de la proposition d'extension en direction de « Lausanne, Sallaz » et de fusion éventuelle avec une des branches de la ligne 42 pour laquelle ils doivent également trouver des solutions pour accroître leur capacité de transport.</p>

054 Renens VD – Cheseaux-sur-Lausanne – Le Mont-sur-Lausanne – Epalinges (cadre 10.054)	
Ajouter des courses le soir	<p>Un développement d'offre important a été réalisé en décembre 2021 sur la ligne 54, passant de 13 paires de courses par jour du lundi au vendredi et 7 les samedis, à 30 paires de courses par jour du lundi au dimanche. A ce jour, la fréquentation observée de la ligne a bien progressé, et en tablant sur un maintien de cette progression, le Canton a commandé aux tl 2 paires de courses par jour supplémentaires en soirée, avec un dernier départ de Renens VD, gare nord à 22h48 et d'Epalinges, Croisettes à 23h50</p> <p>Ceci sera effectif en principe dès le 30 juin 2025 dans le cadre du prolongement de la ligne à Epalinges.</p> <p>Il n'est à ce stade pas envisagé de proposer une offre continue à la demi-heure jusqu'aux derniers trains pour ne pas risquer de perdre le cofinancement fédéral (47 % des coûts non couverts) sur environ un tiers des prestations de la ligne, que le Canton ne pourrait reprendre à sa charge.</p> <p>Pour augmenter davantage l'offre, les Communes territoriales ont la possibilité de financer des paires de courses supplémentaires que le TRV ne peut pas prendre à sa charge, si elles le souhaitent.</p>
Mettre les bus 3 fois par heure au lieu de 2 fois par heure	<p>La fréquence à 30 minutes (2x par heure) permet des accroches des horaires sur les autres systèmes de transport (CFF, LEB, CarPostal). Avec une fréquence à 20 minutes il y aurait une rupture dans la chaîne de transport ainsi qu'un non-respect des critères de co-financement fédéraux (équilibre offre/demande) qui mettrait en péril la pérennité économique de la ligne.</p> <p>Si, à l'avenir, la fréquentation de la ligne poursuit sa croissance, de nouvelles prestations pourraient être envisagées.</p>
Remerciements pour le projet de prolongement de la ligne entre Le Mont-sur-Lausanne et Epalinges Croisettes Faire circuler cette offre toute l'année	<p>Le prolongement de la ligne 54 à Epalinges, Croisettes sera mis en service, en principe au 30 juin 2025, car des arrêts de bus doivent être réalisés au droit du quartier des Planches sur la commune du Mont-sur-Lausanne et au droit du chemin d'accès au Chalet-des-Enfants sur la commune de Lausanne pour justifier ce prolongement. Dès l'horaire 2026 cette offre sera effective toute l'année.</p>

058 Renens (VD) – Mex (VD) – Cossonay-Penthalaz (cadre 10.058)	
Décaler les horaires du bus pour donner correspondances à Cossonay-Penthalaz sur les trains du RER Vaud lignes R1 et R2	Le choix a été fait de viser des correspondances sur les lignes R3 et R4 en 11 minutes vers Lausanne, ce qui permet d’offrir aussi les correspondances vers Vallorbe en 7 minutes. De plus, les heures de départ et d’arrivée sont conditionnées à Renens par des trains grandes lignes et par l’alternance de desserte visée entre les lignes 54 et 58 sur leur nouveau tronçon commun entre Crissier et Renens (cadence d’un bus toutes le 15 minutes lorsque la 58 roule).
Améliorer la desserte de l’arrêt Penthalaz, poste	Le passage de la ligne par l’arrêt de « Penthalaz, poste » est strictement limité aux besoins scolaires de la région. Sinon, cet arrêt est desservi par la ligne 414 de CarPostal reliant Cossonay-Penthalaz à Echallens.

060 Lausanne – Cugy VD – Bottens – Froideville (cadre 10.060)	
Accélérer la ligne entre Froideville et Lausanne	Le tracé actuel de la ligne 60 permet de capter un flux de clients qui donne l’opportunité à la ligne de proposer un nombre conséquent de paires de courses tout en respectant les critères d’adéquation entre l’offre et la demande fixés par l’Office fédéral des transports. En rendant le tracé plus direct, le nombre de clients sur le tronçon déterminant serait inférieur et l’offre en place devrait être diminuée. Néanmoins, la proposition sera étudiée pour le moyen terme et mise en relation avec l’ensemble des lignes de bus du secteur, dans le but de maintenir un niveau d’offre attractif pour l’ensemble des communes, dans une perspective de croissance de la demande.

TPC : Transports publics du Chablais

143 Aigle – Corbeyrier – Luan (cadre 12.143)	
Rétablir la correspondance en direction du Valais le matin avec l’IR 1805 de 6h15	S’agissant de la première course du matin, le départ de la course 14300 prévu à 5h45 sera avancé de 5 minutes afin de permettre la correspondance sur le train en direction du Valais à 6h15.
Demande de la Commune de Corbeyrier de prolonger la course 14302 partant de Corbeyrier, Luan à 6h45 jusqu’à Aigle pour les écoliers	Une correspondance est assurée avec la ligne MobiChablais 101 (course 1018) avec un départ à 7h13 de l’arrêt Yvorne, Torrent avec arrivée à la gare d’Aigle à 7h19. Prolonger la ligne 143 jusqu’à Aigle à cette heure nécessiterait d’engager un bus supplémentaire ou de renoncer à certaines autres contraintes de transport des écoliers.

143 Aigle – Corbeyrier – Luan (cadre 12.143)	
Demande de la Commune de Corbeyrier de desservir à nouveau l'arrêt Corbeyrier, Café de Luan	La desserte de l'arrêt Corbeyrier, Café de Luan avait dû être abandonnée du fait de l'impossibilité d'y faire demi-tour. La desserte de l'arrêt sera de nouveau possible, une nouvelle solution ayant été trouvée avec les tenanciers du restaurant permettant de concilier l'exploitation du bus et le parking des véhicules.
Demande de la Commune de Corbeyrier de desservir l'arrêt Corbeyrier, Luan toute l'année	Une desserte toute l'année est prévue. Cela nécessite toutefois que la route soit praticable et que la place pour opérer un demi-tour soit assurée.

144 Aigle – Ollon VD – Villars-sur-Ollon (cadre 12.144)	
Augmenter les temps de correspondance à Aigle depuis Lausanne (les 4 minutes sont jugées insuffisantes)	<p>Dans le sens montant, les correspondances ont été fixées sur les trains InterRegio, en 4 minutes. Allonger ces temps de correspondance impacterait l'arrivée à Aigle au retour pour les bus arrivant à la minute 32. Les conducteurs seront sensibilisés au sujet de ces correspondances. De manière générale, ils ont l'instruction d'attendre l'arrivée des trains en cas de retard. Seules les courses de 7h25 et 8h25 au départ d'Aigle n'ont qu'une flexibilité limitée (1 à 2 minutes) du fait d'un temps de battement de quelques minutes seulement à Villars-sur-Ollon, ce qui mettrait en retard les courses suivantes. La mise en place de doublures en périodes de forte affluence permet de laisser partir la course de base à l'horaire et faire attendre la doublure si nécessaire (attente possible jusqu'à 10-15 minutes).</p> <p>A noter que dans le sens de la descente, les correspondances à Aigle sont données en 5-6 minutes sur les RegioExpress vers Lausanne. Durant toute la journée, les correspondances sont sur les InterRegio avec 6 minutes. Les trains régionaux R4 circulent 4 minutes plus tard, ce qui permet une alternative en cas de fort retard avec une perte de temps de seulement 13 minutes sur Lausanne.</p>
Demande de la Commune de Gryon de faire circuler la course 14455 (départ Aigle 23h50) tous les jours de semaine Demande de la Commune de Gryon de prolonger la course 14463 (départ Aigle 2h12) jusqu'à Gryon	<p>Des modifications ont été apportées à l'offre de soirée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La course 14451 partira d'Aigle à 21h50 et circulera jusqu'à Villars-sur-Ollon, gare, du lundi au dimanche ; • La course suivante 14455 partira d'Aigle à 23h05 et circulera <u>jusqu'à Gryon, Barboleuse, du lundi au dimanche</u> ; • La course au départ d'Aigle à 23h52 circulera jusqu'à Villars-sur-Ollon, gare en semaine et jusqu'à Gryon, Barboleuse les vendredis et samedis soirs ; • Les nuits vendredis/samedis, samedis/dimanches, veilles de fêtes/fêtes, la dernière course partira d'Aigle à 1h36 (RE de Lausanne arrivé à 1h30) et desservira Villars-sur-Ollon, gare et laissera descendre des voyageurs jusqu'à Gryon, Barboleuse à 2h18.

144 Aigle – Ollon VD – Villars-sur-Ollon (cadre 12.144)	
Proposer une correspondance avec la ligne R71 Aigle – Les Diablerets à Aigle pour les besoins touristiques	Les correspondances entre la ligne 144 et la ligne R71 ne sont pas identifiées comme une priorité (flux de voyageurs) et ne seront donc pas recherchées. Il n’y a pas de solution rationnelle pour cette correspondance : elle est d’une vingtaine de minutes dans le sens Diablerets → Villars-sur-Ollon, ainsi que dans l’autre sens lorsque la ligne 144 circule à la cadence demi-heure.
Rétablir les courses expresses X144 entre Aigle et Villars télécabine le week-end	<p>Les enjeux derrière la planification de courses expresses (prévues à l’horaire annuel) ou de courses de renfort de capacité (avec une planification à plus court terme) sont notamment de pouvoir s’assurer de prévoir des capacités de transport suffisantes pour les journées de forte affluence, de pouvoir communiquer sur la disponibilité de ces offres complémentaires attractives, de conserver une certaine flexibilité quant à la réalisation de ces prestations (inutiles en cas de faible affluence) et leur tracé (accès à la gare ou à la télécabine à Villars).</p> <p>En concertation avec TVGD, les TPC ont proposé une planification et publication de doublures en périodes de vacances et la mise en place de doublures supplémentaires à l’opérationnel (non publiées) produites spécifiquement en fonction des besoins pour les autres cas de figures.</p>

145 Ollon VD – Panex – Plambuit (cadre 12.145)	
Demande de la Commune de Gryon de rétablir le prolongement de la ligne de Plambuit à Villars, Barboleuse et l’Alpe des Chaux	Suite à différentes séances de coordination, un projet avec la ligne régionale 145 limitée à Ollon – Plambuit et le développement d’un réseau urbain et touristique sur le plateau de Villars a été développé, à la satisfaction de toutes les parties.

152 Fenalet-sur-Bex – Bex – Les Plans-sur-Bex (cadre 12.152)	
Demande de la Commune de Bex de décaler la course 15210 de 4 min pour augmenter le temps de pause des enfants à midi et la course 15221 de 2 min pour les élèves prenant le bus à l’arrêt Temple	Les modifications demandées peuvent être prises en compte sans effets collatéraux majeurs et seront implémentées au changement d’horaire.

175 Château-d'Œx – Col des Mosses – Le Sépey – Leysin (cadre 12.175)	
Temporiser de 2-3 minutes au col des Mosses pour les touristes	Les TPC estiment qu'une temporisation n'est pas utile au Col des Mosses et préfèrent ne pas perdre de temps supplémentaires par rapport aux divers correspondances et impératifs d'exploitation.

TPF : Transports publics fribourgeois

463 N24 Bulle – Romont – Ursy – Palézieux (cadre 20.463)	
Retarder le départ de Palézieux à 3h34 pour donner correspondance à la ligne 217 arrivant à 3h32	Le départ de Palézieux va être retardé à 3h12 au lieu de 3h09 pour offrir une correspondance avec le train de nuit arrivant de Lausanne à 3h08 (SN 13847). En revanche, il ne va pas être retardé jusqu'à 3h34 (pour attendre le 217) afin de ne pas péjorer de 22 minutes les retours depuis Lausanne.

473 Romont FR – Ursy – Palézieux (cadre 20.473)	
Créer un nouvel arrêt à Oron sur la route cantonale en direction de Promasens en utilisant la chicane existante	Les TPF prennent bonne note de cette suggestion et prendront contact avec la Commune d'Oron après analyse à l'interne. A noter qu'il est de la compétence des Communes d'aménager des arrêts de bus.

478 Romont FR – Hennens (cadre 20.478)	
Regret de la perte de la liaison Lucens – Romont	La liaison Lucens – Romont par la ligne 478 a été mise en place à l'horaire 2018 dans le cadre de la restructuration du réseau de la Broye. Après 6 années d'exploitation, un bilan a été réalisé : sur cette ligne, la fréquentation est essentiellement concentrée sur le segment Hennens – Romont. Quelques personnes empruntent la ligne entre Prévonloup et Lucens. En revanche, le nombre de personnes qui effectuent tout le tracé de Lucens à Romont ou inversement est extrêmement faible et ne permet pas de justifier cette liaison. A noter que la desserte entre Prévonloup et Lucens est reprise à l'horaire 2025 par la ligne 475 Moudon – Lucens.

481 Palézieux – Attalens – Bossonnens (cadre 20.481)	
Indiquer les segments de correspondance Palézieux > Attalens > Vevey et Vevey > Attalens > Bossonnens dans le cadre-horaire	Le cadre-horaire définitif est corrigé en ce sens.
Faire coïncider le départ du bus 481 avec celui du 472 au lieu du 473 à Palézieux-Gare pour éviter le blocage du 472	Un concept général de gestion de l'interface bus de Palézieux est en cours d'élaboration entre les trois entreprises de transport TPF, CarPostal et VMCV. TPF a pris bonne note de la demande et l'intégrera dans la réflexion générale.

TPN : Transports publics nyonnais

803 Nyon Petite Prairie – hôpital – gare – plage – Colovray (cadre 10.803)	
Permettre une correspondance avec le train de 6h36 pour Lausanne	<p><u>Réponse de l'entreprise</u> L'horaire définitif des relations de la ligne 803 est en cours de discussion avec la Ville de Nyon. Selon le principe d'un transport urbain, TPN offre une cadence 15', en tenant compte au mieux possible des correspondances en gare de Nyon. Les mesures nécessaires seront prises afin de garantir le respect de la ponctualité. A noter qu'à l'horaire 2025 il y aura 4 départs par heure pour Lausanne à la gare de Nyon. Par exemple, entre 6h et 7h, à 6h09, 6h25, 6h39 et 6h55 (avec arrivée à Lausanne respectivement à 6h37, 6h59, 7h07 et 7h29).</p>
Réinstaurer la desserte de l'arrêt Chemin des Pensées	<p><u>Réponse de l'entreprise</u> Le tracé des lignes 801-805 a été modifié dès décembre 2023, selon une étude menée avec la Ville de Nyon. La ligne 803 desservira dès décembre 2024 le nouvel arrêt "Nyon, Musée du Léman", situé à la Place de Savoie. Un retour du tracé via le Chemin des Pensées n'est pas prévu.</p>

810 Nyon – Crassier – La Rippe (– Chésereux) (cadre 10.810)	
Permettre une relation matinale en correspondance avec le RE 33 de 5h55 vers Lausanne	Une course est ajoutée entre La Rippe 5h29 et Nyon 5h50 afin d’offrir une correspondance optimisée sur le train RegioExpress de 5h55 en direction de Renens/Lausanne. Ce bus donne également correspondance sur le train RegioExpress de 6h05 pour Genève/Annemasse. Par voie de conséquence, la course retour de 5h45 en direction de Gingins est repoussée à 5h58. Le départ suivant à 6h15 est maintenu.
Demande de la Commune de La Rippe de desservir l’arrêt Tranchepied, La Rippe uniquement dans le sens Chésereux > La Rippe pour éviter des traversées piétonnes dangereuses de la route cantonale	Cette demande a fait l’objet de séances de coordination et la solution souhaitée par la Commune est adoptée.

813 Crassier – Coppet – Chavannes-des-Bois (cadre 10.813)	
Offrir une cadence demi-heure continue comme sur la ligne 811	L’offre qui peut être mise en place sur une ligne régionale suit des règles édictées par la Confédération afin de garantir le cofinancement de cette dernière. Dans les critères principaux à respecter figurent l’adéquation entre l’offre et la demande ainsi que le respect d’un taux minimal de couverture des charges par les recettes. La fréquentation de la ligne 811 a atteint en 2023 : <ul style="list-style-type: none"> • Environ 1'300 voyageurs par jour de semaine sur le tronçon déterminant ; • Environ 850'000 voyageurs annuels. En parallèle, la fréquentation de la ligne 813 en 2023 se portait à : <ul style="list-style-type: none"> • Environ 890 voyageurs par jour de semaine sur le tronçon déterminant ; • Environ 360'000 voyageurs annuels. Ces écarts importants entre les deux lignes montrent que la demande n’est pas la même et qu’une offre à la demi-heure continue sur la ligne 813 ne peut être envisagée sans mettre en péril son équilibre financier et le respect du nombre de courses autorisées.
Améliorer la lisibilité de l’horaire (apparitions de courses ne desservant qu’un seul arrêt)	Le cadre-horaire est revu avec son éditeur et rendu plus lisible en vue de la publication définitive.

815 Nyon – Gingins (cadre 10.815)	
Demande de la Commune de Grens d'étudier un bouclage des courses de renfort au quart d'heure permettant de desservir le village de Grens	Les tests réalisés par l'entreprise TPN ont montré que le temps à disposition est insuffisant pour réaliser une telle boucle avec les conditions de l'horaire CFF 2025 et particulièrement avec les travaux prévus en 2026 sur la Route Blanche.
Permettre une relation matinale en correspondance avec le RE 33 de 5h55 vers Lausanne	Une course est ajoutée entre Gingins 5h28 et Nyon 5h50 afin d'offrir une correspondance optimisée sur le train RegioExpress de 5h55 en direction de Renens/Lausanne. Ce bus donne également correspondance sur le train RegioExpress de 6h05 pour Genève/Annemasse. Par voie de conséquence, la course retour de 5h45 en direction de Gingins est repoussée à 5h52. Le départ suivant à 6h15 est maintenu.

818 Nyon – Divonne-les-Bains – Gex (cadre 10.818)	
Trouver une solution au risque de blocage de la ligne dans le trafic entre Divonne et Crassier le matin	Les TPN et le Canton sont conscients des problèmes de trafic entre Divonne et Crassier au passage de la douane. Un projet de giratoire dans Crassier est développé depuis plusieurs années qui vise à améliorer la fluidité dans le secteur. Des projets de voies bus ont également été évoqués par le passé sur le territoire français mais ont ensuite été abandonnés ou mis en attente.
Poser des feux permettant de donner la priorité au trafic venant de Divonne jusqu'au passage des deux carrefours de Crassier	Le sujet est suivi, en collaboration avec la Région de Nyon et Pays de Gex Agglo, mais il n'y a pas de solutions à court terme.
Desservir l'arrêt Divonne-les-Bains, Arbère avec les courses rebroussant à Divonne	Le prolongement en service commercial des courses de la ligne 818 jusqu'à Arbère générerait des coûts supplémentaires pour le commanditaire français, qui ne les a pas acceptés.
En heures creuses, diminuer les temps de correspondance pour Lausanne à Nyon	La proposition est intéressante mais non réalisable : selon la proposition faite avec des arrivées à la minute 21 et des départs à la minute 39 à Nyon (optimisées direction Lausanne), le temps à disposition pour réaliser le trajet Nyon – Divonne, Arbère – Nyon est de 42 minutes. Or le trajet nécessite au minimum 45 minutes (plus une pause au terminus à Divonne). La proposition ne peut donc pas être retenue.

Travys : Transport Vallée de Joux, Yverdon-les-Bains, Ste-Croix

601 Yverdon-les-Bains – Cheseaux-Noréaz (cadre 10.601)	
Augmenter la cadence des bus et installer des abribus et des bancs aux arrêts	<p>Réponse de l'entreprise</p> <p>Remarques transmises à la Commune d'Yverdon-les-Bains, qui commande l'offre et le cadencement des lignes urbaines, et qui a la responsabilité des équipements aux arrêts de bus urbain (abri, banc). La fréquentation ne justifie pas le passage à une cadence en dessous de 15 minutes hors des heures de pointe pour le moment, au regard des coûts d'exploitation. A noter que la ligne 601 est exploitée avec une cadence 10 minutes aux heures de pointe, principalement pour répondre à la demande de capacité du gymnase et de la HEIG-VD.</p>
Remerciements pour l'arrêt Yverdon-les-Bains, HEIG-VD qui est très utile	<p>Réponse de l'entreprise</p> <p>Merci pour le commentaire. Remarque transmise à la Commune d'Yverdon-les-Bains, qui est responsable de la position des arrêts de bus urbain.</p>

611 Yverdon-les-Bains – Chamblon – Champvent (cadre 10.611)	
Remarque de la Commune de Champvent sur l'offre jugée trop importante le week-end	<p>L'offre sur la ligne 611 le week-end est de 12 paires de courses par jour depuis de nombreuses années. Jusque-là, la ligne ne pouvait pas être prolongée au-delà de Chamblon le week-end, tout en conservant sa cadence horaire et ses principes de correspondance à la gare d'Yverdon-les-Bains, sans l'engagement d'un véhicule supplémentaire. L'horaire 2025 permet de desservir l'entier de la ligne à cadence horaire avec un seul bus ; le coût de ce prolongement est donc limité puisqu'il évite que le conducteur et son bus soient en attente à Chamblon. Un monitoring sera toutefois effectué pour vérifier la demande et prendre d'éventuelles mesures pour les prochains horaires.</p>
<p>Demande de la Commune de Chamblon d'adapter les horaires du bus aux horaires d'école à Yverdon-les-Bains</p> <p>Demande du service des écoles d'Yverdon-les-Bains d'adapter les horaires du bus aux horaires d'école à Champvent</p> <p>Demande du service des écoles d'Yverdon-les-Bains d'adapter les horaires du bus aux horaires d'école à Chamblon</p>	<p>Une séance de coordination a eu lieu réunissant des représentants des écoles, des Communes, de Travys et de la DGMR-MT, suite à la consultation publique des horaires, pour mettre en cohérence les horaires de la ligne 611 et des écoles d'Yverdon-les-Bains, Chamblon et Champvent.</p> <p>De cela ont résulté des décalages d'horaire de certaines courses, l'ajout d'une nouvelle paire de courses (départ Yverdon-les-Bains 11h55 et arrivée Yverdon-les-Bains 13h12) mais aussi des adaptations au niveau des horaires des écoles de Chamblon et Champvent afin de conjuguer les différentes contraintes.</p>

613 (Cheseaux-Noréaz –) Yverdon-les-Bains – Vallorbe (– Le Brassus) (cadre 10.613)	
Améliorer les correspondances avec les lignes R3/R4 à Vallorbe en direction de Lausanne	<p>La ligne 613 est calée sur les correspondances trains plutôt au nœud d'Yverdon-les-Bains et offre dorénavant de bonnes correspondances sur les trains grandes ligne (IC5) de/pour Renens-Lausanne et Neuchâtel-Bienne. Le temps de parcours n'est pas compatible avec l'arrivée dans le nœud de Vallorbe pour les correspondances sur les trains R3/R4 depuis Ballaigues et Lignerolle.</p> <p>Ce sont par contre les prolongements de/vers la Vallée de Joux qui sont mieux calés sur les trains R3 vers Lausanne. A noter que l'accès à Ballaigues et Lignerolle reste cependant possible toutes les demi-heures environ depuis Renens et Lausanne en alternance : R3 via Le Day et ligne 685 ou IC5 via Yverdon-les-Bains et ligne 613.</p> <p>A noter que le temps de parcours est même réduit d'environ 8 à 10 minutes via Yverdon-les-Bains de/pour Ballaigues, poste en comparaison au parcours aujourd'hui via Vallorbe.</p>
615 L'Auberson – Ste-Croix – Les Rasses – Bullet – Mauborget (cadre 10.615)	
Demande des écoles de décaler le départ de la course 601 à 12h de Bullet	<p>Cette course sera décalée avec un départ à 11h59 (correspondance assurée avec la course 525 de Ste-Croix) avec pour conséquence de décaler les prestations de transport qui sont ensuite effectuées par ce minibus d'environ 6 minutes : départ de Ste-Croix pour le Château à 12h24 pour une sortie des élèves de 9-11S à 12h10 (course scolaire) et de Bullet pour Mauborget à 12h37 pour une arrivée du bus de Ste-Croix à 12h28 (courses de ligne).</p>
Demande de la Commune de Ste-Croix et de la Direction de l'hôpital d'offrir une desserte en journée de l'établissement de santé RSBJ	<p>A l'horaire 2025, la desserte de l'arrêt Ste-Croix, centre de soins-hôpital reste possible par l'Allo?Bus le matin entre 8h45 et 10h10 puis entre 10h30 et 11h40, sur réservation préalable. En complément, des courses régulières de la ligne sont déviées 6 fois par jour en semaine et 4 fois par jour le week-end :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A 8h48, 11h44, 13h19, 14h11, 15h43 et 16h37 en semaine • A 13h33, 14h33, 15h33 et 16h33 le week-end. <p>Le bus en direction de Bullet effectue d'abord une boucle depuis la gare de Ste-Croix pour desservir le centre de soins. A la gare de Ste-Croix, il peut en principe reprendre/donner des correspondances avec Yverdon-les-Bains, L'Auberson et Bullet.</p>
Ajouter des courses entre L'Auberson et Ste-Croix entre 8h19 et 11h45 et entre 13h40 et 15h45	<p>L'offre qui peut être mise en place sur une ligne régionale suit des règles édictées par la Confédération afin de garantir le cofinancement de cette dernière. Dans les critères principaux à respecter figurent l'adéquation entre l'offre et la demande ainsi que le respect d'un taux minimal de couverture des charges par les recettes.</p> <p>Le nombre de paires de courses de la ligne 615 est déjà important au regard de la fréquentation de la ligne. Le placement des courses est fortement dépendant des besoins scolaires, d'où le trou d'offre en matinée. A noter qu'un système de réservation sur demande est maintenu pendant cette période (8h45-10h10 et 10h30-11h40).</p>

615 L'Auberson – Ste-Croix – Les Rasses – Bullet – Mauborget (cadre 10.615)	
Offrir davantage de courses à cadence demi-heure le soir, notamment un départ à 18h24 de Ste-Croix vers L'Auberson	<p>L'offre qui peut être mise en place sur une ligne régionale suit des règles édictées par la Confédération afin de garantir le cofinancement de cette dernière. Dans les critères principaux à respecter figurent l'adéquation entre l'offre et la demande ainsi que le respect d'un taux minimal de couverture des charges par les recettes. Le nombre de paires de courses de la ligne 615 est déjà important au regard de la fréquentation de la ligne.</p> <p>Dans ce cadre, des courses supplémentaires ne peuvent pas être proposées en fin de journée. A noter qu'en 2025, l'ensemble des courses est généralement décalé de 15 minutes, la cadence demi-heure pour L'Auberson se termine ainsi à 18h09 avec un départ d'Yverdon-les-Bains à 17h33 (contre 17h16 aujourd'hui).</p>
Demande la Commune de Ste-Croix de maintenir un niveau d'offre similaire à 2024 le week-end	<p>Les nouvelles conditions de correspondance à Ste-Croix imposent l'engagement d'un 2^e véhicule le week-end pour offrir une cadence horaire tout en maintenant des correspondances en gare de Ste-Croix dans les deux directions (L'Auberson et Bullet).</p> <p>Suite à la consultation d'horaire, un nouveau projet a été développé proposant une cadence 120 minutes le matin et 60 minutes le soir, proposant au total 9 paires de courses par jour pour L'Auberson et Bullet/Les Cluds. Sept de ces paires de courses iront jusqu'à Mauborget.</p>
Demande des écoles de Ste-Croix de décaler la course 543 à 15h45	<p>Malgré le décalage des horaires de 15 minutes, la problématique est toujours identique à celle des années précédentes : un seul bus ne peut pas assurer la sortie des cours à Ste-Croix et à L'Auberson en même temps à 15h40/44.</p> <p>Ce départ ne peut en effet pas être avancé en raison de la disponibilité du matériel roulant (2 bus) et du personnel. Le véhicule provient de la course 542 au départ de Ste-Croix à 15h48, arrivée L'Auberson à 16h00. Elle est nécessaire et peut difficilement être avancée afin d'assurer la sortie des cours à Ste-Croix Gare (1-6P) de 15h40 et à Ste-Croix Poste/Métiers (9-11S) de 15h44. La course 543 au départ de L'Auberson à 16h00 ne peut ainsi pas être avancée. L'autre véhicule est utilisé pour la course 541 au départ de Ste-Croix à 15h48 en direction de Bullet (également pour la sortie des cours de Ste-Croix).</p> <p>Un départ de L'Auberson à 15h45 nécessiterait un départ anticipé à Ste-Croix gare à 15h33, impliquant que la sortie des cours ne serait plus assurée.</p> <p>L'ajout d'une course supplémentaire, avec un véhicule et un conducteur dédié, n'est pas envisageable au regard des critères de financement fédéraux de la ligne à respecter, sans compter la non-disponibilité du personnel roulant et du matériel roulant juste pour une course.</p>
Demande des écoles de Ste-Croix de faire circuler la course 572 de manière régulière	<p>Cette course, utilisée de manière systématique par les élèves, sera effectivement proposée de manière régulière, sans réservation.</p>

615 L'Auberson – Ste-Croix – Les Rasses – Bullet – Mauborget (cadre 10.615)	
Demande de la Commune de Ste-Croix de modifier les noms d'arrêt « Ma Retraite » en « Bois de Ban » et « Musée » en « Le Marais »	Les démarches sont en cours pour effectuer ces modifications qui seront intégrées à l'horaire définitif.

VMCV: Transports Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve

201 Vevey – La Tour-de-Peilz – Montreux – Villeneuve VD – Rennaz (cadre 10.201)	
Créer une ligne Clarens ou Montreux – Vevey et une ligne Clarens ou Montreux – Rennaz pour éviter l'impact de la section entre Rennaz et Clarens/Montreux sur la ponctualité de la ligne entre Vevey et Clarens/Montreux	<u>Réponse de l'entreprise</u> Les VMCV ont effectivement constaté des difficultés de ponctualité sur la ligne 201 depuis le changement d'horaire de décembre 2023. Ils ont revu les temps de parcours de cette ligne et l'horaire a été modifié en conséquence depuis juillet 2024. Ce nouvel horaire devrait permettre d'améliorer la situation, tout en maintenant une ligne directe entre Vevey, La Tour-de-Peilz, Clarens, Montreux, Villeneuve et Rennaz, afin d'éviter des transbordements à notre clientèle.
Proposer une course plus tôt le matin entre Montreux et Vevey pour permettre un début du travail à 6h du côté de Clarens	<u>Réponse de l'entreprise</u> La première course de la ligne 201 reliant Montreux à Vevey passe effectivement après 6 heures (6h08 à Montreux, Vernex). Ceci s'explique par le fait que les trolleybus sortent de notre dépôt à Clarens en direction des extrémités de la ligne, avant d'effectuer le trajet en sens inverse. Toutefois, conscients que cela engendre une première connexion de Montreux vers Vevey trop tardive pour notre clientèle, les VMCV ont proposé à leurs commanditaires une liaison supplémentaire au départ de Montreux, casino à 5h25 en direction de Vevey, gare (arrivée 5h48). Cette proposition ayant été acceptée par les commanditaires, elle sera mise en œuvre pour l'horaire 2025.

203 La Tour-de-Peilz centre – Vassin – Crausaz – Gérénaz – centre (cadre 10.203)	
Coordonner les horaires de la ligne avec ceux de l'école de Bel Air	<u>Réponse de l'entreprise</u> L'horaire de la ligne 203 a été adapté en conséquence, et ce afin de permettre une desserte des établissements scolaires tout en maintenant les correspondances en gare de La Tour-de-Peilz. Les arrivées à l'arrêt de La Tour-de-Peilz, Entre-deux-crêts se font à 8h07 et 13h22 afin de permettre les rentrées de 8h15 et de 13h35. Les départs de l'arrêt de La Tour-de-Peilz, Entre-deux-crêts se font à 11h50 et 15h15 afin d'attendre les sorties de 11h45 et de 15h10.

204 Montreux – Clarens – Chailly-Montreux (cadre 10.204)	
Remerciements pour la meilleure coordination avec les trains en gare de Montreux	<u>Réponse de l'entreprise</u> Les VMCV remercient les intervenants pour leur retour positif et ils se réjouissent que l'horaire qu'ils ont conçu réponde à leurs besoins.

204 / 205 / 206 Desserte de Montreux (cadres 10.204, 10.205 et 10.206)	
Améliorer la desserte de Montreux : <ul style="list-style-type: none"> • Faire passer la ligne 204 par l'avenue Rambert et le cimetière au lieu de la Rue du Lac • Desservir les écoles avec les lignes 205 et 206 • Enlever l'arrêt rue Industrielle ou l'arrêt av. Nestlé mais prévoir un arrêt à la rue d'Etraz avec la ligne 206 	<u>Réponse de l'entreprise</u> L'itinéraire, les cadences et les horaires des lignes urbaines de notre réseau sont au cœur de nos réflexions dans le cadre d'un projet d'envergure "VMCV 2030", mené en étroite collaboration avec les Communes de la Riviera. La mise en œuvre de ce projet se fera par étapes au cours des prochaines années. Les VMCV vous remercient pour les commentaires concernant le secteur de Montreux, qu'ils intégreront dans nos réflexions.

207 La Tour-de-Peilz – Chailly-Montreux – Novalles – Blonay (cadre 10.207)	
208 La Tour-de-Peilz – Chailly-Montreux – Fontanivent – Blonay (cadre 10.208)	
Mieux adapter les horaires de la ligne à ceux du gymnase de Burier	<u>Réponse de l'entreprise</u> L'horaire des lignes 207 et 208 est construit en tenant compte de plusieurs contraintes, dont celle de la desserte du gymnase de Burier. L'horaire proposé permet les relations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Pour le début des cours à 8h20 : arrivée depuis Vevey, Entre-Deux-Villes à 8h00 (208) et 8h11 (207) ; depuis Blonay, gare à 8h12 (208, en correspondance avec le train R30 depuis Zweisimmen – Château-d'Oex à Fontanivent). • Pour le début des cours à 9h10 : arrivée depuis Vevey, Entre-Deux-Villes à 9h00 (208) ; les VMCV ont également décalé une course pour permettre une arrivée depuis Blonay, gare à 9h03 (208). • Pour la fin des cours à 16h05 : départ vers Vevey, Entre-Deux-Villes à 16h19 (208) ; vers Blonay, gare à 16h11 (208). • Pour la fin des cours à 16h50 : départ vers Vevey, Entre-Deux-Villes à 17h19 (208) ; vers Blonay, gare à 17h01 (207) et 17h11 (208). Il est à noter que l'horaire de la ligne 208 est fortement contraint par les correspondances qui doivent être assurées avec les trains R30 et R34 à Fontanivent, ce qui impacte également la ligne 207, cette dernière devant s'inscrire dans une logique de complémentarité sur les troncs communs.

208 La Tour-de-Peilz – Chailly-Montreux – Fontanivent – Blonay (cadre 10.208)	
Prévoir une correspondance entre les lignes 201 et 208 à 15h tenant compte des retards de la ligne 201	<p><u>Réponse de l'entreprise</u></p> <p>Les VMCV ont effectivement constaté des difficultés de ponctualité sur la ligne 201 depuis le changement d'horaire de décembre 2023. Ils ont revu les temps de parcours de cette ligne et l'horaire a été modifié en conséquence depuis juillet 2024. Par ailleurs, l'horaire de la ligne 208 est fortement contraint par plusieurs points de correspondance, notamment avec les trains R30 et R34 à Fontanivent, ainsi que par les horaires du gymnase de Burier. Il n'est donc malheureusement pas possible de donner plus de marge pour cette correspondance.</p>
209 La Tour-de-Peilz – Vevey (cadre 10.209)	
Maintenir l'horaire actuel de la course arrivant à Vevey, gare à 6h49 en 2024 au lieu de 6h37 en 2025	<p><u>Réponse de l'entreprise</u></p> <p>Les courses de la ligne 209 peuvent être proposées grâce à l'utilisation des véhicules sortant de notre dépôt de Clarens, avant de commencer leur service à Vevey. En raison de la modification de l'horaire CFF en 2025, les VMCV ont dû revoir l'horaire de la ligne 202, ce qui a impliqué de commencer le service quelques minutes plus tôt qu'en 2024. Les courses de la ligne 209 ont donc dû, elles aussi, être décalées de quelques minutes plus tôt, tout en continuant à proposer des correspondances avec les trains en direction de Lausanne et Genève en gare de Vevey.</p> <p>Toutefois, conscients que cette modification d'horaire ne donne plus correspondance sur les mêmes trains en gare de Vevey, et afin de ne pas dégrader l'offre actuelle appréciée, ils ont proposé à leur commanditaire l'ajout d'une course La Tour-de-Peilz, Bel-Air 6h38 - Vevey, gare 6h50, donnant correspondance vers le train IR90 de 6h56 à destination de Genève-Aéroport. Cette proposition ayant été acceptée par la Commune de La Tour-de-Peilz, elle sera mise en œuvre pour l'horaire 2025.</p>
211 Vevey – Corsier-sur-Vevey – Corseaux (cadre 10.211)	
Reculer le départ de 7h25 de Corseaux, village de 10 minutes	<p><u>Réponse de l'entreprise</u></p> <p>Le nouvel horaire CFF 2025 a nécessité la refonte de l'horaire de l'ensemble des lignes de bus, afin de proposer les meilleures correspondances possibles. La ligne 211 propose désormais un horaire régulier avec des départs de Vevey, gare aux minutes 06 et 36, permettant une correspondance optimale depuis les trains IR90 / IR95 en provenance de Genève-Aéroport - Lausanne ainsi que de Brigue, et une arrivée aux minutes 05 et 35, permettant une correspondance optimale vers les trains RE33 en direction de Lausanne - Genève - Annemasse ainsi que de St-Maurice (- Martigny). Une modification d'horaire ponctuelle sur une seule course aurait pour effet de rompre les correspondances et d'engendrer des grands "trous de desserte" en pleine heure de pointe, ce qui serait très pénalisant pour les pendulaires sur les lignes 211 et 212 qui sont liées dans leur exploitation.</p>

211 Vevey – Corsier-sur-Vevey – Corseaux (cadre 10.211)	
Anticiper l'horaire de 15 min, permettant des correspondances avec les trains IR90 et 95 vers Lausanne/Montreux et la R7 pour Palézieux et sa connexion direction Zurich, pour une meilleure complémentarité avec la ligne 218 remplaçant l'arrêt de la R7 de Corseaux-Cornalles	<p><u>Réponse de l'entreprise</u></p> <p>La nouvelle ligne de bus 218 est mise en place en tant que mesure compensatoire à la suppression de la desserte de la halte de Corseaux-Cornalles par la ligne ferroviaire R7. Étant donné le nombre de voyageurs attendu, il aurait été disproportionné de proposer une offre toute la journée ; les temps de parcours ne permettent de toute façon de n'assurer les correspondances que dans un sens. L'horaire a donc été défini en accord avec la DGMR-MT afin de proposer des correspondances en gare de Chexbres-Village dans le sens Corseaux - Palézieux le matin et Palézieux - Corseaux le soir.</p> <p>En dehors de ces heures, la commune de Corseaux est principalement desservie par la ligne 211. Son horaire a été entièrement remanié afin de proposer des correspondances optimales en gare de Vevey, notamment vers et depuis Lausanne. En raison du temps de parcours de la ligne et de l'impossibilité de temporiser (parcours en boucle), il n'est pas possible de proposer des correspondances avec les trains IR90 / IR95 dans les deux sens.</p> <p>En direction de Zurich, en dehors des heures de pointe du matin, une correspondance longue (19 min) est donc nécessaire une fois par heure à Lausanne entre les trains RE33 et IC1. Lors de la demi-heure suivante, une correspondance en 6 minutes est possible à Renens entre les trains RE33 et IC5, avec un temps de parcours global sensiblement identique. Le temps de parcours global Corseaux - Zurich augmente donc d'environ 20 minutes en 2025. Dans l'autre sens, en revanche, grâce aux correspondances depuis les trains IR90, un temps de parcours similaire à l'horaire actuel est maintenu chaque heure.</p> <p>Enfin, pour la partie orientale de la commune de Corseaux, une correspondance optimale avec les trains IR15 reste proposée chaque heure grâce à la ligne 217, qui dessert l'arrêt Corseaux, Délassement.</p>
Proposer une arrivée à Corseaux, collège à 7h35 depuis Corsier pour le début des cours à 7h40	<p><u>Réponse de l'entreprise</u></p> <p>Le nouvel horaire CFF 2025 a nécessité la refonte de l'horaire de l'ensemble des lignes de bus, afin de proposer les meilleures correspondances possibles. La ligne 211 propose désormais un horaire régulier avec des départs de Vevey, gare aux minutes 06 et 36, permettant une correspondance optimale depuis les trains IR90 / IR95 en provenance de Genève-Aéroport - Lausanne ainsi que de Brigue, et une arrivée aux minutes 05 et 35, permettant une correspondance optimale vers les trains RE33 en direction de Lausanne - Genève - Annemasse ainsi que de St-Maurice (- Martigny).</p> <p>Une modification d'horaire ponctuelle sur une seule course aurait pour effet de rompre les correspondances et d'engendrer des grands "trous de desserte" en pleine heure de pointe, ce qui serait très pénalisant pour les pendulaires sur les lignes 211 et 212 qui sont liées dans leur exploitation.</p> <p>L'horaire proposé circulant plus tôt que la course actuelle, il permet toujours aux élèves se rendant au collège de Corseaux d'arriver suffisamment tôt pour le début des cours. Les VMCV prennent néanmoins note de la remarque et étudierons la possibilité de la mettre en œuvre dans le cadre d'un horaire ultérieur.</p>

213 Vevey – Jongny – Monts-de-Corsier – Châtel-St-Denis (cadre 10.213)	
Offrir une cadence 30 minutes le dimanche pour encourager l'utilisation des transports publics pour les loisirs	L'offre mise en place sur une ligne régionale suit des règles édictées par la Confédération afin de garantir le cofinancement de cette dernière. Dans les critères principaux à respecter figure notamment le respect d'un taux minimal de couverture des charges par les recettes. Ce dernier critère pourrait être compromis en cas d'augmentation substantielle, à court terme, de l'offre le dimanche. Les Cantons de Vaud et Fribourg suivront attentivement l'évolution de la fréquentation et des indicateurs financiers de la ligne pour envisager ce développement lors de changements d'horaires ultérieurs.
Proposer un bus en direction de Châtel-St-Denis en correspondance avec le train arrivant à 17h31 à Vevey	À Vevey, le temps minimal officiel pour une correspondance entre train et bus est de 4 minutes (dans les deux sens). Les correspondances "sportives" en 1 minute ne sont donc jamais garanties, ni officiellement proposées à l'horaire. L'horaire 2024 propose les correspondances suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Lausanne 17h11 - Vevey 17h25, départ 213 à 17h36 (corresp. en 11 min) • Lausanne 17h24 - Vevey 17h40, départ 216 à 17h49 (corresp. en 9 min) • Lausanne 17h41 - Vevey 17h56, départ 213 à 18h06 (corresp. en 10 min) L'horaire 2025 proposera les correspondances suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Lausanne 17h14 - Vevey 17h28, départ 213 à 17h37 (corresp. en 9 min) • Lausanne 17h31 - Vevey 17h45, départ 216 à 17h49 (corresp. en 4 min) • Lausanne 17h48 - Vevey 18h02, départ 213 à 18h07 (corresp. en 5 min) Les correspondances proposées en 2025 sont donc plus optimisées qu'en 2024.
Déplacer l'arrêt "Chardonne, route de Châtel" en aval pour le rapprocher du funiculaire et du village en s'inspirant de ce qui a été fait à Corsier, Terreaux déplacé à la Cure d'Attalens	La localisation de l'arrêt doit répondre à des normes de visibilité et sécurité. Cependant, les VMCV vont analyser avec la Commune et le Canton la possibilité d'améliorer la situation de cet arrêt situé sur route cantonale.

217 Vevey – Jongny – Attalens – Palézieux (cadre 10.217)	
Reculer de 4 min le départ de 7h05 de Palézieux pour garantir la correspondance avec le funiculaire à Chardonne	L'horaire de la ligne 217 est construit de manière à proposer des correspondances depuis et vers les trains IR15, dans les deux sens, en gare de Palézieux. Il n'est donc pas possible d'avancer les départs de cette ligne.
Ajouter les courses à 6h et minuit à Palézieux le dimanche	Conformément à la demande, les Cantons de Vaud et Fribourg sont entrés en matière pour ajouter ces deux courses et aligner l'horaire du dimanche de la ligne 217 sur les horaires de la semaine et du samedi.

290 Vevey – La Tour-de-Peilz – Montreux – Villeneuve VD (bus nocturne) (cadre 10.290)	
<p>Préciser la correspondance relevée par le bus au départ de 2h01 de Vevey, gare</p> <p>Décaler le départ de la course 90003 à 3h21 pour relever le train RE18445 plutôt que de relever le train régional SN 13845 qui dessert les mêmes localités que la ligne de bus</p>	<p><u>Réponse de l'entreprise</u></p> <p>L'horaire CFF publié lors de la consultation publique ne mentionnait effectivement pas le train SN 13835, desservant Vevey à 1h57, qui est maintenant confirmé pour l'horaire 2025. Une modification de l'horaire de la ligne N290 afin de proposer des correspondances avec les trains RE33 à 2h16 et 3h16 aurait pour effet de décaler la desserte nocturne encore plus tard (les VMCV ont déjà procédé à un décalage d'environ 30 minutes), ce qui risquerait de la rendre moins attractive pour les voyageurs de début de nuit. De plus, cela romprait les correspondances avec les courses nocturnes des lignes 213 et 217, elles-mêmes liées à des contraintes de correspondances avec la ligne N23 des TPF à Châtel-St-Denis et Attalens.</p>

Autres demandes

Divers	
<p>Créer une ligne entre Forel et Puidoux pour permettre des liaisons sur Vevey et Lausanne</p>	<p>La DGMR-MT prend note de ce besoin pour d'éventuels futurs développements.</p>

Transports lacustres

CGN : Compagnie générale de navigation sur le Léman

3100 Lausanne-Ouchy - St-Gingolph (cadre 3100)	
3150 Lausanne-Ouchy - Genève (cadre 3150)	
De nombreuses propositions ont été formulées pour améliorer l'offre touristique	<p>En raison de l'incident survenu sur le Simplon fin mars 2024, une offre touristique modifiée a été proposée par la CGN. Il leur apparaît important de conserver une unité belle-époque de réserve durant la saison estivale, raison pour laquelle l'offre globale a dû être allégée. La CGN propose pour l'horaire 2025 un scénario avec optimisation des équipages sur les bateaux belle-époque, afin de réduire au maximum les conséquences du retrait d'un bateau de l'offre. Dans la mesure du possible, certaines requêtes exprimées dans la consultation ont été prises en compte.</p> <p style="text-align: center;">➔ Présentation de l'horaire touristique 2025</p>

N1 Lausanne-Ouchy - Genève (cadre 3151)	
Avoir un bateau le matin entre 8h et 8h15 au départ de Lausanne pour rentrer du travail de nuit pour tous les soignants	Cela nécessiterait d'ajouter une paire de course selon horaire suivant : Départ de Lausanne à 8h30 et départ d'Evian à 9h15. Cette demande pourrait être prise en compte lorsque les deux NaviExpress seront disponibles et si les Autorités organisatrices s'entendent sur le financement d'un renforcement de l'offre sur toute la journée.
Pourquoi la première traversée est-elle avancée à 5h30 au départ d'Evian ?	La course 1102 est avancée de 10 minutes pour permettre davantage de battements à quai à l'heure de pointe du matin, l'horaire actuel étant trop serré.
Conserver les bateaux actuels en augmentant les cadences aux heures de pointe	<p>L'horaire cadencé en heures creuses et à 45 minutes en heures de pointe ne pourra pas être intégralement déployé en 2025 en raison d'une disponibilité limitée du nouveau Naviexpress. Ainsi, les requêtes liées à une augmentation de l'offre ne pourront pas être traitées favorablement.</p> <p>Pour autant, une offre renforcée est mise en place à l'heure de pointe du matin, avec 2 paires de courses supplémentaires (1103, 1104, 1107, 1108) et augmentation des battements à quai pour gagner en ponctualité. En dehors de l'heure de pointe du matin, l'offre et le minutage restent identiques à 2024.</p> <p>Par ailleurs, le départ de 17h15 depuis Lausanne est doublé par une unité de capacité moyenne (env. 300 passagers), suite à un manque de bateaux capacitaires disponibles. Le nouvel horaire avec cadences renforcées pourrait être pris en compte lorsque les deux NaviExpress seront disponibles et si les Autorités organisatrices s'entendent sur le financement</p>

N1 Lausanne-Ouchy - Genève (cadre 3151)	
Offrir un service de restauration le dimanche depuis Ouchy, de manière analogue à ce qui est fait à Genève	Demande non retenue par la CGN pour le moment. Les horaires touristiques ont été revus, et il n'est pas prévu d'affectation d'un bateau belle-époque, ni de prestations de restauration sur les lignes de TRV.

N2 Lausanne-Ouchy - Thonon-les-Bains (cadre 3152)	
Demande de modifier les horaires suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Lausanne – Thonon avancer le bateau de 20h30 à 20h15 • Lausanne – Thonon avancer le bateau de 9h00 à 8h15 	<p>Le minutage a été légèrement revu par la CGN (minutes 25 au lieu de 30 pour les départs de Lausanne et Thonon), répondant davantage à la requête des soignants/personnel de nuit du CHUV.</p> <p>Le cadencement a été favorisé, principe TRV, dès lors les horaires suivants seront appliqués dès l'horaire 2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Course 1209, départ de Lausanne à 8h25 • Course 1233, départ de Lausanne à 20h25
Retarder de 5 minutes les courses 1217 et 1221 pour assurer des correspondances avec les courses 903, 803 et 102	<p>Le cadencement a été favorisé, principe TRV, dès lors les horaires suivants seront appliqués dès l'horaire 2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Course 1209, départ de Lausanne à 8h25 • Course 1233, départ de Lausanne à 20h25 <p>A noter que ce décadencement du TRV ne serait utile que 9 semaines par année. Ceci n'est pas souhaité.</p>
Offrir une traversée avec Le Montreux et un service de restauration sur le midi en été	<p>Il n'est pas prévu d'affectation d'un bateau belle-époque, ni de prestations de restauration sur les lignes de TRV.</p>

N3 Nyon - Nernier - Yvoire (cadre 3153)	
Mieux renseigner les alternatives entre le débarcadère et la gare de Nyon dans les informations d'horaire (cff.ch) Améliorer la signalétique depuis la gare de Nyon pour se rendre au débarcadère	<p>La CGN prend note de la demande et étudiera cela avec les parties concernées, ainsi que la faisabilité de cette demande.</p>